

120-1 PATRIMOINE ARTS TRADITIONS ARTISANATS TECHNIQUES FOLKLORE DE

CHAMPAGNE

le téléphone
en ligne avec son temps



NUMERO SPECIAL DOUBLE

BIMESTRIEL 40.00F

FRANCE
TELECOM



UN AVENIR D'AVANCE



*Musée de la vie bourguignonne
Perrin de Puycoeur*



Cloître des Bernardines, 17 rue Sainte-Anne Dijon
Exposition du 30 mai au 29 octobre 1990

*Maison
de
la
Vigne
Essoyes*



Ouvert de Pâques à la Toussaint de 15 h à 18 h,
les samedis, dimanches et jours fériés.

Tous les jours sauf le mardi du 15 juin au
15 septembre.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

Tél. 25 29 64 64
ou 25 29 60 47 (Mairie)

Adresse postale : 10360 ESSOYES

L'AUBE A PLEIN TUBE

RADIO 10
99,9 FM

NUMERO
 SPECIAL
 DOUBLE



5 LE TELEPHONE
 en ligne avec son temps



6 LE TELEGRAPHE OPTIQUE
 CHAPPE



13 LE TELEGRAPHE ELECTRIQUE
 BAUDOT



21 LE TELEPHONE
 Le réseau, le central



39 TELECOMMUNICATIONS
 HERTZIENNES



43 LE CENTRE
 DE BERCEY EN OTHE



47 LA GREVE DE 1909



49 LA FEMME
 et le téléphone



51 MEMOIRE
 ET SOUVENIRS



65 LIJOU



Couverture FRANCE-TELECOM

Crédit photographique : sauf mentions particulières, documents provenant de collections particulières et du Service de documentation de la Direction régionale FRANCE-TELECOM de Champagne-Ardenne.



FOLKLORE DE CHAMPAGNE, revue du Patrimoine, des Arts, Traditions, Artisanats et techniques de la région Champagne-Ardenne, est une édition de la Société des amateurs de folklore et arts champenois, association Loi 1901, SIRET 3336 1151 011 APE 9723, agréée Jeunesse et Sports n° 107/10.08.66 CCP 20041 01002 0000221 R 023 33 Châlons s. Marne. Siège social: 21, rue d'Arcis 10170 Les Grandes Chapelles. Tél. 25 37 51 06. Antenne Marne: 40, rue des Artisans 51000 Châlons s. Marne.

Conseil d'administration : Président d'honneur Jean Daunay. Président Michel Coutant. Directeur régional Gilbert Roy.

Directeur de la publication Gilbert Roy. Secrétaire Michèle Andrieux. La rédaction n'est pas responsable des textes et photos reçus qui engagent la seule responsabilité de leurs auteurs. L'emprunt de documents implique l'accord de leur auteur pour leur libre publication. Les indications de marques et les adresses qui figurent dans les pages rédactionnelles sont données à titre d'information sans but publicitaire. Toute reproduction des textes, photos et dessins publiés est interdite sauf autorisation écrite de l'éditeur.

Commission paritaire n° 53035. Maquette et mise en page Gilbert Roy. Photocomposition Lyliane Mangot. Spiral photographique. Impression offset imprimerie Leducq S.A. 51000 Fagnières. Imprimé en France.

La société est subventionnée par le Conseil Général de l'Aube, le Conseil Général de la Marne et la Ville de Châlons s. Marne.

Amateurs d'Art

ÉDITION NUMÉROTÉE

Réalisez une collection de reproductions de gravures et tableaux inédits (format 50 x 60 cm).

Tirage limité et numéroté.



Le premier dessin édité est un portrait de Mme de N. par A.-F. Arnaud († 1846).



Notre seconde reproduction — un portrait peint par Valton — est en cours de réalisation. Elle ne sera tirée qu'à 250 exemplaires en format 50 x 60.

PATRIOTISME ARTS TRADITIONS ARTISANATS TECHNIQUES POLÉMIQUE DE
CHAMPAGNE

OFFRE SPÉCIALE 7/5

VOUS VOUS ABONNEZ

Vous payez 5 numéros (25 F x 5 = 125 F)

Vous recevez 6 numéros

et nous vous offrons
en cadeau de bienvenue

1 numéro gratuit supplémentaire
(6 + 1 = 7 numéros !)



VOUS ÊTES ABONNÉ

Invitez un ami à s'abonner

Offrez-lui un abonnement

Il profitera de notre offre de bienvenue

(7 numéros pour le prix de 5)

et votre abonnement personnel
sera automatiquement prolongé
d'un numéro

Pour le prix d'un abonnement vous vous constituez une formidable collection de 264 pages passionnantes au format européen, illustrées de près de 500 photos et documents inédits sur couché brillant 120 g.

A NOS LECTEURS ET ABONNÉS

Notre dernier inventaire nous a permis de retrouver d'anciens numéros (n° 16 x 24) épuisés. Examinez la liste paraissant dans ce numéro, vous y trouverez, peut-être, le numéro qui manque à votre collection.

Le téléphone vient de fêter ses cent ans et FRANCE TELECOM a souhaité reconstituer l'histoire des Télécommunications en Champagne-Ardenne.

Tout un chacun se plaît à reconnaître, aujourd'hui, le téléphone pour les services qu'il rend mais également pour les techniques performantes et innovantes qu'il met en œuvre. Pourtant, c'est près d'un siècle de développement qu'il a fallu pour atteindre ce niveau de réussite. Toutes les inventions qui jalonnent ce parcours et dont les étapes se nomment "téléphone manuel", "automatique" ou "NUMERIS" appartiennent à notre patrimoine industriel et culturel.

Les résultats des recherches historiques entreprises dans notre région montrent, à l'évidence, que la Champagne-Ardenne est riche d'événements et de personnages qui ont marqué cette révolution technologique.

A titre d'exemples, citons :

- le premier réseau téléphonique français construit à Reims en 1883 par l'Etat,
- l'invention du télégraphe électrique par le haut-marnais Emile Baudot,
- ou plus proche de nous, le centre des Télécommunications par satellites de Bercenay-en-Othe dans l'Aube.

L'exploit technique ne doit pas nous faire oublier que cette révolution a été une véritable aventure humaine. L'exposition réalisée, à partir de ces recherches, rend hommage aux hommes et aux femmes sans qui les Télécommunications ne seraient pas ce qu'elles sont aujourd'hui en Champagne-Ardenne.

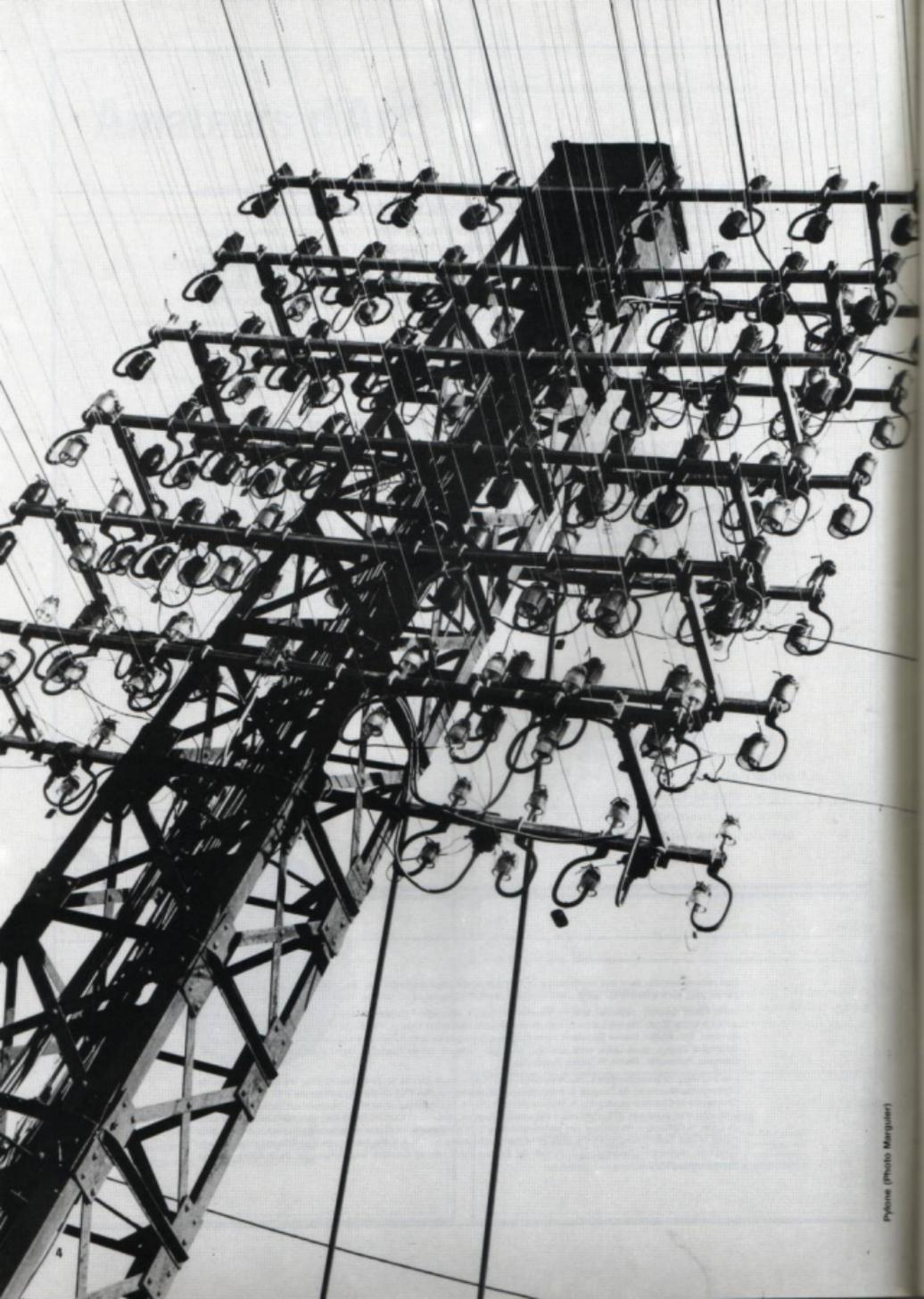
Le Directeur Régional,
René DIMUR.



Nos remerciements vont aux organismes et personnes qui nous ont aidés par leur participation aux recherches, par le prêt de matériels ou de documents, par leurs témoignages et par les conseils prodigués :

Miles Paula Boileau, Lejeune, MM^{mes} Yvonne Bauderet, Berrodier, Bertho-L'Avenir, Marie Deveusenet, Louise Jamin, Lucie Kret, Léonie Lefèvre, Larivière, Masson, Micheline Martin, Yvette Miche, Yvonne Robert, Simone Robinet, MM. Aulier, Daniel Beaulant, Jean Cugriet, Georges Ducret, Encillon, Fontagne, Maurice Georges, Joly, Raymond Jugès, Jean Lefrançois, Lamiral, Georges Nassau, Emile Nautelet, Dany Peuchot, Jacques Rivière, Georges Robinette, Pierre Roussel, Schmutz.

Les archives départementales des Ardennes, de l'Aube, de la Marne et de la Haute Marne, les bibliothèques de Châlons-sur-Marne et de Troyes, la bibliothèque du Ministère des PTT et les bibliothèques PTT de Chaumont, Charleville et Châlons-sur-Marne, la Maison des Syndicats de Châlons-sur-Marne, l'association Terroir Wasseyen, le Musée d'histoire des PTT d'Alsace à Riquewihr, Espace Histoire et Culture du musée des Télécommunications de Lyon, la Collection historique des télécommunications de Paris, la Fédération Nationale des Associations de la Poste et des Télécommunications pour la recherche historique (F.N.A.R.H.), les services et établissements de la Direction régionale Champagne-Ardenne de France-Télécom, la Société des Amateurs de folklore et arts champenois (SAFAC).





le téléphone en ligne avec son temps

La communication est un phénomène vital pour tous les êtres vivants, et les cellules qui les composent, reçoivent et émettent en permanence des informations. Chaque être — si infime soit-il — est donc déjà en lui-même, un réseau extrêmement complexe de télécommunications.

Chaque être est également en contact avec son environnement et doit nécessairement communiquer avec lui. Ses "messages" et ses moyens seront très divers. Certains — les fleurs par exemple — ont une fragrance, une odeur que les insectes savent interpréter. D'autres émettent des ondes sonores dont les fréquences ne sont pas nécessairement audibles pour nous. Les baleines en sont un exemple bien connu et, à l'opposé, les cris des animaux, le chant des oiseaux et notre propre voix apparaissent à l'évidence.

Dans un autre registre les êtres ont également ce que l'on osera appeler une communication muette. Ainsi certains insectes sont sensibles à la couleur des fleurs, certaines plantes se rétractent — ou s'étirent — au contact d'un corps, certains animaux ont des mimiques, quant à l'homme il allie un peu tous ces processus, fait des gestes et des signes.

En suivant ces quelques exemples, on se rend compte que, naturellement, la commu-

nication tend à s'établir sur des distances de plus en plus grandes; d'abord d'une cellule à l'autre, puis d'un être à un proche, enfin d'un individu à un autre individu éloigné...

Depuis qu'il vit en société l'homme a toujours cherché à augmenter cette distance de communication. Une distance qui a toujours été limitée par des obstacles naturels. La voix, même canalisée par les mains ou un porte-voix, finit par se "perdre" rapidement et les gestes ne sont significatifs que tant que la vue peut les distinguer. Il a donc recherché des subterfuges et a trouvé ce que nous appelons les "signaux": signaux de fumée des Amérindiens, signaux de feux des Gaulois, signaux sonores des tam-tams africains ou des conques océaniques.

Il ne peut y avoir communication que s'il existe un "émetteur" et un "récepteur", encore faut-il que l'un et l'autre se comprennent et il est donc indispensable qu'ils parlent le même langage, que celui-ci soit vocal ou codé.

Dans un code, chaque signe a, conventionnellement, une signification précise. Ce peut-être une lettre, un chiffre, mais plus fréquemment un "sens", c'est-à-dire l'équivalent d'une brève phrase.

Au IV^e siècle avant J.-C., Enée le Tacticien aurait inventé un dispositif formé de deux

vases identiques remplis d'eau et placés en deux postes éloignés. Chaque vase pouvant se vider par un orifice. Celui-ci était débouché au signal d'une torche allumée. Au second signal de cette torche on arrêtait l'écoulement. Le niveau atteint correspondant à un code, le message était transmis.

Les Grecs et les Gaulois communiquaient des sommets en sommets par des cris ou des feux. Sous la domination romaine, il aurait existé 1 200 "tours à feux" en Gaule, 1 100 en Italie, 300 en Espagne et 500 en Asie.

Au XVI^e siècle, le conquérant turc Timur Lang (Tamerlan) utilisait des drapeaux face aux villes qu'il assiégeait. Le drapeau blanc signifiait: "Rendez-vous et nous serons cléments"; rouge: "Le commandant de la ville sera tué"; noir: "Vous serez tous massacrés".

En fait la télécommunication souffrait de plusieurs maux: ou bien elle était longue et fastidieuse et risquait d'entraîner des erreurs de compréhension ou bien elle était brève et pauvre. Enfin elle restait tributaire de la vision ou de l'ouïe...

Il paraît probable qu'entre la période gallo-romaine et le XVII^e siècle des personnages inventifs ont cherché et peut-être trouvé des systèmes ingénieux de communication à distance. Toutefois ils semblent n'avoir laissé aucune trace.

le télégraphe optique

La première expérience française reconnue a été réalisée vers 1690 par le physicien Guillaume Amontons (1663-1705) entre Meudon et Belleville. Un billet cacheté fut remis aux "émetteurs" placés au moulin de Belleville tandis que les témoins se trouvant à l'observatoire de Meudon surveillaient le moulin à l'aide de lunettes d'approche. Les préposés de Belleville placèrent successivement un panneau portant une lettre de l'alphabet sur une aile du moulin qui en tournant apparaissait aux observateurs de Meudon. Ceux-ci notèrent ces signaux au fur et à mesure de leur passage et ainsi reconstituèrent le message... Le projet n'eut pas de suite car Guillaume Amonton renonça à le poursuivre. Par contre l'idée ne fut pas oubliée et fit l'objet de nombreux écrits durant tout le XVIII^e siècle.

En 1790, l'abbé Claude Chappe aidé de ses frères reprit l'idée, la perfectionna et réalisa le premier télégraphe optique utilisé sur le territoire français.

L'appareil Chappe n'était pas parfait. Les transmissions étaient lentes et le Comité de Salut Public s'en plaignait car, en bonnes

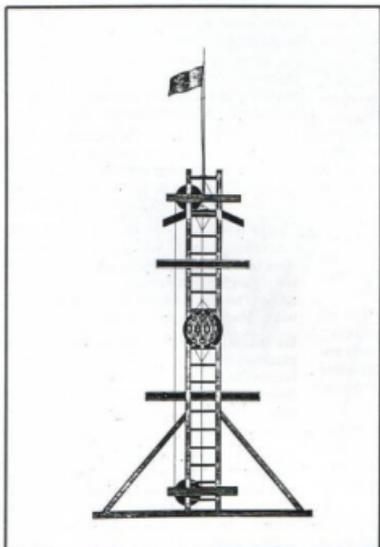
conditions atmosphériques il n'était guère possible de faire parvenir plus de 2 ou 3 messages par jour. De plus, lorsque le brouillard se manifestait ou dès que la nuit tombait, toute transmission devenait impossible.

En accord avec Claude Chappe, le mathématicien Gaspard Monge, comte de Pélusse (1746-1818), étudia un système de signaux pouvant permettre d'émettre plus rapidement. L'appareil de Monge appelé également "système de Landau" puisqu'il devait équiper la liaison Paris-Strasbourg-Landau fut installé sur le pavillon de l'Unité du palais des Tuileries en 1795. Ce sera d'ailleurs le seul appareil mis en service car le matériel est complexe à manœuvrer et surtout, coûte cher. Monge est parti du système Chappe, mais la barre transversale longue de 16 m reste fixe et porte 5 indicateurs. Deux autres indicateurs sont disposés sur les poteaux supports. Les signaux sont transmis par les mouvements de ces indicateurs qui peuvent prendre chacun 7 positions : 2 verticales, 4 obliques et 1 horizontale.

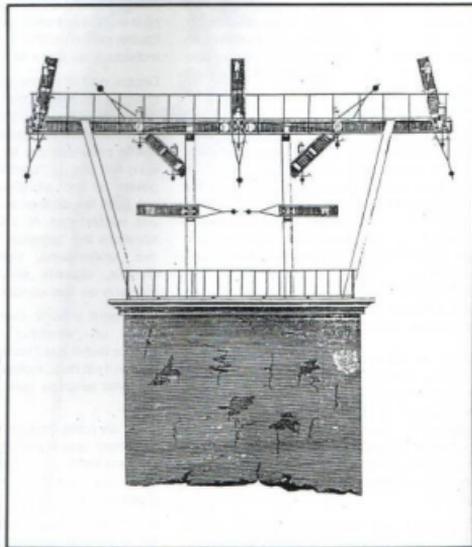
En 1798, Augustin Bétancourt (1760-1824) ingénieur espagnol et Abraham Louis Bréguet

qui avait travaillé avec Chappe, mettent au point un autre télégraphe optique. Leur appareil s'inspire également du système Chappe, mais, à l'inverse de Monge, ils ont supprimé les petits indicateurs et utilisent la barre transversale à la manière d'une aiguille. Utilisant des variations d'angle de 10°, ils obtiennent 36 signaux qui, combinés trois par trois, peuvent donner 41 840 combinaisons. Malheureusement, même avec une forte longue-vue, des variations de 10° sont difficilement perceptibles à distance et le procédé ne restera qu'un projet sans lendemain.

Le 9 floréal AN VII (28 avril 1799), Barras signe un arrêté autorisant l'établissement d'une ligne télégraphique Paris-Le Havre par un certain Laval qui, assisté de plusieurs collègues, a inventé un "vigigraphe". L'appareil, construit par des techniciens de la marine, ressemble à une échelle verticale portant deux traverses fixes et deux "voyants" mobiles : un disque et une traverse aux extrémités brisées en chevron. C'est la disposition relative de ces deux "voyants" entre les traverses fixes qui déterminent les signaux chiffrés.



Vigigraphe



Télégraphe Chappe système Monge

Un poste "vigigraphe" fut installé sur la tour de l'église St Roch à Paris et un second poste fut placé à Courbevoie. Les essais ne furent pas concluants. La ligne Paris-Le Havre ne semble pas avoir été mise en service et, en 1803, le ministère de l'Intérieur demanda à Chappe de démonter le poste de St Roch.

Vers 1803, Bonaparte, qui envisageait d'envahir l'Angleterre, demanda aux frères Chappe d'étudier un télégraphe pouvant fonctionner de jour comme de nuit et visible de part et d'autre de la Manche. Le projet appelé "Télégraphe du Camp de Boulogne" se présentait comme un mât de trente pieds (9,72 m) portant à son sommet une lanterne fixe et 2 bras "mobiles" équipés chacun d'une lanterne à leur extrémité fixe. L'abandon par Bonaparte de son projet d'invasion entraîna celui du camp de Boulogne et du projet du télégraphe.

En 1809 l'amiral de Saint-Haouen proposa un télégraphe de nuit, sorte de grand mât de plus de 9 m équipé d'une vergue portant 20 lanternes manoeuvrées par des drisses. Ce monstre resta dans les cartons mais des appareils simplifiés furent installés à l'essai

sur 12 stations de la ligne Paris-Bordeaux en 1822. Le 24 octobre 1822 le futur roi Charles X vint à Montmartre à 9 heures du soir pour assister à une expérience de transmission. L'idée ne fut pas retenue et l'ingénieur lampiste J.-A. Bordier-Marcet qualifia ces essais de "frivoles expériences".

A partir de 1835, alors même que des essais de télégraphie électrique commencent à s'esquisser, les inventions concernant le télégraphe optique de nuit se multiplient et l'on verra apparaître les modèles Ferrier, Flocon, Villalongue, Jules Guyot, Morriss...

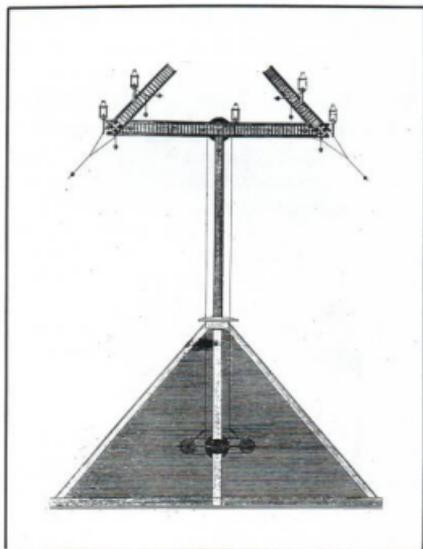
En 1843, César Lair simplifia l'appareil de Chappe pour l'adapter au réseau algérien. En France métropolitaine le télégraphe optique était dépassé mais en Afrique du Nord ce système de transmission abrité dans les fortins militaires restait à l'abri des sabotages...

En 1854-55, ces modèles "type algérien" furent rendus ambulants et servirent aux transmissions lors de la guerre de Crimée.

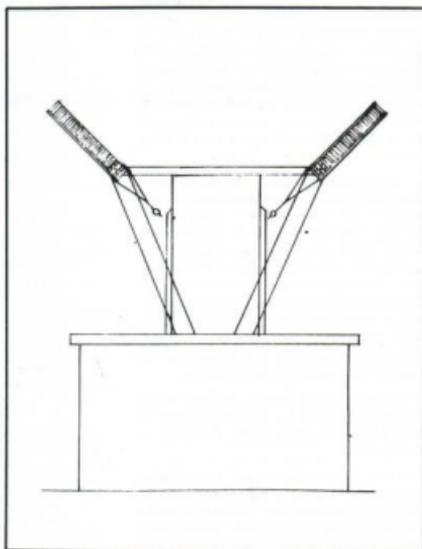
On aura remarqué que, dès l'origine, les télégraphes optiques, même primitifs, furent essentiellement à usage militaire. Il y a, à cela, deux raisons essentielles. Pour s'assurer la maîtrise du terrain, il est indispensable que les stratèges soient informés "en temps réel" des actions conduites tant par l'adversaire que par leurs propres troupes et les communications doivent donc pouvoir s'affranchir des distances. Or, un signal optique "se déplace" virtuellement à la vitesse de la lumière et son "freinage" n'est dû qu'aux imperfections des moyens mis en œuvre.

D'autre part, l'utilisation d'un code signalétique "chiffré" permet de conserver le secret indispensable à la conduite des opérations.

De la stratégie militaire à la "raison d'Etat", le pas fut vite franchi et le télégraphe aérien ne fut qu'un moyen de communication rapide à l'usage exclusif des dirigeants. Ce monopole fut confirmé en France par la loi du 2 mai 1837 qui reste toujours en vigueur, bien que le réseau d'Etat soit ouvert à la correspondance privée depuis le 21 novembre 1850.



Télégraphe Chappe "de nuit"



Télégraphe Chappe "algérien"

télégraphe chappe

SYSTEME OPTIQUE

L'abbé Claude Chappe est né à Brulon (Sarthe) en 1763. Il s'est suicidé à la suite d'une dépression nerveuse le 23 janvier 1805 en se jetant dans un puits proche de la maison où se trouvait l'atelier du télégraphe à Paris.

Avant de mettre au point le système qui porte son nom, il essaya divers procédés qui n'aboutirent pas. Vers 1790, il fit des essais de transmissions électriques puis expérimenta un procédé optique doublé d'un signal sonore. Il revint ensuite au système optique avec la visée par longue vue de panneaux mobiles noirs et blancs puis de panneaux à volets ouvrants et fermants.

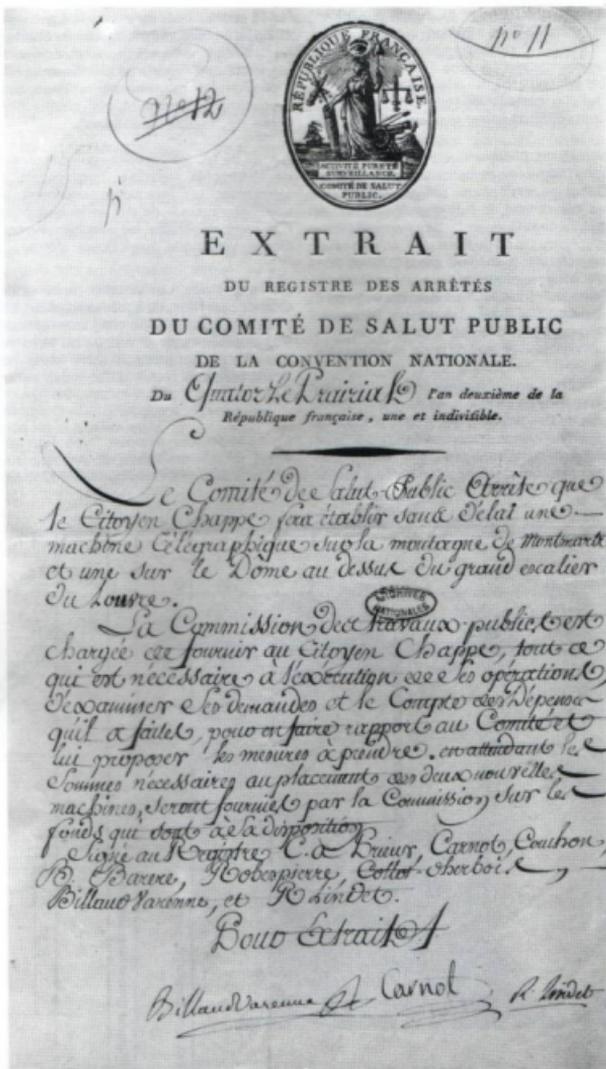
En 1792 le système de signalisation par bras mobiles type "sémaphore" fut mis au point en collaboration avec Abraham Louis Breguet, horloger suisse résidant à Paris (1747-1823). Comme il se doit, lorsque l'invention fut reconnue, chacun voulut s'en attribuer la paternité. Mais les frères Chappe réussirent à "oblitérer" le nom de Breguet... après maintes péripéties juridiques.

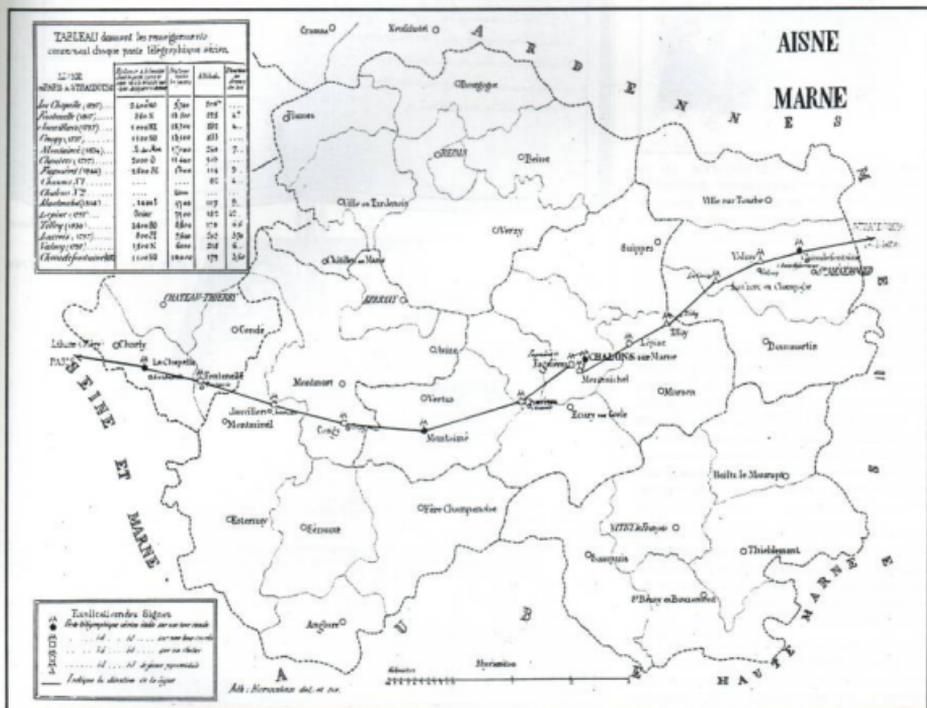
Le "tachygraphe" ("qui écrit vite") fut présenté à l'Assemblée Législative le 22 mars 1792. Ce n'est que le 6 avril 1793 que la Convention accorda une subvention de 6 000 F sur les Fonds Libres du Ministère de la Guerre pour réaliser la première expérimentation officielle. Celle-ci eut lieu le 12 juillet entre les hauteurs de Montmartre et le village de St Martin du Tertre, avec une station intermédiaire à Ecouen, soit une distance de 35 km. En 11 minutes, 28 mots arrivèrent au poste de St Martin qui répondit en 26 mots qui parvinrent 9 minutes plus tard à Montmartre.

Le comte Miot de Melito, chef de division au Ministère de la Guerre proposa de qualifier le procédé de "télégraphe" ("qui écrit à distance"), en avril 1793 et le 26 juillet de la même année un décret de la Convention accorda "au citoyen Chappe le titre d'ingénieur télégraphier aux appointements de lieutenant du Génie (5 livres 10 sous par jour), charge son Comité de Salut Public d'examiner quelles sont les lignes de correspondance qu'il importe à la République d'établir dans les circonstances présentes".

Le 4 août 1793 ce Comité de Salut Public proposa la création, sur crédits militaires, de deux lignes de télégraphe : Paris-Lille et Paris-Landau.

Pour des raisons stratégiques immédiates la première ligne construite fut Paris-Lille. Elle permit de faire savoir aux Parisiens la reprise du Quésnoy par les troupes françaises le 28 thermidor An II (15 août 1794) puis la victoire





Le télégraphe optique Chappe en Champagne

des "Sans-culottes" sur les Autrichiens à Condé le 15 Fructidor (1 septembre 1794).

Le 12 Vendémiaire An 3 (3 octobre 1794) le Comité de Salut Public ordonna la mise en chantier de la ligne Paris-Landau.

Initialement cette ligne était prévue en "système Monge" mais celui-ci, s'avérant plus complexe et surtout plus onéreux que le procédé Chappe, sera abandonné au profit de ce dernier.

Abraham Chappe (1773-1849) 4^{ème} frère de Claude participe à la construction. La tête de

station est implantée sur les Tuileries mais les fonds commencent à manquer. Le 21 Brumaire An 5 (11 novembre 1796) la division de Châlons-s-Marne est supprimée et, le 7 Fructidor An 5 (24 août 1797) l'ensemble des travaux est suspendu.

Le 17 novembre 1797, avec l'annonce du Congrès de Radstadt, le Directoire décide la reprise des travaux. La ligne est terminée jusqu'à Strasbourg et entre en service le 31 mai 1798. La première dépêche connue transmise sur ce réseau est datée du 13 Messidor An VI. Elle annonce la prise de

Malte par le général Bonaparte le 1^{er} juillet 1798.

En 1800, sous le Consulat, Bonaparte réduit les crédits alloués au télégraphe. Chappe propose alors — et obtient — de transmettre les numéros gagnants de la Loterie Nationale dans plusieurs grandes villes de France, moyennant rétribution supplémentaire et... le jeu sauve la première télécommunication de la ruine...

Le 13 mars 1813, afin d'assurer la liaison avec ses armées, après la retraite de Russie, Napoléon donne l'ordre de prolonger la ligne



L'abbé Claude Chappe

Paris-Strasbourg jusqu'à Mayence, où se trouve Kellermann. Les travaux sont effectués, à partir de Metz, en un temps très bref. Mais le glas de la puissance de l'empereur a sonné et le 14 septembre 1813 le poste de Kirweiler en Palatinat est détruit par un incendie. On s'efforce de rétablir les communications, mais la retraite se poursuit et l'ordre est donné aux "stationnaires" de détruire les codes chiffrés.

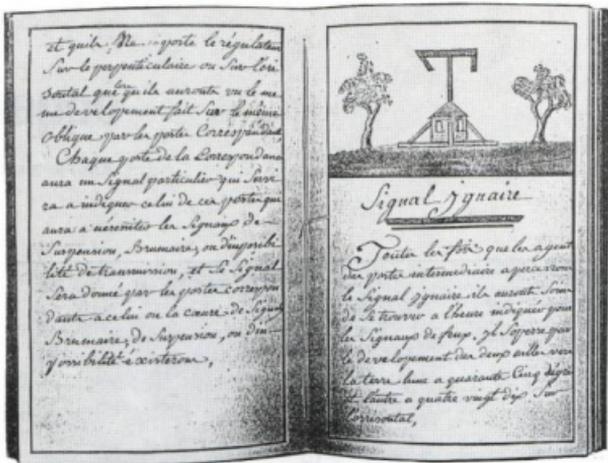
En 1797, le réseau télégraphique traversait la Champagne de la pointe de l'Aisne à l'Argonne par les stations optiques de La Chapelle, Janvilliers, Congy, Cheniers, Lépine, Lacroix et Valmy. En 1816, s'ajoute la station de Montichel puis en 1817 celle de Fontenelle, en 1830 Tilly, en 1832 Chaudfontaine, en 1834 Montaimé, en 1844 Fagnières, et, à une date indéfinie, les stations de Châlons I et Châlons 2.

Les postes se trouvaient distants de 8 à 10 km et n'étaient pas rigoureusement alignés. Ainsi en cas d'indisponibilité d'une station, on pouvait se référer à la transmission du poste précédent... sous réserve que le temps soit clair !

En raison même de leur caractère "optique" les postes étaient placés sur des tours rondes ou carrées implantées sur des hauteurs, ou bien utilisaient les clochers d'église. C'est ainsi que l'abbé Claude Chappe — en toute bonne foi — fit démolir la flèche Nord de la magnifique église de l'Épine pour installer son télégraphe sur le dernier étage de la tour... Il fallut attendre 1858 pour que cette flèche soit reconstruite grâce à un don de 50 000 F de l'empereur Napoléon III.

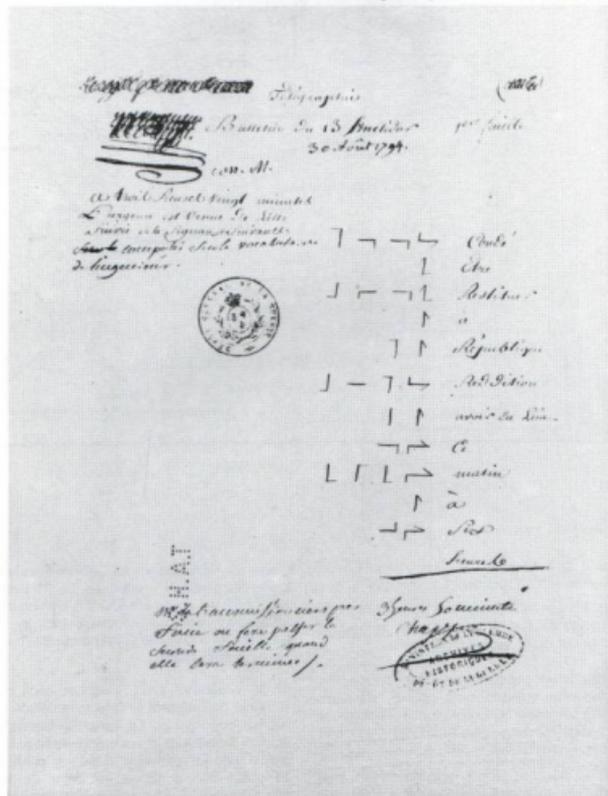
Chaque station était constituée d'un unique bâtiment d'environ 3 m de côté, à deux étages, surmonté d'un pylône de 3 m portant l'appareil à signaux. Le rez de chaussée servait de réserve pour les provisions de chauffage. La salle de manœuvre et d'observation était au premier étage.

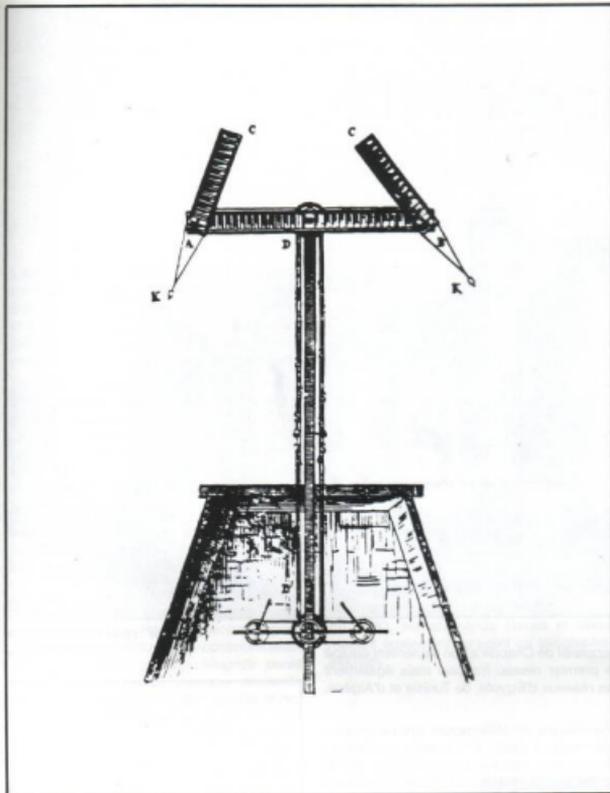
L'appareil à signaux comprend une barre transversale mobile, le "régulateur" qui peut prendre quatre positions différentes : verticale, horizontale, oblique à droite et à gauche. Aux deux extrémités se trouvent les "indicateurs" qui peuvent prendre chacun trois



Signal ignaire (signal de feu)

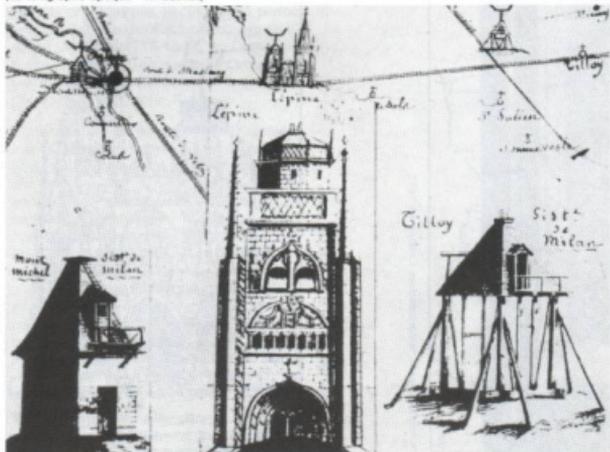
Message de la prise de Condé le 30 août 1794





Les 3 angles, aigu, obtu et droit, formés vers le haut ou vers le bas, et la position de repos "horizontal", donnent 7 positions des indicateurs qui, combinées deux à deux forment les signaux

Les tours chappe de Montmirail, L'Epine et Tilloy
(Le télégraphe optique - H. Gachot)



Signaux		CHAPPE	
1	↑	24	↑
2	↓	25	↓
3	↖	26	↖
4	↗	27	↗
5	↘	28	↘
6	↙	29	↙
7	↕	30	↕
8	↔	31	↔
9	↗↘	32	↗↘
10	↖↙	33	↖↙
11	↗↙	34	↗↙
12	↖↘	35	↖↘
13	↕↔	36	↕↔
14	↗↕	37	↗↕
15	↖↕	38	↖↕
16	↗↔	39	↗↔
17	↖↔	40	↖↔
18	↗↙↕	41	↗↙↕
19	↖↙↕	42	↖↙↕
20	↗↙↔	43	↗↙↔
21	↖↙↔	44	↖↙↔
22	↗↙↕↔	45	↗↙↕↔
23	↖↙↕↔	46	↖↙↕↔
24	↗↙↕↔	47	↗↙↕↔
25	↖↙↕↔	48	↖↙↕↔
26	↗↙↕↔	49	↗↙↕↔
27	↖↙↕↔	50	↖↙↕↔
28	↗↙↕↔	51	↗↙↕↔
29	↖↙↕↔	52	↖↙↕↔
30	↗↙↕↔	53	↗↙↕↔
31	↖↙↕↔	54	↖↙↕↔
32	↗↙↕↔	55	↗↙↕↔
33	↖↙↕↔	56	↖↙↕↔
34	↗↙↕↔	57	↗↙↕↔
35	↖↙↕↔	58	↖↙↕↔
36	↗↙↕↔	59	↗↙↕↔
37	↖↙↕↔	60	↖↙↕↔
38	↗↙↕↔	61	↗↙↕↔
39	↖↙↕↔	62	↖↙↕↔
40	↗↙↕↔	63	↗↙↕↔
41	↖↙↕↔	64	↖↙↕↔
42	↗↙↕↔	65	↗↙↕↔
43	↖↙↕↔	66	↖↙↕↔
44	↗↙↕↔	67	↗↙↕↔
45	↖↙↕↔	68	↖↙↕↔
46	↗↙↕↔	69	↗↙↕↔
47	↖↙↕↔	70	↖↙↕↔
48	↗↙↕↔	71	↗↙↕↔
49	↖↙↕↔	72	↖↙↕↔

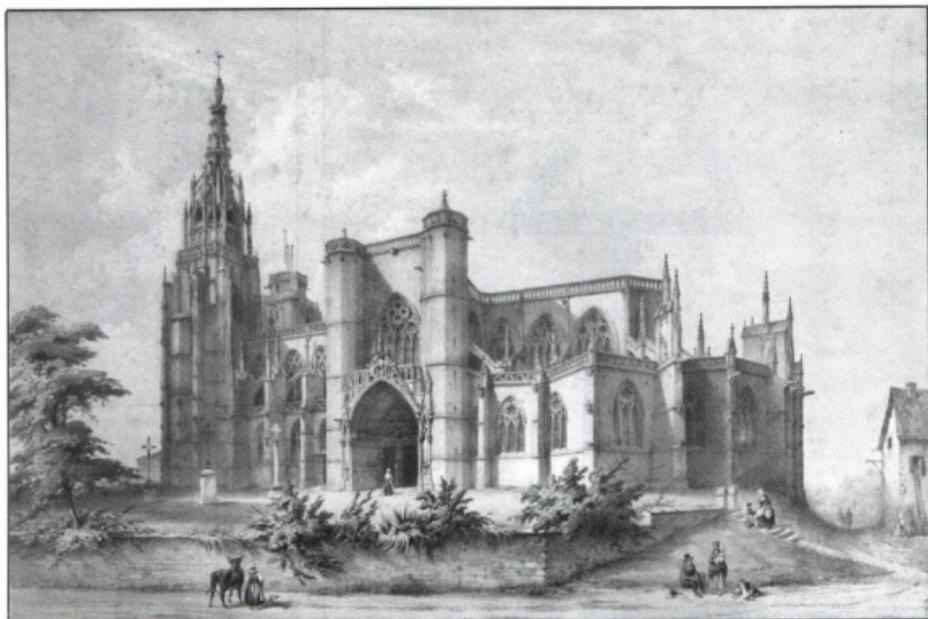
angles différents : droit, aigu ou obtu. L'ensemble est en bois peint en noir pour mieux se détacher sur le ciel. Les manœuvres sont commandées depuis le "bureau" par un système de poulies et de fils de laiton.

Etant donné que l'appareil est placé sur le toit du bâtiment, l'agent "stationnaire" ne peut pas voir les manœuvres qu'il exécute. Pour pallier à ce défaut il dispose, devant lui, d'un modèle réduit, mis au point par Breguet, "le répéteur" qui reproduit les mouvements effectués. Pour transmettre un message, le "stationnaire" observe à la longue-vue la position du poste émetteur situé en amont, reproduit le signe sur un registre, mentionne l'heure exacte, effectue les manœuvres permettant de placer son appareil dans la même position, puis à l'aide d'une seconde longue-vue vérifie que le poste situé en aval reproduit fidèlement cette disposition.

Afin d'assurer le secret de la transmission, chaque signal correspond à un chiffre du code que seuls les agents disposant du registre peuvent décrypter. Ainsi les stationnaires ignorent totalement les dépêches qu'ils reproduisent.

Chaque poste était desservi par 2 stationnaires qui effectuaient chacun un service de 12 heures. En 1850, ce travail leur rapportait environ 700 F par an, mais ils devaient fournir la graisse, l'huile et le plomb nécessaires à l'entretien du matériel ! Heureusement pour eux, les transmissions n'étaient pas permanentes et cela leur permettait d'exercer un second métier.

Octave Lallemant dans son ouvrage "Les vieux télégraphes" paru en 1912, note que "Pendant les repos qui lui étaient accordés le télégraphier se délassait en entretenant un petit jardinet et en ramassant du combustible pour son bureau. L'hiver pendant les longues séances brumeuses d'aucuns plantèrent le petit sapin de Champagne. Parmi les métiers qu'exerçaient les agents en dehors de leur service citons ceux de peigneur (de chanvre) et de tisserand ; M. Desnoyers, le premier agent de La-Croix-en-Champagne, était Parisien et jouait du violon. Saby et Jacquesson du même poste avaient chacun une jambe de bois" (sic)...



N.D. de l'Épine et la tour chappe
(Bibl. de Châlons)

De 1793 à 1852, le télégraphe optique de Chappe desservait 29 villes à l'aide de 534 stations. Par temps clair, il fallait 20 minutes pour qu'un signal, émis à Paris parvienne à Toulon. Chappe avait bien tenté d'améliorer son procédé mais le télégraphe électrique l'avait déjà distancé...

La dernière ligne de télégraphe optique fut abandonnée en France en 1855. Mais,

l'appareil de Chappe a non seulement équipé le premier réseau français mais également les réseaux d'Égypte, de Tunisie et d'Algérie.

Par ailleurs, les télégraphes russes, prusso-allemands et américains furent des systèmes directement inspirés de ce modèle car la télégraphie optique resta une technologie française jusqu'en 1844.



Principales lignes télégraphiques Chappe en 1832



Le télégraphe chappe sur la tour N.D. de l'Épine

le télégraphe électrique

L'électricité, mais essentiellement l'électricité statique, était déjà connue au XVIII^e siècle. On frottait du verre ou de la résine à l'aide d'un chiffon ou d'un cuir et l'on s'amusait à voir jaillir de petites flammes bleues ou à recevoir des décharges...

En 1753, un savant écossais proposa un système permettant de transmettre un message à une certaine distance. Basé sur les lois de l'électricité statique, il permettait de sélectionner de petits papiers portant chacun une lettre de l'alphabet. Il fallait autant de fils conducteurs que de lettres et le procédé était extrêmement lent.

En 1774, un Genevois, Georges Lesage, reprit le procédé à son compte et s'efforça de l'améliorer. Les résultats furent décevants.

En 1782, si l'on en croit un certain Bachaumont, le télégraphe électrique aurait — déjà — été pensé par un Rémois, l'avocat Linguet. *"Son projet prétendu d'une communication facile entre deux endroits éloignés paraît n'être que le rêve de quelque plaisantin désœuvré... Il s'agirait d'établir sous terre des conducteurs électriques en fil de fer doré renfermés dans des tuyaux garnis de résine. Une machine électrique à l'une des extrémités... des lettres de métal, des caractères tachygraphiques à l'autre, rendraient cet appareil très-propre à transmettre... à une distance considérable des avis fort détaillés..."*

Vers 1800, profitant des travaux de Galvani, l'Italien Alexandre Volta (1754-1827) met au point la première pile électrique qui permet enfin de disposer de l'électricité et, vers 1820, André Ampère (1775-1836) et Dominique Arago (1786-1853) inventent l'électro-aimant. Les conditions sont désormais réunies pour découvrir le télégraphe électrique.

L'une des premières expériences réalisées mérite d'être mentionnée. Le poste émetteur était formé de piles d'où partaient un faisceau de 2×5 fils. A la réception les fils aboutissaient à 10 plaquettes métalliques. Le code de transmission était formé par les combinaisons entre plaquettes. L'agent préposé à la réception posait ses doigts sur les plaquettes métalliques tandis que celui préposé à l'émission commutait alternativement les piles formant le code. Immédiatement son collègue recevait une décharge électrique entre deux ou plusieurs doigts selon le message! Bien que l'intensité soit faible, cette façon de tenir ses collègues "au courant" ne fut pas retenue...

En 1820, André Ampère décrit un appareil qui par l'intermédiaire de 25 fils pourrait sélectionner les 25 lettres de l'alphabet mais,

il ne semble pas avoir réalisé l'expérimentation.

En 1832, l'américain Samuel Morse (1791-1872) imagina de relier à son manipulateur plusieurs fils commandant chacun une plume. La combinaison des traces de chaque plume sur un papier devait former les lettres de l'alphabet correspondant au message transmis.

Durant 20 années, les chercheurs tentèrent avec plus ou moins de bonheur de s'affranchir d'un code et de transmettre leurs messages "en clair", c'est-à-dire avec des caractères alphabétiques et les systèmes à aiguilles et cadrans typés furent nombreux.

En 1832, le russe Pavel Schilling réalise à Saint Petersburg un appareil comportant 6 aiguilles aimantées et agissant par déviation, commandées chacune par un fil.

En 1833, les allemands Gauss et Weber mettent également au point un télégraphe à aiguilles.

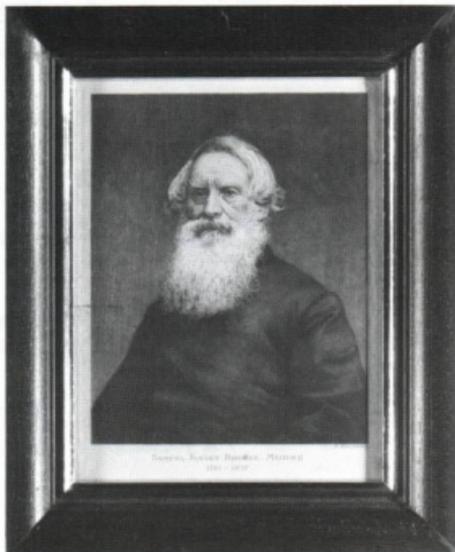
En 1837, William Cooke et Charles Wheatstone réduisent le système à 5 aiguilles et déposent leur premier brevet en juin de la même année.

En 1838, les frères Higton et, conjointement Davy, perfectionnent le procédé en ne mettant plus que 3 aiguilles.

En 1842, Cooke et Wheatstone qui ont poursuivi leurs investigations, réussissent à n'avoir plus que 2 aiguilles.

En 1843, Bain arrive enfin au bout du compte en n'utilisant qu'une seule aiguille et qu'un seul fil.

Cependant, en Amérique, Samuel Morse continue ses expérimentations et, le 28 septembre 1837, dépose une demande de brevet. Il s'est rendu compte que les appareils Wheatstone en Angleterre et Siemens en Allemagne sont, non seulement trop lents mais, surtout, exigent trop de fils. Il cherche



Samuel Finley Breeese Morse

donc — à l'inverse — à s'affranchir du système alphabétique et trouve un code simple pouvant être émis sur un seul fil à l'aide d'un petit manipulateur qui donne des impulsions longues ou brèves s'inscrivant sous la forme de traits ou de points sur une bande de papier. C'est le "Code Morse".

L'Amérique n'ayant pas accepté son idée, Samuel Morse l'offre à l'Angleterre, à la Russie et à la France. Aimablement... tout le monde l'éconduit !

Après de nombreuses difficultés et dans l'indifférence générale, Morse peut enfin équipé la ligne Washington-Baltimore avec son télégraphe. Elle sera inaugurée en janvier 1845...

En France, après de longues tergiversations, la première ligne télégraphique Paris-Rouen est expérimentée en mai 1845. Les poteaux

de lignes sont implantés le long de la voie de chemin de fer car on craint toujours les actes malveillants et, à cette époque, ces voies sont gardées militairement.

L'appareil Foy-Breguet utilisé sur ce premier réseau reproduit électromécaniquement les signaux optiques de Chappe sur un petit cadran. Il a l'avantage d'être directement compatible avec le télégraphe aérien toujours en service mais nécessite deux fils, ce qui double le coût d'établissement. Il fut abandonné à partir de 1854.

Louis Breguet mit également au point un second appareil dit "télégraphe à cadran". Il est basé sur le "système pas-à-pas". L'émetteur est constitué d'une roue crantée où chaque dent transmet une impulsion lorsqu'on fait tourner. Une impulsion signifie A, deux impulsions B, etc... A la réception une roue à rochet placée en correspondance

signale la lettre émise. Bien que lent et — déjà — archaïque, il fut particulièrement utilisé sur le réseau des chemins de fer et, après 1863, sur les réseaux cantonaux.

Un autre appareil similaire mais plus perfectionné, dû à Right et Nigrón, servit à transmettre les résultats des courses dans les cafés de Paris.

A partir de 1857, l'administration s'équipe en télégraphe Morse. C'est un progrès car la transmission ne nécessite qu'un fil par opérateur et on peut émettre 25 mots à la minute. Autre avantage, il laisse une trace écrite qui, bien que codée, peut faire référence.

En 1863, le Français Meyer, reprenant une idée émise par Rouvier en 1858, réussit, à partir du type Morse, à réaliser un système "multiple" qui permettrait à 4 opérateurs d'échanger en "temps partagé", c'est-à-dire presque simultanément, 4 messages sur une même ligne. C'est, à nouveau, un progrès sensible dans la communication.

En 1862, un nouvel appareil avait été adopté par l'administration : le "télégraphe Hugues". David Hugues (1831-1900) est né à Londres. Il a pris la nationalité américaine et travaille en France. Son invention présente un grand intérêt car il s'agit d'un appareil imprimant en signes typographiques. Il est d'autre part d'une manipulation aisée puisque l'opérateur dispose d'un clavier de 28 touches donnant directement les lettres, chiffres et ponctuations. Sa rapidité est également excellente avec sa possibilité de 40 télégrammes à l'heure. Dans son principe, l'appareil repose, en partie, sur l'idée émise par Ampère en 1820 et qui, elle, nécessitait 25 fils. Ici, il ne s'agit plus que de 28 "moments électriques" de durées variables, transmis par une seule ligne. Entre l'émetteur et la "roue type" imprimant le message, une synchronisation rigoureuse a été obtenue par un système d'horlogerie.

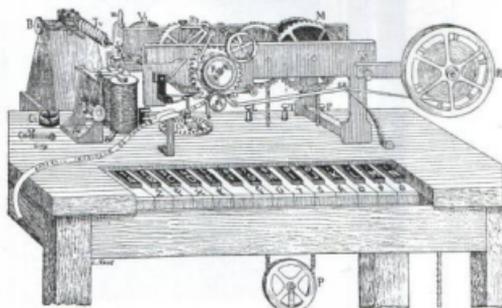
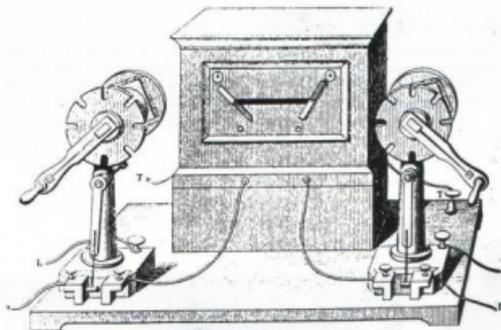
Concurrentement avec le télégraphe Morse, le "Hugues" fut rapidement adopté dans tous les pays d'Europe et était encore normalement utilisé dans certains bureaux de province il y a quelques décennies.

Les télégraphes Morse-Meyer et Hugues représentaient un progrès certain mais, si le procédé Meyer offrait la possibilité de communications "multiples" en simultanéité apparente, il nécessitait la connaissance d'un code particulier. Quant au système Hugues, il avait l'avantage de transmettre et d'imprimer "en clair" mais, ne pouvait émettre qu'une seule dépêche à la fois.

L'idéal aurait été de pouvoir émettre et recevoir en clair et imprimés, plusieurs messages émis simultanément par plusieurs opérateurs. Le problème était évoqué par les ingénieurs mais, c'est un paysan champenois autodidacte qui le résolut.

Emile Baudot (1845-1903) originaire de Magneux en Haute-Marne, déposa son premier brevet pour un télégraphe multiple et imprimant le 17 juin 1874. Il avait résolu la première partie du problème posé par "l'exploitation cyclique synchrone" entre stations. Grâce à lui et à l'électronique nous pouvons, aujourd'hui, suivre les émissions télévisées...

L'appareil Foy-Breguet



Croquis de l'appareil Hugues (L. Naud)

télégraphe baudot

SYSTEME MULTIPLE ET IMPRIMANT

Jean Maurice Emile Baudot, fils de Pierre Emile Baudot et de Irma Couchot, est né le 11 septembre 1845 à Magneux, village situé à quelques kilomètres de Wassy en Hte Marne. Il mourut en 1903 et repose au cimetière de Magneux où sa tombe est entretenue par l'Administration des P.T.T.

Bien que n'ayant qu'une instruction primaire et, pour tout bagage, le métier d'agriculteur qu'il pratique avec ses parents, il décide à 24 ans de passer le concours de surnuméraire et est reçu. Sur sa demande d'admission, il notera d'ailleurs simplement à la rubrique profession : "cultivateur".

En 1869, il est nommé surnuméraire à la station des télégraphes de Chaumont et s'initie au fonctionnement et au maniement de l'appareil Morse type Mayer. En septembre de la même année, il est muté à Paris pour suivre un stage de manipulation de l'appareil américain Hughes.

Son stage terminé, il est nommé à la Station Centrale de Paris le 16 juillet 1870 puis muté à Bordeaux avec la qualité d'employé de 5^{ème} classe le 31 août de la même année.

La guerre éclate et Emile Baudot est mobilisé le 30 décembre 1870 pour être affecté à la brigade spéciale de télégraphe... optique ! La guerre terminée, il réintègre son service le 3 février 1872.

Curieux de nature, il a soigneusement examiné les appareils qu'il est appelé à manipuler et en a noté les défauts. Il a même réussi à leur apporter quelques perfectionnements. Cependant il est conscient de la faiblesse de son instruction générale et se met à l'étude de l'électromécanique en même temps qu'il cherche à créer un appareil plus performant. Bien évidemment, il fait ses études et ses travaux durant ses loisirs mais, la fatigue aidant, il commet deux erreurs de transmissions dans son travail et se voit infliger deux blâmes, car l'Administration ne permet aucune négligence.

Heureusement pour lui, Héquet, chef de la Station Centrale de Paris s'intéresse à ses recherches et le 1^{er} juillet 1873 Baudot devient employé de 4^{ème} classe.

Poursuivant ses recherches, il finit par penser un appareil qui permettrait des transmissions multiples sur un fil unique et qui, à la réception, imprimerait directement des lettres en caractères typographiques, mais il n'a pas les moyens financiers de réaliser un prototype.

Conseillé et encouragé par Héquet, Baudot propose de céder son invention à l'administration si celle-ci consent à le subventionner.

L'idée est acceptée, mais il doit fournir le plan de son projet. Autre dilemme, car il ne sait pas dessiner et bien sûr n'a pas les moyens de recourir à un dessinateur professionnel.

C'est Xiffre, un de ses collègues, qui se propose de lui rendre ce service gracieusement, mais il est muté en Cochinchine à fin décembre 1873. C'est donc un autre de ses collègues, Vicart, qui va lui dessiner ses schémas... gratuitement.

Le 17 juin 1874, Emile Baudot dépose sa première demande de brevet pour un "système de télégraphie rapide". Elle sera enregistrée sous le N° 103 898 et le 25 juillet il adresse un "Mémoire à l'Administration" qui décrit son appareil. Héquet, son chef, appuie vivement sa requête par un courrier en date du 28 juillet. Bien que ce projet apparaisse déjà comme un progrès, Baudot le repense, le perfectionne et dépose un second brevet le 17 juin 1875.

L'administration lui alloue alors un crédit de 2 500 F pour réaliser un prototype et, en décembre 1875, les premières expériences ont lieu "en local".

En juillet 1877, le procédé est mis en service à titre expérimental sur la liaison Paris-Bordeaux. C'est un succès !... En 1878 l'appareil est présenté à l'Exposition Universelle de Paris. En 1881 un modèle perfectionné participe à l'Exposition Internationale d'Electricité de Paris. En mars 1883 un stand est consacré au télégraphe Baudot à l'occasion d'une autre Exposition Internationale d'Electricité...

Très rapidement le système est mis en service sur les grandes lignes télégraphiques de France puis sur les lignes internationales Paris-Rome (1887), Paris-Milan (1894), Paris-Vienne (1897). En collaboration avec l'ingénieur Picart, il est ensuite adapté aux liaisons



Emile Baudot

par câbles sous-marins Marseille-Alger (1899) et Paris-Alger (1903).

Les pays étrangers adoptent également ce nouveau procédé : Hollande (1885), Italie (1887), Suisse (1896), Autriche (1897), Brésil (1897), Indes Britanniques (1898), Belgique (1909), Argentine (1912), Roumanie (1913).

Enfin, en 1927, le système est appliqué aux transmissions télégraphiques par radio.

La plupart de ces réseaux était encore en service en 1954. Ce qui donne une pérennité de plus de 75 ans à l'invention de ce paysan champenois génial.

À l'inverse de bien d'autres inventeurs, Emile Baudot ne fut pas oublié. En 1892 il reçut le titre d'Ingénieur et obtint de nombreuses distinctions : Médaille d'Or de l'Exposition Universelle (1878), Chevalier (1878) puis Officier (1898) dans l'Ordre de la Légion d'Honneur, Chevalier de l'Ordre de Léopold de Belgique (1882), Chevalier dans l'Ordre de François Joseph d'Autriche-Hongrie (1884), Chevalier de l'Ordre de St Maurice et Lazare d'Italie (1900), Chevalier de la Couronne d'Italie (1901)...

En 1926, le Comité Consultatif International des Communications Télégraphiques désigna l'unité de vitesse de transmission des signaux télégraphiques par le signifiant "Baud", diminutif de Baudot.

Malgré cette "bonne fortune" qui semble présider à sa carrière, Emile Baudot eut de nombreux déboires avec un de ses collègues, Louis Mimault, et l'affaire devait se terminer tragiquement.

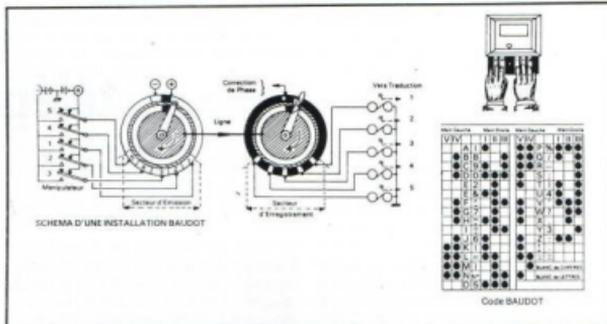
Au printemps 1870, Louis Mimault, qui était né le 27 avril 1847 à Mailly dans la Vienne, fut muté à Paris pour y suivre des cours de télégraphie. Il y rencontra Baudot. Les deux hommes avaient le même génie inventif et si cette passion les rapprocha un temps, elle se mua rapidement en rivalité.

Le 17 janvier 1874, soit 5 mois avant Baudot, Mimault dépose une demande de brevet pour un appareil imprimant les dépêches en signes télégraphiques par points. Il utilise un code à 5 impulsions transmises par 5 fils de lignes au moyen d'un clavier à 28 touches. Puis, le 4 juillet de la même année, il dépose un second brevet car, entre-temps, il s'est rapproché du procédé Baudot et n'utilise plus qu'un fil de transmission et un clavier à 26 touches.

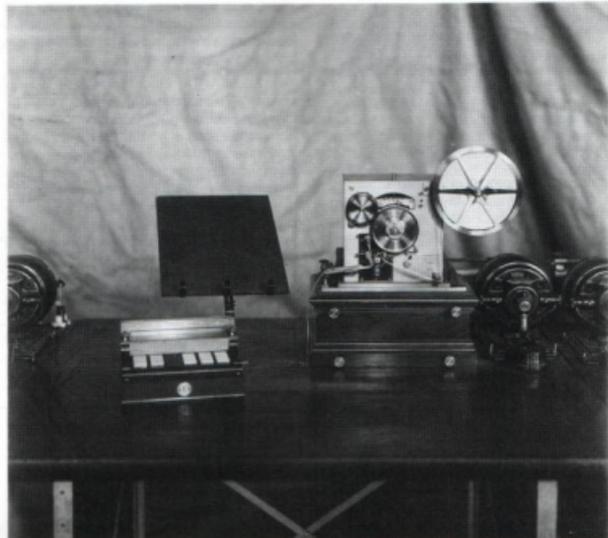
L'administration des P et T, saisie des propositions Baudot et Mimault, les fait examiner par François Raynaud, inspecteur, professeur de l'École Supérieure des Postes et Télégraphe, ancien élève de l'École Polytechnique. Celui-ci conclut en faveur du système Baudot.

Ce premier échec ne décourage pas Louis Mimault qui, le 26 novembre 1874, dépose une addition à son brevet.

En novembre 1875, Mimault croit avoir décelé, dans l'invention de Baudot, un principe qu'il a lui-même déposé avec son premier brevet. Il propose alors à Emile Baudot de s'établir en association mais ce dernier refuse malgré des demandes répétées. C'est alors que Mimault fait saisir les appareils Baudot chez le constructeur



L'appareil Baudot



Dumoulin-Froment en février 1876 et intente un procès en contrefaçon le 17 juin 1877.

Le 15 mai 1879, le Tribunal Civil de la Seine rejette le grief mais accorde quelques droits au plaignant. Mécontents, les deux partis font appel. Une commission de hauts fonctionnaires se réunit et conclut que "les revendications de M. Mimault ne sont nullement fondées, M. Baudot n'ayant rien emprunté au système de M. Mimault". C'est le début de la catastrophe pour ce dernier car la Cour d'Appel de Paris le 7 mai 1882, puis celle d'Amiens le 27 mai 1884, enfin la Cour de Cassation le 4 mai 1885 annulent le jugement du 15 mai 1879 en lui donnant tous les torts.

Mimault, malgré cela, continue ses recherches et prend encore deux autres brevets les 5 mars et 24 avril 1886. Malheureusement pour lui, entre temps et sans tenir compte des

procédures judiciaires, l'administration a non seulement adopté mais déjà mis en service le télégraphe Baudot.

Tous ces échecs finissent par ulcérer le caractère de Louis Mimault et, progressivement, son esprit s'égaré. Le 4 juillet 1886, à Paris, il blesse deux élèves de Polytechnique et un passant de plusieurs coups de revolver. Arrêté et jugé, il bénéficie, eu égard à son état mental, d'un non-lieu le 21 août 1886.

Libéré et réintégré aux P et T, Mimault n'est, hélas, pas guéri. En janvier 1887, il exige de l'administration la prolongation de ses brevets, un poste d'ingénieur, une distinction honorifique et 100 000 F d'indemnité. Une commission spéciale rejette sa requête le 8 décembre 1887 et la lui notifie le 4 janvier 1888 au matin. C'en est trop pour Mimault qui voue une rancune tenace au polytechnicien François Raynaud qui a écarté son projet en



Service télégraphique "Baudot"



Emile Baudot devant ses appareils en service



1874. A 11 heures du matin, ce 4 janvier, il l'abat de plusieurs coups de revolver, en plein Paris, à l'angle des rues de l'Université et de Bellechasse.

Le 2 juillet 1888, Louis Mimault est condamné à dix ans de travaux forcés et vingt ans d'interdiction de séjour. Il avait 47 ans...

Faute d'avoir été expérimenté, nous ignorons quels étaient les avantages du procédé Mimault. On peut cependant penser que le choix de l'inspecteur François Raynaud a été dicté par son souci de doter l'administration de la meilleure technologie du moment.

En effet, Baudot a mis en application plusieurs lois d'électromécanique pour créer son appareil et, si nous voulions le décrire précisément, il nous faudrait — comme pour l'édition Dunod de 1913 — un ouvrage de 480 pages !...

Succinctement, le clavier d'émission comporte 5 touches et chaque signe que l'on veut transmettre est formé par 5 impulsions positives ou négatives de durées égales. Un code de pré-sélection "blanc de chiffres" ou "blanc de lettres" permet à chacun de ces signes d'avoir, au choix, la valeur d'une lettre et d'un chiffre ou d'une lettre et d'une ponctuation. Procédé de sélection qui s'apparente à celui utilisé sur nos actuelles machines à écrire.

Ainsi, lorsque l'opérateur appuie sur la 3^{ème} touche à partir de la gauche, il envoie le signal ++++ qui, selon sa pré-sélection correspond à la lettre A ou au chiffre 1.

A la réception 5 électroaimants polarisés recevront les impulsions et déclencheront 5 palpeurs d'une roue crantée qui, à leur tour, agiront sur un marteau qui, en frappant sur le bon caractère d'un disque typographique imprimera la lettre correspondante sur une

bande de papier. A ce niveau, en jouant toujours sur la simplicité, cette impression s'apparente au procédé de la "pince Dymo".

Avec 5 touches et 31 combinaisons seulement, le procédé permet de transmettre les 58 signes typographiques à une cadence de 12 codes par seconde, soit 60 impulsions. De plus, l'appareil étant "multiple", c'est-à-dire permettant à certaines installations de disposer de 6 opérateurs, il était possible de transmettre 6 messages/différents à la cadence de 18 codes/seconde soit 90 impulsions sur le même fil.

En fait la transmission n'était pas simultanée mais successive et alternée pour chaque signe de chaque message, émetteurs et récepteurs étant équipés d'un dispositif distributeur permettant de remettre le tout dans le bon ordre à l'instant de l'impression.

Herse de télégraphe à l'hôtel des Postes
Châlons 1917 (Ph. Fontugne)



Télégraphe militaire "Hugues" Châlons 1918 (Ph. P. Fontugne)



Télégraphe militaire "Baudot" Châlons 1917 (Ph. P. Fontugne)



Préfecture des Ardennes.



LIGNE

DE

TELEGRAPHIE ELECTRIQUE

Entre Epernay, Mézières et Sedan.

ARRÊTÉ.

Mézières, le 5 Décembre 1895.

Nous, **PREFET** du département des Ardennes, Officier de l'Ordre Impérial de la Légion-d'Honneur, Vu le décret en date du 6 janvier 1895, qui ordonne l'établissement de plusieurs lignes de télégraphie électrique, spécialement celle d'Epernay à Mézières et Sedan, qui doit emprunter provisoirement, dans le département des Ardennes, le parcours des routes impériales n° 31, entre Reims et Launois; départementale n° 1^{re}, entre Launois et Mézières; et impériale n° 64, entre Mézières et Sedan;

Vu la demande en date du 1^{er} de ce mois, de M. **REAVES**, Inspecteur de la ligne électrique de Meuseuse, charge de l'établissement de cette ligne, qui doit être prolongée jusqu'à Sedan,

ARRÊTONS :

Art. 1^{er}. — M. **REAVES**, Inspecteur, est autorisé, en vue de l'établissement de la ligne de télégraphie électrique de Paris à Mézières et Sedan, sur la route impériale n° 22, entre le Centre du département de la Meuse et Estrois; sur la route départementale n° 1^{re}, entre Launois et Mézières; et sur la route impériale n° 64, entre Mézières et Sedan.

Il a pu être des points à l'intérieur des routes de Reims à Mézières, à 6^h 13 de la cote du Sud, et à l'intérieur de la route de Meuseuse à Sedan, à 1^{re} 08. Ces points seront placés généralement à 75 mètres de distance, les uns des autres.

Il a été fait les réglages nécessaires en l'Etat provisoire des fils, sans enlever aux arbrés appartenant à l'Etat, mais encre à leur suite dans les limites convenues sur la ligne électrique.

Il a pour des points sur les routes, et a écrit des tranchées portées au sol, sans enlever aucune racine.

Il a été fait, à la suite, les travaux nécessaires à la plantation des poteaux, lorsque le nature du terrain rendait trop difficile tout autre mode de travail.

Art. 2. — Les indemnités auxquelles paraissent avoir droit les propriétaires, pour cause de dommages résultant de l'exécution des dispositions et des travaux, seront réglées à l'amiable, ou, en cas de contestation, par le Conseil de préfecture.

Les perceptions et tous les autres renseignements seront, d'ailleurs, pris en compte par les agents de l'Administration dans l'exécution de cette mesure d'intérêt général.

Art. 3. — MM. les Agents de service télégraphique continueront provisoirement, pour l'exécution de leurs travaux dans le département, avec M. l'ingénieur en chef des Ponts et Chaussées. Ils se concerteront ainsi avec MM. les Sous-Préfets, chargés spécialement de l'ordre de leur service.

Art. 4. — MM. les Méires, les Commisaires de Police, et M. le Commandant de la Gendarmerie sont invités à veiller à ce que M. **REAVES** et les agents employés avec eux soient pas entravés dans leurs travaux, et à leur prêter, au besoin, aide et assistance.

Art. 5. — Le présent arrêté sera publié et affiché, à la diligence de MM. les Sous-Préfets et Méires, dans toutes les communes traversées par la ligne électrique.

Fait à Mézières, les jour, mois et an susdits.

Le Préfet des Ardennes,
V^o FOY.

N° 41-10388-10391, 1^{er} Bureau.

Affiche Arch. dép. de la Marne (Aff. Tr. VI.21)



Grande herse sur le théâtre de Châlons en 1918



Herse sur le théâtre de Châlons

Herse rue de la Marne à Châlons en 1914

Herse place de la République à Châlons



Herse sur la préfecture de Châlons en 1911



Herse sur la poste de Châlons en 1917



4 - CHALONS-sur-MARNE



7. CHALONS-sur-MARNE - La P

le téléphone

En 52 av. J.-C., Jules César, dans ses commentaires de la "Guerre des Gaules", raconte qu'après la révolte des Carnutes à Orléans (Cenabum), les "crieurs" gaulois transmettent la nouvelle de collines en collines. Entre le lever du jour et la tombée de la nuit, le message avait parcouru 236 km (160 miles) et était connu des Arvernes (Auvergne).

En 1667, le physicien anglais Robert Hooke expérimenta le "téléphone à ficelle", un jouet qui semble être connu depuis fort longtemps puisqu'on raconte que, déjà au XVI^e siècle, les amoureux espagnols l'utilisaient pour communiquer secrètement. Notons — au passage — que ce jeu enfantin est bien connu en Champagne : il suffit de défoncer deux boîtes cylindriques et d'en remplacer l'un des fonds par une vessie de porc tendue (ou une feuille de vinyle !). On noue une ficelle fine au centre de chacune de ces membranes et, lorsque la ficelle est bien tendue, il suffit de parler dans l'une des boîtes pour que le partenaire qui a mis l'autre boîte à son oreille, entende le message...

Evidemment nous sommes encore loin du téléphone ! L'invention de ce procédé ne pourra être possible qu'avec la découverte de l'électricité. Encore fallait-il en déterminer le principe...

En 1837, deux physiciens américains, Henri et Page, découvrent la "musique galvanique" produite par une tige métallique soumise à des suites d'aimantations et désaimantations rapides. Un phénomène aujourd'hui bien connu avec le "ronflement" des transfo...

En 1843, le Genevois De la Rive réussit à augmenter l'intensité des vibrations produites en réalisant la première bobine d'induction.

Jusqu'en 1852, les savants, tels le Français Froment ou l'Allemand Neeff ne cherchent qu'à produire des sons musicaux...

En 1854, le Français Charles Bourseul, dans un écrit publié le 16 août dans "L'Illustration" formule, pour la première fois, l'idée de principe de téléphone. "Imaginez que l'on parle près d'une plaque mobile assez flexible... que cette plaque établisse et interrompe successivement la communication avec une pile, vous pourrez avoir à distance une autre plaque qui exécutera en même temps exactement les mêmes vibrations".

En 1860, l'Allemand Philip Reiss, professeur de physique et de musique à Friedrichsdorf expérimente un appareil transmettant des mélodies et le baptise... "Téléphone".

Mais, la date de naissance du téléphone — du vrai — celui qui nous permet de converser à travers le monde — est le 14 février 1876,

date à laquelle Bell dépose sa demande de brevet au bureau des patentes de Washington.

Alexandre Graham Bell (1847-1922) est né à Edimbourg (Ecosse). Il s'est fixé à Boston (Etats-Unis). Enseignant en physiologie vocale, il recherche une technique permettant aux sourds d'entendre. Le docteur Clarence Blake l'initie à la physique et l'informe des recherches européennes sur la transmission des sons. Bell s'intéresse également au télégraphe et cherche à l'améliorer en utilisant les fréquences. Menées conjointement, ses deux recherches vont le conduire à découvrir le téléphone et, en 1875, il parvient à transmettre quelques mots.

En 1876, il dépose sa demande de brevet et réussit à communiquer sur une ligne en fil nu longue de 3 km. Sa demande sera accompagnée d'un mémoire descriptif.

Son appareil est constitué d'un aimant permanent entouré d'une bobine et devant lequel se trouve une membrane de fer doux. Les vibrations de la voix entraînent des

variations du flux magnétique provoquant des courants d'induction. Le phénomène se propage sur la ligne et reproduit les vibrations sur la membrane du récepteur.

Cette invention va — elle aussi — déclencher un procès mais, il faut reconnaître qu'ici la coïncidence est vraiment surprenante :

Bell a déposé sa demande à Washington le 14 février à 14 heures et recevra le brevet n° 174 465 le 7 mars. Or, le 14 février, donc le même jour et toujours à Washington mais, cette fois, à 16 heures, l'électricien Elisha Gray de Chicago dépose, lui aussi une demande accompagnée de dessins et d'un mémoire pour un appareil identique !

L'enquête détermina qu'aucun appareil n'était effectivement construit à cette date, que seul Bell avait ensuite réalisé les premières expériences et que sa demande avait été déposée 2 heures avant celle de Gray. Graham Bell fut déclaré "découvreur" du téléphone...

La France avait été une nation "pionnière" en matière de transmission télégraphique mais,

Charles Bourseul et son chien (L'Illustration, 21.11.1908)



curieusement, le téléphone n'y reçut qu'un accueil méfiant. Les Etats-Unis, l'Allemagne et l'Angleterre avaient déjà largement développé leurs réseaux quand, en 1877, dans notre pays, quelques officiers firent quelques expériences de liaisons téléphoniques militaires apparemment sans lendemain...

En 1879, le gouvernement — toujours aussi peu intéressé — accorda trois demandes de concessions pour des réseaux téléphoniques privés, respectivement aux sociétés Hebrard, Foucher de Careil et Berton & Cie.

En 1880, les sociétés Hebrard et Foucher de Careil forment la Compagnie des Téléphones et Berton & Cie passe à la Banque Franco-Egyptienne. Enfin, ces deux nouvelles sociétés fusionnent pour créer La Société Générale des Téléphones qui comptera alors un peu plus de 300 abonnés.

De son côté la Compagnie des Chemins de fer du Nord équipe ses lignes Paris-St Quentin et Paris-Amiens tandis que le général de Nansouty relie l'observatoire du Pic du Midi de Bigorre à la station télégraphique de Bagnères de Bigorre.

Il faudra attendre l'Exposition d'Electricité de 1881 et le succès du "Théatrophone" réalisé par la Société Générale des Téléphones au Palais de l'Industrie pour que le téléphone soit reconnu comme moyen de liaison efficace et son expansion pourra — enfin — se réaliser sur le territoire français à partir de 1882.

Cette même année, la Société Générale des Téléphones obtient du Gouvernement l'autorisation de desservir par une même ligne deux abonnés habitant un même immeuble avec un abonnement réduit. Elle généralise également les "mini-réseaux" intérieurs. De

cette époque datent les premiers "tableaux annonceurs".

A Reims, le 31 décembre 1882, le premier réseau téléphonique privé est installé malgré un nombre restreint d'abonnés.

Le 1^{er} avril 1883, le Gouvernement, qui s'est finalement décidé à tenter une première expérience, met en service une ligne Paris-Reims et établit un réseau public qui compte 150 abonnés et des "cabinets téléphoniques" dans la gare, les bureaux de poste et les établissements publics rémois.

Dans le premier annuaire édité par le Ministère, à la rubrique "Vins", on relève les noms de "Henriot et Cie, rue des Marcs 5", "Pommery Veuve et fils, rue Vauthier-le-Noir, 7", "Roederer (Théophile) et Cie, route de Châlons".

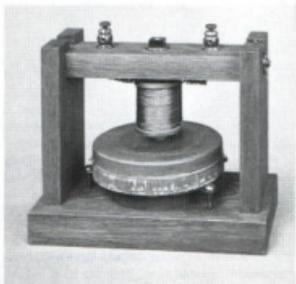
A Troyes, le 7 août 1883, une réunion se tient dans la salle d'audience du Tribunal de Commerce. 40 abonnés potentiels sont présents sur les 62 qui avaient signé un engagement.

Le 1^{er} avril 1884, le service téléphonique est ouvert. Le central est installé dans le bureau de poste, rue Charbonnet. On dénombre 104 abonnés. Ce nombre va s'accroître régulièrement : 125 à fin 1884, 149 au 21 décembre 1889, 364 au 1^{er} juin 1903, 678 au 1^{er} juillet 1910...

Le 16 mai 1891, la liaison Paris-Troyes est réalisée.

Les réseaux cantonnaux vont s'établir progressivement: Romilly sur Seine en 1891, Bar sur Seine en 1892, Bar sur Aube en 1894, Nogent sur Seine en 1895, Les Riceys et Arcis sur Aube en 1899, Méry sur Seine et Plancy en 1901...

Pour que l'installation d'un réseau soit projetée puis réalisée, il faut qu'un organisme public, chambre de commerce ou d'industrie, municipalité... en fasse la demande et "collecte" les futurs abonnés. Dans les débuts ce nombre d'abonnés n'était pas défini mais, très rapidement, la Société Générale des Téléphones ne prit en considération que les demandes présentant un minimum de 100 engagements.



Poste expérimental de Bell 1875

Une liste, provenant de la ville de Châlons sur Marne nous renseigne sur l'évolution de ces demandes de lignes téléphoniques privées. La première demande, en janvier 1889 émane de la Municipalité, pour son hôtel de Ville. En 1890, il y a 3 demandeurs, dont "M. Brunel, directeur de l'usine à gaz". En 1891, il y a également 3 demandes. Le 13 juillet 1892, la Municipalité demande un poste pour son usine des Eaux... La Compagnie des Pompiers ne sera reliée que le 24 mars 1895...

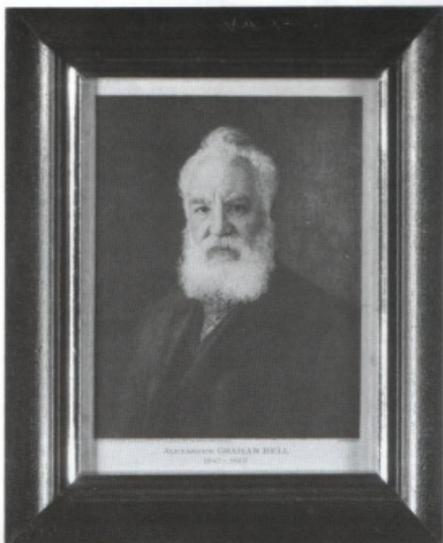
En 1890, l'Etat qui a maintenant pris en mains le réseau par le biais d'une "Direction Générale des Postes et Télégraphes", n'exige plus un nombre d'abonnés minimal... à condition que la municipalité qui fait la demande s'engage à faire l'avance des fonds nécessaires à la réalisation du réseau...

A Charleville-Mézières, la commission spéciale formée par la Chambre consultative des Arts et Manufactures chargée d'étudier l'établissement d'un réseau téléphonique se réunit en février 1890. Le chroniqueur local du "Petit Ardennais" précise que "le projet d'installation d'un réseau téléphonique... continue à être bien accueilli par les intéressés... des adhésions assez nombreuses seraient assurées..."

Le 1^{er} janvier 1891, le réseau de Charleville-Mézières est ouvert. Il y a... 23 abonnés !

Au 31 décembre 1891, selon les documents administratifs, les circuits mis en service en Champagne-Ardenne sont ceux de Paris-Reims, Paris-Troyes, Reims-Epernay, Epernay-Ay, Epernay-Hautvillers, Reims-Pontfaverger, Reims-Warmerville, Braux-Mézières-Charleville, Troyes-Romilly sur Seine.

La situation des réseaux, ville par ville, permet de connaître précisément les dates de mises en service urbaines ainsi que le nombre d'abonnés à ce moment.



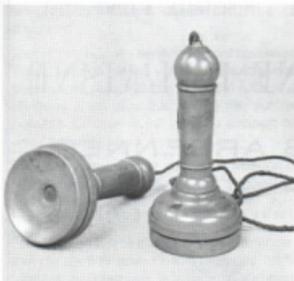
Alexander Graham Bell

1 ^{er} avril 1883 - Reims	442 abonnés
1 ^{er} avril 1884 - Troyes	104 abonnés
22 août 1887 - Warmeriville	6 abonnés
22 août 1887 - Pontfaverger	7 abonnés
15 janvier 1891 - Sedan	71 abonnés
1 ^{er} juillet 1891 - Epernay	53 abonnés
16 juillet 1891 - Ay	9 abonnés
1 ^{er} août 1891 - Châlons s Marne	49 abonnés
1 ^{er} septembre 1891 - Braux	6 abonnés
14 octobre 1891 - Hautvillers	1 abonné

Pour des raisons qui n'apparaissent pas très clairement mais qui semblent tenir à des difficultés de subventionnement, le réseau téléphonique de la Haute-Marne n'a été entrepris qu'en 1898-99.

Le 22 août 1900, un procès-verbal de délibération du Conseil Général analyse la situation à cette date : "... Seules, les villes de Chaumont, Langres, St Dizier, Biesles, Nogent, Montigny, Bourbonne, Wassy et Eclaron étaient reliées au réseau général. Depuis le téléphone a été successivement installé à Andelot, Bologne, Brevuannes, Clefmont, Doulaincourt, Froncles, Joinville, Longeau, Manois, Montier en Der, Neuilly-l'Evêque, Orquevaux, Prez sous Lafauche, Rimaucourt, Roche sur Rognon, Rolampont et Vignory".

Le document ajoute que "Vaux sur Blaise et Vaux sous Aubigny ont traité directement



Téléphone Bell 1877

avec l'Etat" et qu'il reste donc "24 localités à relier : Arc en Barrois, Bourmont, Bussières les Belmonts, Châteauvillain, Chevillon, Dancoivoir, Daumarlin, Doulevant, Fays-Billot, Laferté sur Amance, Graffigny, Heuilly-Cooton, Jonchery, Juzencourt, Maranville, Melay, Meuse, Osne le Val, Poissons, Pouilly, Prauthoy, Sommevoire, Thonance les Joinville et Voisey".

Les conditions pour devenir "abonné" sont très variables selon les régions, les villes ou les villages. Chaque cas fait l'objet d'une convention particulière.

En 1890, à Charleville-Mézières, "L'abonnement principal comporte l'usage d'une ligne reliant l'établissement de l'abonné à un bureau central et d'un poste téléphonique complet. Le poste téléphonique complet se compose outre les appareils générateurs d'électricité d'un appareil récepteur et transmetteur et d'un dispositif d'appel. Le prix de l'abonnement est fixé à 200 fr. par an ; il ne peut être consenti pour moins de 3 années... l'Etat prend à sa charge la fourniture du



Poste Ader 1879

matériel de la ligne et les appareils générateurs d'électricité... il ne fournit pas les appareils récepteurs et transmetteurs du poste téléphonique... l'abonné... est seulement tenu de les choisir parmi les modèles-types indiqués par l'administration et de pourvoir à leur remplacement quand ils sont devenus impropres au service... Un appareil pour grandes distances, système Ader... comprenant un transmetteur avec deux récepteurs, sonnerie à résistance, coûte 150 fr. Le même appareil pour distance de 20 km est d'une valeur de 100 fr. seulement... L'abonné doit aussi comprendre avec les frais d'établissement de la ligne... une part contributive de 15 fr par 100 m ou fraction de 100 m de fil simple... Les cercles et établissements publics qui mettent leur installation au service de leurs clients, acquittent un abonnement double de l'abonnement normal".

En 1891, l'imprimé n° 1392-45 de la direction générale des Postes et Télégraphes stipule :

"Art. 9 - 1 - Le montant de l'abonnement principal est fixé :

A - Dans le périmètre du réseau : à 400 fr à Paris et 300 fr dans les départements pour les réseaux souterrains.

A 200 fr. pour les réseaux aériens.

Il peut être fixé à 150 fr. ou 100 fr., dans certains cas particuliers.

Il est réduit de 50 p. 100 pour les services publics de l'Etat et de 25 p. 100 pour les services publics des départements et des communes...

Abonnement supplémentaire :

2 - Le montant de l'abonnement supplémentaire est fixé ainsi qu'il suit :

A - Quand le poste supplémentaire est installé dans le même immeuble que le poste principal :

A 160 fr. à Paris

A 120 fr. dans les départements...

Art. 23

... les tarifs d'abonnement déterminés par la présente police ne sont pas applicables aux abonnés des réseaux de l'Etat qui payaient une redevance inférieure..."

Afin de restituer ces tarifs par rapport à 1990, il faut savoir qu'entre 1880 et 1894, un bon ouvrier agricole — le Smicard de l'époque — gagnait 4 sous de l'heure, soit 0,20 F.

Si l'on compile les annuaires de 1892/93/94, on se rend compte que les abonnés sont, majoritairement, industriels, artisans, commerçants et de professions libérales. Sur l'ensemble des départements des Ardennes, de l'Aube et de la Marne (la Haute-Marne n'est pas encore reliée), on ne signale que 15 propriétaires, 5 particuliers et 1 rentier (!?).

Par ailleurs, les industries et commerces reliés aux réseaux sont particulièrement significatifs de l'économie du moment. En voici quelques exemples :

Annuaire de la Marne pour 1892

6 apprêteurs, 2 fabricants de biscuits, 5 marchands de bois, 7 marchands de charbon, 1 fabricant de bougies, 5 brasseries, 3 chaudronniers, 8 constructeurs mécaniciens, 2 cordiers, 1 distillateur, 1 fabrique d'étain, 9 filatures, 2 fonderies, 15 imprimeurs, 107 fabricants en laines et tissus, 22 courtiers en laines, 21 manufacturiers en tissage, 4 peigneurs, 13 teinturiers apprêteurs, 4 dégraisseurs, 5 négociants et courtiers en vins, 1 vannier.



Poste appareil murale Marty 1910

Annuaire de l'Aube pour 1893

44 bonnetiers, 3 cartonniers, 1 fabrique de chaussons, 1 cordier, 5 usines d'impression et teintures pour bonneterie, 1 imprimeur, 10 commissionnaires en laines, 2 papeteries, 4 teinturiers, 1 maître de verrerie, 1 commerçant en vins.

Annuaire des Ardennes pour 1894

5 fabricants de boulons, 1 brasseur, 2 cloutiers, 2 fondeurs, 1 forge, 1 fabricant de cuisinières, 8 négociants en drap, 6 ferron-

neries, 2 minotiers, 32 fabriques de drap, 3 filatures, 7 négociants en laines et tissus, 3 teinturiers apprêteurs.

Si, en 1880, le réseau français comptait 300 abonnés, la Société Générale des Téléphones en avait déjà 2 107 en 1881 puis 3 573 en 1882, lorsqu'elle obtint la concession du Gouvernement. En 1889, elle avait atteint le chiffre de 9 129 abonnés.

Jusque là, l'Etat se contentait d'une ristourne de 10 % sur les sommes perçues. Mais cette rapide extension qui semblait s'ouvrir sur d'immenses perspectives, allait à l'encontre de la pensée centralisatrice qui présidait à toutes les grandes décisions et, en 1889, l'Assemblée Nationale, par 435 voix contre 65, décide de reprendre le téléphone, d'en faire un service public et... un Monopole d'Etat. Malgré quelques remous, l'administration prend possession des bureaux de la Société Générale qui peut cependant continuer ses fabrications et la location de ses appareils aux usagers.

La saturation, la paralysie des lignes ne sont pas l'apanage de notre époque. Voici ce qu'en dit un chroniqueur de journal "Le Parisien de Paris" en 1897.

"Il est devenu notoire qu'il est, la plupart du temps, plus simple de prendre l'omnibus — et pourtant ! — ou d'envoyer pedestrement le commissionnaire du coin porteur d'un message, que de communiquer par le fil. L'enfant d'Auvergne, de son pas lourd et malgré les stations qu'il pourra faire chez le troquet du coin, arrivera encore bon premier".

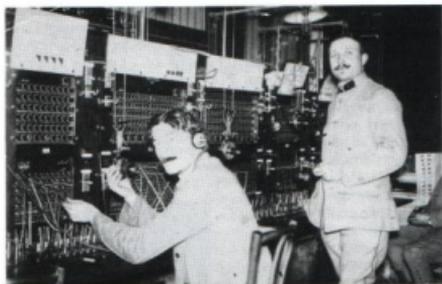
Cet engorgement du réseau fait partie de ce qu'il est convenu d'appeler "les maladies de jeunesse" :

La commutation entre abonnés se fait manuellement à partir d'un poste tenu par une "demoiselle des téléphones" or, tous les appels que reçoit ou émet cette préposée sont nominatifs ! Cela donne quelque chose du genre "Ici la Banque Claude Lafontaine, cours d'Orléans à Charleville, voulez-vous

me mettre en rapport avec Monsieur Georges Hoppenot, directeur de la Société anonyme de filature de schappe, boulevard Danton à Troyes". De central à central, les demoiselles repassaient le message jusqu'à la connection complète de toutes les lignes et à condition qu'au passage, il ne se soit pas créé de confusion ou de mauvaise compréhension !...

Pour remédier à ce "verbiage" inutile, le Ministère du Commerce, de l'Industrie et des Postes et Télégraphes décide donc, en 1897, de remplacer ces appels nominatifs par un appel au numéro.

Au lieu d'applaudir à cette novation facilitant le trafic, notre chroniqueur s'élève avec indignation : "De par le bon plaisir de M. le ministre des Postes et Télégraphes et en dépit de l'état-civil, nous ne nous appellerons plus Pierre, Paul ou Jean, mais le 100, le 22 ou le 366. Nous serons numérotés comme les moutons du Berry, les facres parisiens et les forçats".



Central téléphonique militaire à Châlons 1917

ORDRE

Il est interdit d'établir des communications télégraphiques et téléphoniques ou d'utiliser les lignes pré-existantes lorsqu'elles n'aboutissent pas directement à un bureau de l'Etat. Il est également interdit de prendre des dérivations sur les lignes ou les cables quels qu'ils soient.

Toute infraction au présent ordre sera considérée comme délit d'espionnage et passible des Conseils de guerre.

Le Général Commandant l'Armée.

Affiche Arch. dép. de la Marne (Aff. T.V.31)

ALMANACH ANNUAIRE
 HISTORIQUE, ADMINISTRATIF & COMMERCIAL
 DE LA
MARNE, DE L' AISNE
 ET
DES ARDENNES
 Publié par MAFOT-BRAINE
 Imprimeur-Libraire-Editeur

1884  26^{ème} année

Orné de Sept magnifiques gravures sur bois

Prix : 60 centimes

REIMS
 CHEZ L'ÉDITEUR, RUE DU CADRAN-SAINT-PIERRE, 6
 CHEZ TOUS LES LIBRAIRES ET DANS LES GARES

Les photographies des postes téléphoniques présentés en pages 22-23 sont extraites de la Collection Historique de 60 cartes postales éditée par l'Association pour la Recherche Historique des Télécommunications

Si deux personnes ont chacune un téléphone il suffit qu'un fil les relie pour qu'elles puissent se parler. Lorsqu'elles sont trois, une liaison "triangulaire" convient encore. Mais, dès que ce nombre d'abonnés augmente, ce type de liaison devient impensable et il est alors nécessaire de relier chaque abonné par un fil à un poste central où une personne va connecter le fil du demandeur à celui du demandeur pour établir la communication. C'est le principe du réseau téléphonique.

A Reims, en 1883, d'un poste central rayonnent 5 nappes de 20 à 45 fils qui se subdivisent elles-mêmes en de multiples nappes rayonnant au fur et à mesure de leur avancement pour finir en un "éventail" de fils uniques aboutissant chacun à un poste d'abonné.

Toutes ces nappes aériennes sont soutenues fil à fil, par des herse verticales haultabonnées sur les toits puis, lorsque la nappe à force de divisions n'est plus que de 10 fils, sur des potelets. Chaque fil est isolé du support par une "porcelaine".

Plus tard, lorsque l'on établit les liaisons de ville à ville, ces nappes de fils vont courir sur des poteaux de bois au long des voies ferrées.

En 1882, on utilise d'abord un fil d'acier de 2 mm de section mais l'installation des 45 fils formant la première nappe s'avère particulièrement difficile par suite de la raideur et du poids de l'acier.

M. Ravasse, commis des télégraphes qui dirige les travaux décide alors d'utiliser un fil de bronze siliceux de 11/10°. Ce fil, plus souple et moins lourd, va permettre d'augmenter les portées. On s'aperçoit également que ce matériau est moins sensible aux verglas et aux vibrations dues aux effets du vent. La plus grande portée ainsi réalisée est de 300 m avec 12 fils et joint l'angle de la rue de Mars à celui du faubourg de Laon.

Bien qu'on ne mette qu'un fil par abonné — le retour du courant s'effectuant simplement par "la terre" — on se rend compte très rapidement, avec la croissance de la demande, que ces nappes de fils — qui s'ajoutent à celles du télégraphe — deviennent pléthoriques, d'une surveillance et d'un entretien difficile et qu'enfin elles n'améliorent pas la qualité du paysage. Aussi, dans certaines grandes villes — à Paris notamment — on s'efforce de passer par les égouts. Le procédé est moins disgracieux mais ne réduit pas pour autant, le nombre de fils...

La solution idéale serait de pouvoir établir, comme pour le télégraphe, des liaisons multiples sur un seul fil. Mais, la résolution du problème est beaucoup plus ardue. En téléphonie on peut choisir "mécaniquement" des fréquences. Avec le téléphone, ce sont les vibrations dues à la voix qui induisent des courants ondulatoires complexes et irréguliers. Enfin pour compliquer un peu plus les

données, on s'est aperçu qu'il n'y avait pas deux individus ayant rigoureusement la même voix...

Sans entrer dans les détails techniques, disons que les spécialistes purent, progressivement, maîtriser la technique en utilisant des "bobines d'équilibre" permettant de coupler des circuits.

Ce procédé permit d'abord de "faire passer" une communication téléphonique et un message télégraphique dans un fil de fer de 5 mm puis dans un fil de cuivre de 3 mm et enfin de 2,5 mm.

C'est alors que l'on s'est rendu compte que le "retour à la terre" n'était pas idéal et qu'il était de beaucoup préférable d'utiliser une "paire" de fils car, avec "2 paires" on pouvait obtenir 6 "voies" de communication.

La recherche se poursuivant, en 1950, on pouvait faire passer sur "2 paires", 9 voies et 1 ligne télégraphique et, enfin, 60 voies. Progressivement, le "ciel" se dégageait de cet amoncellement de fils disgracieux...

Parallèlement à ces études, vers 1924, les techniciens mettent au point le premier câble souterrain répondant partiellement aux normes internationales et, en 1925, on pose la première ligne souterraine à longue distance qui relie Paris à Strasbourg. Elle traverse la Champagne, comme au temps du télégraphe Chappe...

De 1950 à 1970, la transmission va faire un nouveau bond avec l'utilisation du câble coaxial. Ainsi, avec 2 "coaxes" on va pouvoir transmettre 900 voies en 6 MHz, puis 2 700 en 12 MHz, enfin 10 500 avec 60 MHz.

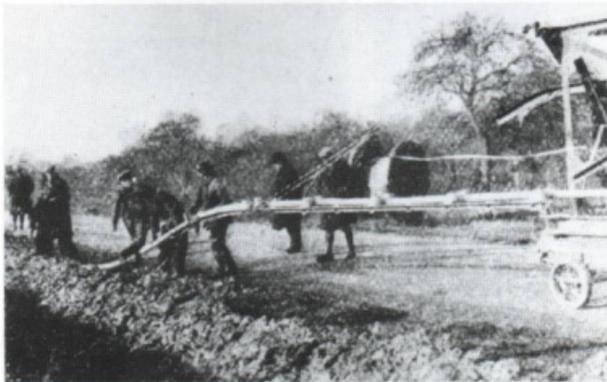
MHz = Mégahertz, le "hertz" étant l'unité de mesure des fréquences pour une période d'une seconde.

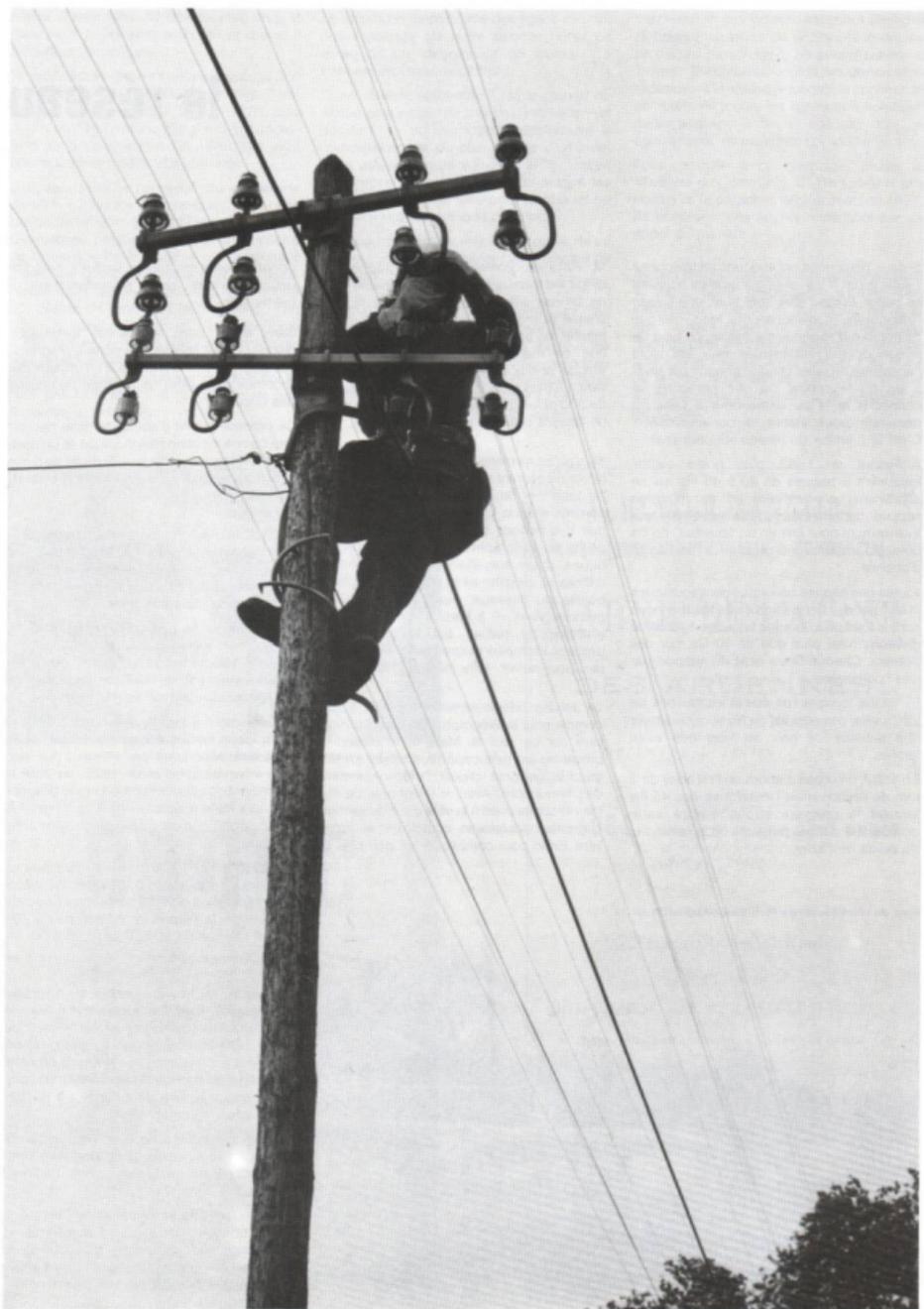
Jusque là, on travaille encore en "système analogique", c'est-à-dire que l'on utilise les ondulations produites par la voix. A partir de 1970, cette transmission va se faire progressivement en "système numérique", procédé complexe qui transforme les sons en un code informatique binaire dont l'unité est le "bit" (abréviation de *binary digit*).

Pour imaginer notre propos, on peut comparer la téléphonie au disque et dire qu'entre 1883 et 1990, elle est passée du "rouleau de cire" au "disque compact".

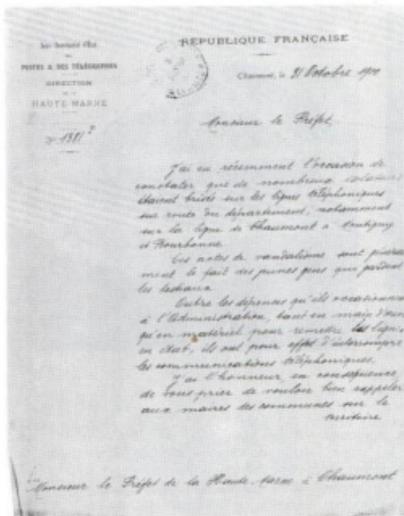
Grâce aux "faisceaux hertziens" puis à la "fibre optique", ce système numérique va permettre, non seulement, d'augmenter le nombre de communications de manière considérable mais également d'en accélérer la propagation.

Pose du câble souterrain Paris-Strasbourg en 1925





Monteur grimpe au poteau avec ses griffes



1 - Plainte pour vandalisme, les isolateurs sont brisés au "tance-pierres"

2 - Infra répartiteur au Cérés de Reims

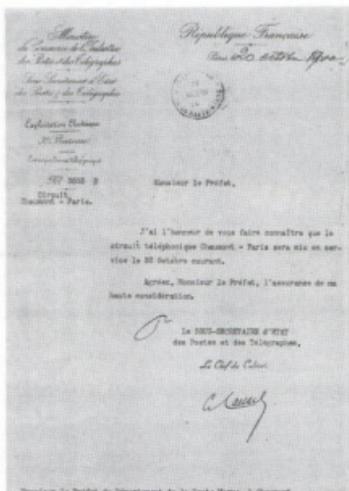
3 - Fusée perforatrice Grundomat à Voût en 1976

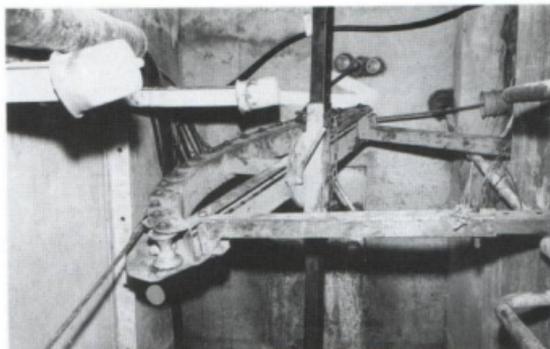
4 - Mise en service du circuit Chaumont-Paris, 22.10.1900

5 - Tranchée avec gânes

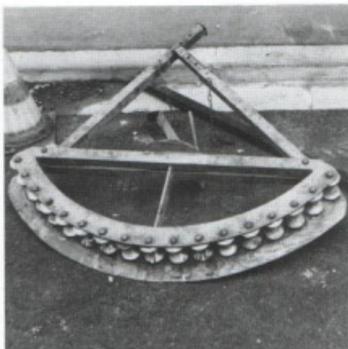
6 - Caterpillar équipé pour la pose des câbles souterrains

		2
1		3
6	5	4





Appareil de tirage d'angle des câbles inventé en Champagne (Ph. M. Juge)



L'arrivée de la fibre optique est en train de révolutionner les transmissions par ses performances.

Le principe en est simple : c'est celui des "fontaines lumineuses" ou de ces lampes de chevet formées d'un bouquet de fibres dont les pointes s'illuminent lorsqu'on allume l'ampoule dissimulée dans le socle.

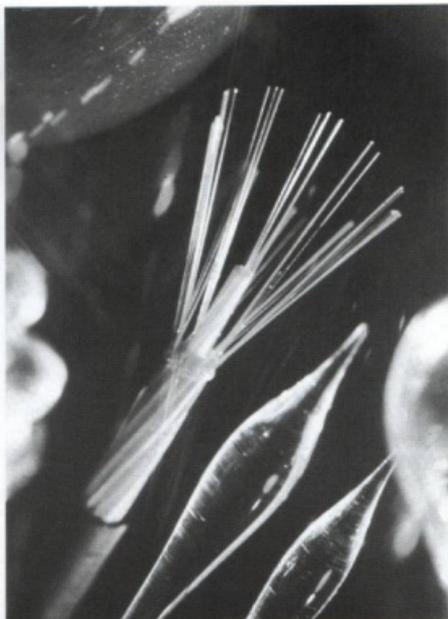
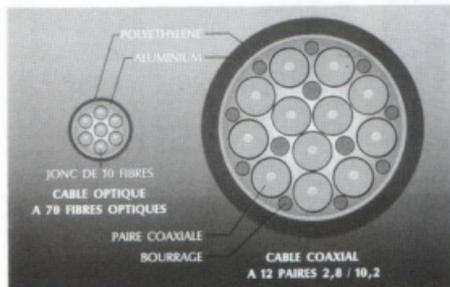
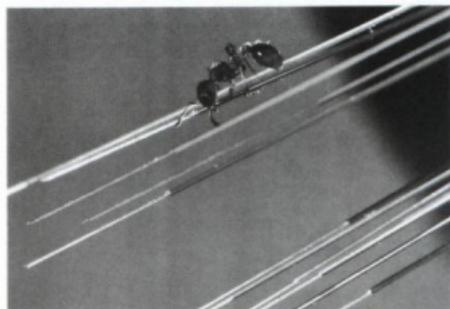
En transmission, le câble optique le plus simple est constitué par 10 fibres enroulées en spirale autour d'une âme et enserrées dans une gaine de protection. Chaque fibre

est une sorte de "tuyau" de quelques centièmes de millimètres dont le "cœur" rempli de silice mesure, selon les modèles, de 10 à 50 millièmes de millimètre. Le "poste émetteur" est formé par des diodes électroluminescentes d'une puissance de 50 micro-watts ou par des diodes laser générant des signaux de 1 à 2 milliwatts.

Ces fibres sont aptes à transmettre — entre autres — des signaux "téléphoniques" ou des émissions "vidéo"...

A titre comparatif, un câble coaxial "classique" de 12 paires mesure 68 mm de section, pèse 3,7 tonnes/km et permet 46 080 voies alors qu'un câble optique de 25 mm de section ne pèse que 400 kg/km et offre la possibilité de 268 500 voies... et les techniciens espèrent pouvoir faire mieux à brève échéance !!!

Avec la fibre, le débit et la distance ne comptent plus et les usagers que nous sommes, pourraient, à l'avenir en profiter... financièrement...



les centraux



Le premier central installé à Reims en 1882-83 est décrit dans un article de H. Portevin publié dans "Almanach Annuaire historique, administratif et commercial de la Marne, de l'Aisne et des Ardennes" édité par Matot-Braine en 1884.

"Le poste central comprend :

1° La tourelle que nous avons décrite plus haut ;

2° La chambre des paratonnerres, destinée à garantir les appareils contre les courants d'induction par les temps orageux. Cette chambre est disposée de telle sorte qu'on puisse instantanément reconnaître les fils de chacun des abonnés et les relier aux appareils du poste central dans l'ordre le plus commode pour le service ;

3° La salle des téléphones, où se trouvent les appareils qui servent à mettre les abonnés en communication les uns avec les autres.

Ces appareils comprennent pour chaque abonné un annonceur, destiné à faire savoir qu'il demande la communication, et d'un commutateur, au moyen duquel on peut le relier à un abonné quelconque ou à un appareil téléphonique portatif, avec lequel l'employé du bureau central peut lui parler.

Les commutateurs et annonceurs sont groupés par tableaux de 25, rangés sur les

deux faces d'un grand meuble qui occupe le centre de la salle.

A l'intérieur se trouvent toutes les communications, qu'en raison de cette disposition on peut visiter sans rien démonter.

Le service du poste central est fait par des jeunes filles, à raison de une pour deux tableaux. Lorsque l'annonceur d'un abonné tombe, la jeune fille place de suite son téléphone sur le commutateur de cet abonné pour lui demander avec qui il veut communiquer ; elle appelle alors l'autre abonné et, dès qu'il a répondu, relie les deux commutateurs au moyen d'un cordon souple en cuivre, terminé par deux clefs spéciales. La fin de la conversation est indiquée par une nouvelle chute des annonceurs, et la communication est alors retirée.

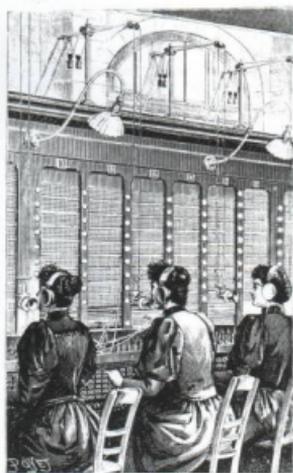
Ce modèle de central dit "manuel" en raison de son mode opérationnel, est resté en service, avec quelques perfectionnements, jusqu'à l'arrivée des systèmes "semi-automatiques" en 1928.

La description donnée par notre chroniqueur rémois, bien qu'exacte, manque de quelques précisions techniques. Dans le central, le courant nécessaire au fonctionnement est fourni par deux batteries de piles type Leclanché. Les lignes des abonnés arrivent dans la "chambre des rosaces" puis, de là, se prolongent par des fils isolés à la paraffine et rassemblés en câbles jusqu'aux panneaux verticaux du "meuble commutateur". Chaque abonné est représenté sur ce standard par un "volet annonceur" et un "jack-knife" auquel est raccordée sa ligne. Lorsque l'abonné envoie un appel, un électroaimant provoque la chute du volet à pivot et découvre son nom inscrit sur un carton. L'opératrice qui dispose d'un "combiné" portable, relève le volet, insère sa fiche dans le jack de l'abonné et entre en communication avec lui en "lançant le cri d'usage". Elle branche ensuite son combiné sur le jack du client demandé puis réunit les deux abonnés par leurs jack respectifs au moyen d'un "cordon de communication à deux fiches" et note l'heure. Lorsque les deux abonnés "raccrochent", les volets annonceurs retombent. L'opératrice retire le cordon de communication, relève les volets et note l'heure de fin.

Quand on sait qu'un meuble de ce genre fait quelques mètres de long, que l'opération décrite est la plus simple — il faut parfois abouter plusieurs cordons — que l'opératrice est toujours debout et qu'il lui faut réaliser ses connexions dans un délai de 12 à 15 secondes... on voudra bien reconnaître que les "demoiselles du téléphone" n'ont pas "la vie en rose".

Le "cri d'usage" utilisé par les opératrices n'est rien d'autre que notre "Allo !" qui, en ce temps, s'écrivait plus fréquemment "Hallo !". Il semble que cet appel est la francisation de l'américain "Hello !". Quand au "jack" qui, nous l'avons vu, est désigné, à l'époque, comme "Jack knife", le "couteau de Jack", c'était — avant de devenir une fiche de connexion, un appareil de filature rappelant une lame de canif.

Les premiers appareils de téléphonie automatiques des Américains Connolly et Mac Tighe furent présentés à l'Exposition d'électricité de Paris en 1881 mais ne reçurent qu'un accueil mitigé. En 1891, l'Américain Almon B. Strowger dépose son brevet pour un central automatique et, le 3 décembre



1892, le premier central automatique "Strowger" est inauguré dans l'Indiana. Il dessert 75 abonnés et fonctionne bien — sous réserve que les usagers manoeuvrent judicieusement les boutons placés sur leur poste.

Ironie de l'histoire, ce matériel qui n'apparaîtra en France qu'en 1913, est mis en service aux U.S.A. dans une ville au nom "bien chez nous" : LA PORTE !

C'est en 1896 que le premier cadran d'appel circulaire permettant de composer les "numéros" est inventé et mis en exploitation. A partir de 1899, on met au point, aux Etats-Unis, les systèmes de "sélecteurs de milliers,



Central d'Épernay : M^{lle} Hougras, Boucher, Encillon, Lambert, Reynal, Simonot, M. Eugène Encillon.

certains, dizaines et unités" qui équipent les centraux puis, vers 1907, la pré-sélection des abonnés, enfin on ajoute les compteurs de taxation.

Ces différents centraux automatiques systèmes "Strowger", "Rotary" ou "Ericsson" se trouveront dans quelques villes de France à partir de 1913.

Mais, vers 1912, cet automatisme intégral ne paraît pas encore totalement fiable et on préfère mettre en service un système semi-automatique qui équipera la région Champagne-Ardenne jusqu'à l'apparition et à la généralisation de l'"automatique" à partir de 1928.

Suivant cette technique, l'appel de l'abonné est automatiquement pré-sélectionné et dirigé sur le pupitre d'une opératrice qui, après avoir pris connaissance de la demande, agit sur une série de clés et de boutons qui connectent automatiquement l'abonné demandé avec le demandeur. Le travail de la "standardiste" s'en trouve allégé et elle peut travailler assise — ce qui n'est pas négligeable !

En septembre 1928, c'est à Troyes que l'on ouvre, à titre expérimental, le premier central automatique "R6" ayant une capacité de 2 000 abonnés. Ce "système R6" est de conception française et a été mis au point à la Cie des Téléphones Thomson-Houston par l'ingénieur F. Gohorel.

En 1929, une Commission spéciale, nommée par le Sous-secrétaire d'Etat aux P.T.T., Germain-Martin, se prononce, après étude, en faveur de l'extension du "R6" pour l'équipement de toutes les villes de province.

En 1931, le central de Reims est automatisé avec un "R6" d'une capacité de 4 000 abonnés.

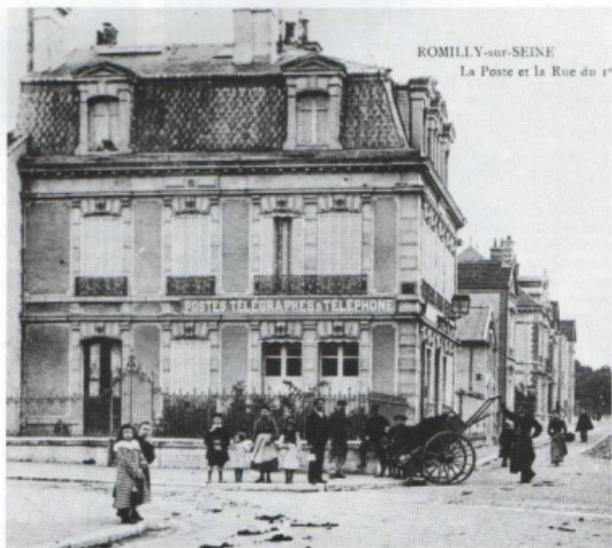
En 1934, le centre de Charleville est équipé à son tour d'un "R6".

La guerre de 1939-45 freine nécessairement l'évolution des transmissions. Cependant le "R6" de Reims est étendu durant cette période et se trouve porté à 4 000 abonnés.

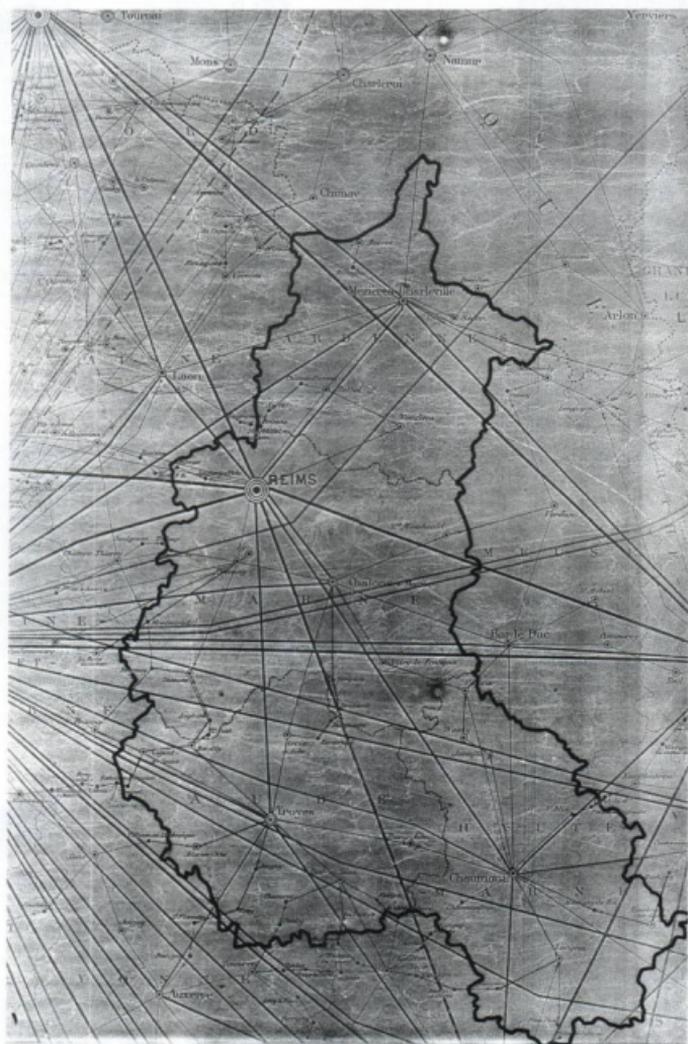
En 1960, ce même "R6" de Reims est à nouveau étendu ce qui porte sa capacité à 10 000 lignes.

La même année le Centre de Châlons sur Marne reçoit un autocommutateur "type L.43".

En 1964, le "R6" de Troyes est remplacé par un système électromécanique plus puissant du type "cross-bar CP 400" avec une capacité de traitement automatique de 9 600 lignes.



La Poste de Romilly sur Seine vers 1900





La Poste à Ste Savine en 1909



L'Hôtel des Postes de Ste Savine vers 1930



L'ancienne Poste de Troyes gardée militairement en 1914



La Poste de Chavanges vers 1900

L'hôtel des Postes à Châlons au début du siècle

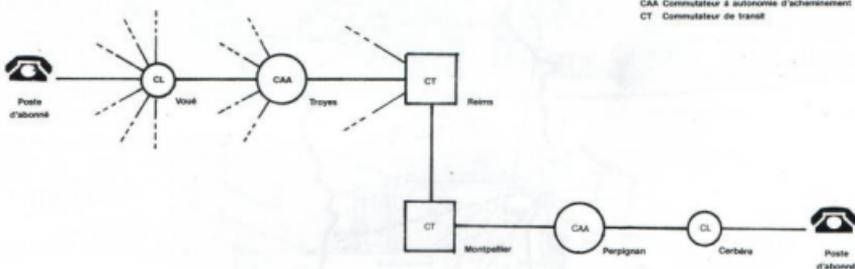
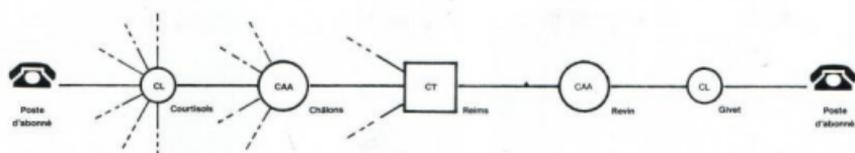


Le bureau de Poste d'Anglure en 1930





LIAISONS D'ABONNÉS EN CHAMPAGNE ARDENNE



CL Commutateur local
 CAA Commutateur à autonomie d'acheminement
 CT Commutateur de transit

Centre Cérés de Reims





Projet d'un hôtel des Postes à Troyes, non retenu

L'hôtel des Postes "Jargondis" à Troyes



**EQUIPEMENT ELECTRONIQUE
REGIONAL
1990**

Centre
principal
d'exploitation

Equipe-
ment
d'abonnés

CPE CHARLEVILLE

Mohon E 10 1	30525
Mohon E 10 2	14348
Revin E 10	12915
Sedan E 10	22760
Rethel E 10	21023

CPE TROYES

Jargondis E 10	21208
Europe E 10	29576
Bar-sur-Aube E 10	18550
Romilly-sur-Seine E 10	19380
Ste Savine AXE	20247

CPE CHALONS S/ MARNE

Châlons s/ Marne MT 25	31912
Châlons s/ Marne AXE	14144
Vitry-le-François	19324

CPE EPERNAY

Epernay MT 25	18227
Epernay AXE	15978
Sézanne MT 25	15336

CPE REIMS

Reims MT 25 1	47152
Reims MT 25 2	26675

CPE CHAUMONT

Chaumont E 10	20967
Langres E 10	21387
St Dizier E 10	22196

Nombre d'abonnés
en service en 1990
567 000



Armoire de sous-répartition

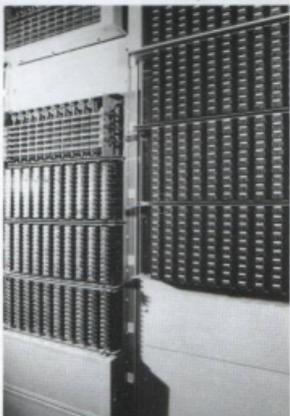


Recherche de dérangement

Service des dérangements à Charleville



Compteurs d'abonnés



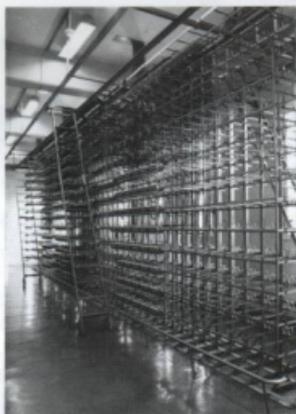
Service des



Centre régional de coordination
Nouvelle numérotation à 8 chiffres



Répartiteur dans un central,
arrivée extérieure



Répartiteur dans un central

Travée de supervision :
dérangements, alarmes, essais...



Essais de circuit





Direction Régionale des Telecom Châlons sur Marne

télécommunication hertzienne

Du gros fil de fer de "parc à vaches" au quasi microscopique "fil de lumière" de la fibre optique, la transmission a fait, en quelques décennies, un bond technologique considérable.

Il est aussi une autre forme de communication à distance qui, depuis 1953, couvre notre région. Toutes proportions gardées, elle rappelle les "tours" du télégraphe Chappe, à ceci près qu'il ne s'agit plus d'émettre des signaux visibles mais des ondes radio-électriques.

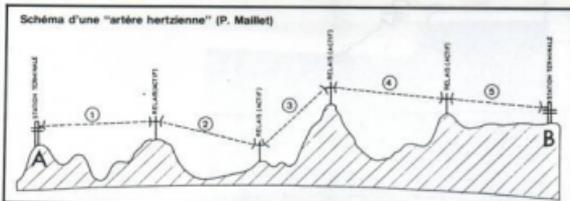
Le nom de Heinrich Hertz (1857-1894) fut donné à ces ondes. Elles auraient pu, tout aussi bien, porter celui de Maxwell, de Faraday ou bien encore celui de Béthénod qui, dans le journal "L'illustration" du 23 novembre 1912, décrivait un système de télégraphe et de téléphone sans fil et sans étincelle".

Ces "faisceaux hertziens" utilisent des ondes ultra-courtes, à haute fréquence, dites "ondes centimétriques". Ces "ondes" ont des propriétés assez semblables à celles des ondes lumineuses. Il faut donc — comme au temps de Chappe — que les stations d'émission et de réception se "voient". Par conséquent, les "tours hertziennes" sont systématiquement placées sur des hauteurs : collines dans la campagne, toits de bâtiments dans les villes.

La première station fut édiflée à Vignay en 1953 et permit d'acheminer les premières images de télévision vers la Champagne, notamment le couronnement de la Reine d'Angleterre.

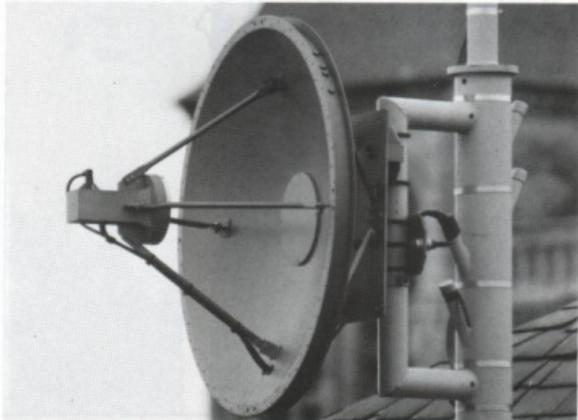
Le "maillage" de la Champagne-Ardenne a commencé en 1976 avec l'installation des tours de Charleville-Bourg Fidèle et Signy le Petit. A ce jour la région est couverte par 97 stations : 29 en Ardennes, 23 dans la Marne, 24 en Haute-Marne et 21 dans l'Aube.

L'implantation de ces réseaux répond à un "cahier des charges" particulièrement sévère car il est important que les tours ou les pylônes — bien que peu nombreux eu égard à la superficie — s'intègrent au mieux dans l'environnement. Il faut également — et cela vaut mieux — que l'émission et la réception soient de bonne qualité. Or, ces ondes ont tendance à vouloir se brouiller entre elles lorsqu'elles sont sur des fréquences trop proches et se "balladent" dans l'atmosphère, non pas en ligne droite, mais selon un volume ellipsoïdal dit "ellipsoïde de Fresnel". Ceci explique que, bien que les tours — dont certaines atteignent 80 m de haut — soient placées sur des sites élevés, il est impossible de construire, sur la trajectoire de leurs faisceaux, des bâtiments ayant plus de 25 m de hauteur si l'on ne veut pas nuire à la bonne propagation des ondes — donc à la qualité de nos "coups de téléphone".



Antenne parabolique à Châlons

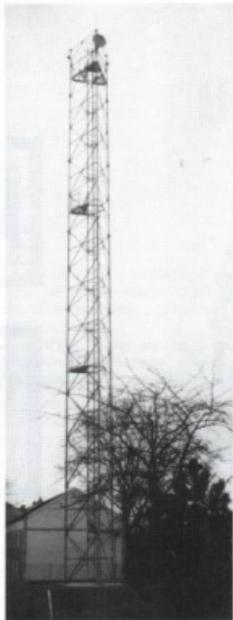
Pylône hertzien à Dormans



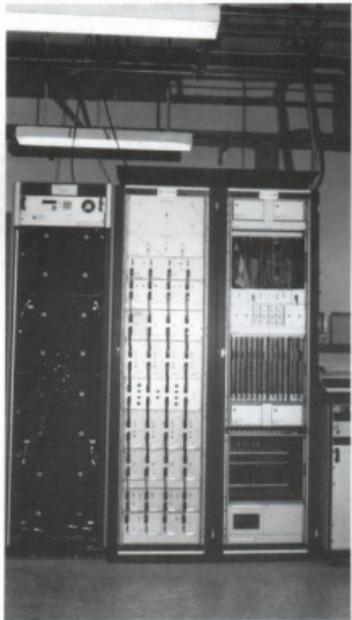
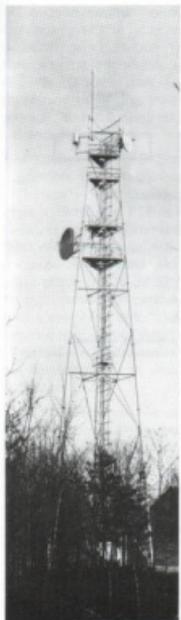




Montage d'un pylone à Nogent-sur-Seine



Pylone hertzien de Méry-sur-Seine

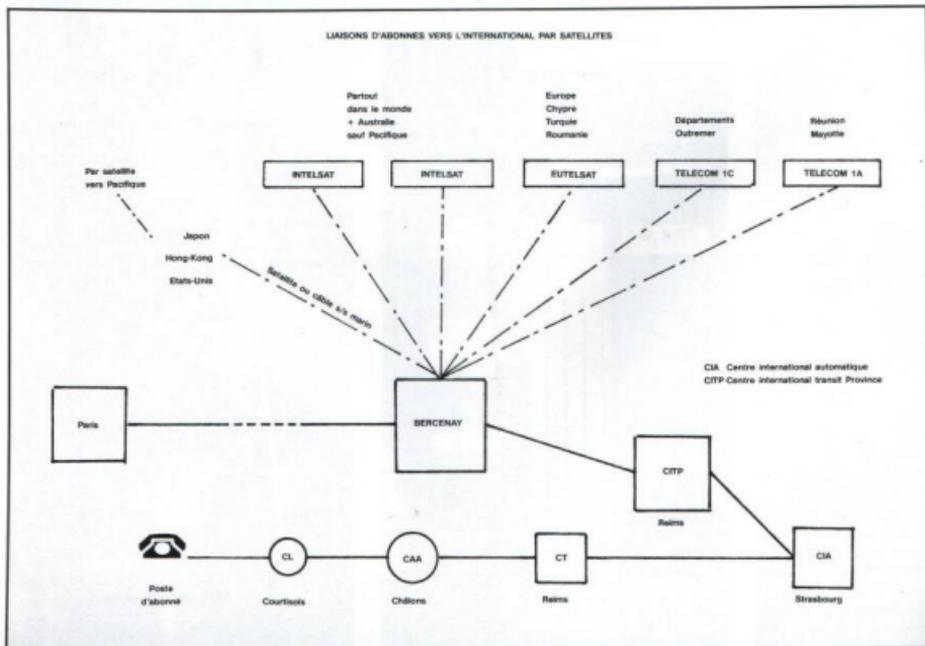


Armoire de service





Installation d'une antenne parabolique



Bercenay en Othe

Au temps de Chappe, une "télécommunication sans fil" d'une station à l'autre ne pouvait guère excéder quelques kilomètres puisqu'elle était tributaire de la vision humaine. Avec les faisceaux hertziens, ce sont des bonds de plusieurs dizaines de kilomètres que les ondes peuvent franchir sans perdre de leurs qualités et sans "échapper" à la rotondité de la terre.

Avec les satellites ces "sauts de puce" sont devenus des pas de géants. Ainsi, lorsqu'un abonné de Troyes appelle un ami habitant à Pointe-à-Pitre, en Guadeloupe, la communication parviendra à son destinataire après avoir fait un bond de 72 000 kilomètres dans l'espace !

Cela est devenu possible grâce au satellite "Telecom 1" et au Centre de Télécommunication par satellite de Bercenay-en-Othe.

Les premières expériences de télécommunication par satellite ont commencé en 1962 avec la mise en service du CTS de Pleumeur-Bodou en Bretagne et, en 1967, des recherches furent entreprises pour implanter un second centre "terrestre". Le site de Bercenay-en-Othe fut choisi en raison de sa situation géographique près d'une artère téléphonique importante et non loin de la capitale. D'autre part, sa situation topographique dans une cuvette permettait de protéger ses antennes des parasites radio-électriques.

Les travaux de ce CTS commenceront en septembre 1975. Il sera inauguré le 10 février 1978 par Robert Galley, maire de Troyes, alors ministre des PTT et René de Verdier, directeur des Télécommunications du réseau International. Installé sur un terrain de 9 hectares, il disposait alors d'une antenne parabolique BYO1 de 32,50 m de diamètre fonctionnant sur les bandes fréquences de 4-6 Ghz avec le satellite "Intelsat IV A" et d'une antenne BYE de 14,50 m fonctionnant sur les bandes 11-14 Ghz destinée à expérimenter les liaisons avec le satellite expérimental européen OTS.

Toujours à l'époque, elle assurait les liaisons avec l'Amérique, l'Afrique et le Moyen-Orient, ce qui représentait 20 correspondants et 500 circuits téléphoniques.

Très rapidement la station de Bercenay-en-Othe va acquérir une importance considérable au sein du réseau international et ses équipements vont s'accroître de façon permanente.

Les Othéens verront, chaque année, le site se couvrir de nouvelles paraboles : BYO2 de 32,50 m en 1979 - BYO3 de 17,40 m en 1980

- BYO4 de 32,50 m en 1984 - BYO6 de 18 m, BYO7 de 13 m, BYO9 de 11,80 m et BYO10 de 11 m en 1988 - BYO8 de 16 m en 1989.

Aujourd'hui le site occupe une superficie d'environ 15 hectares et 18 antennes paraboliques sont en service.

On remarque que les premières paraboles avaient un diamètre de plus de 32 m alors que les dernières installées sont tout juste moitié moins grandes. Ceci s'explique en raison des nouvelles performances des appareils au sol mais aussi par l'augmentation de la puissance des nouveaux satellites mis en orbites "géostationnaires".

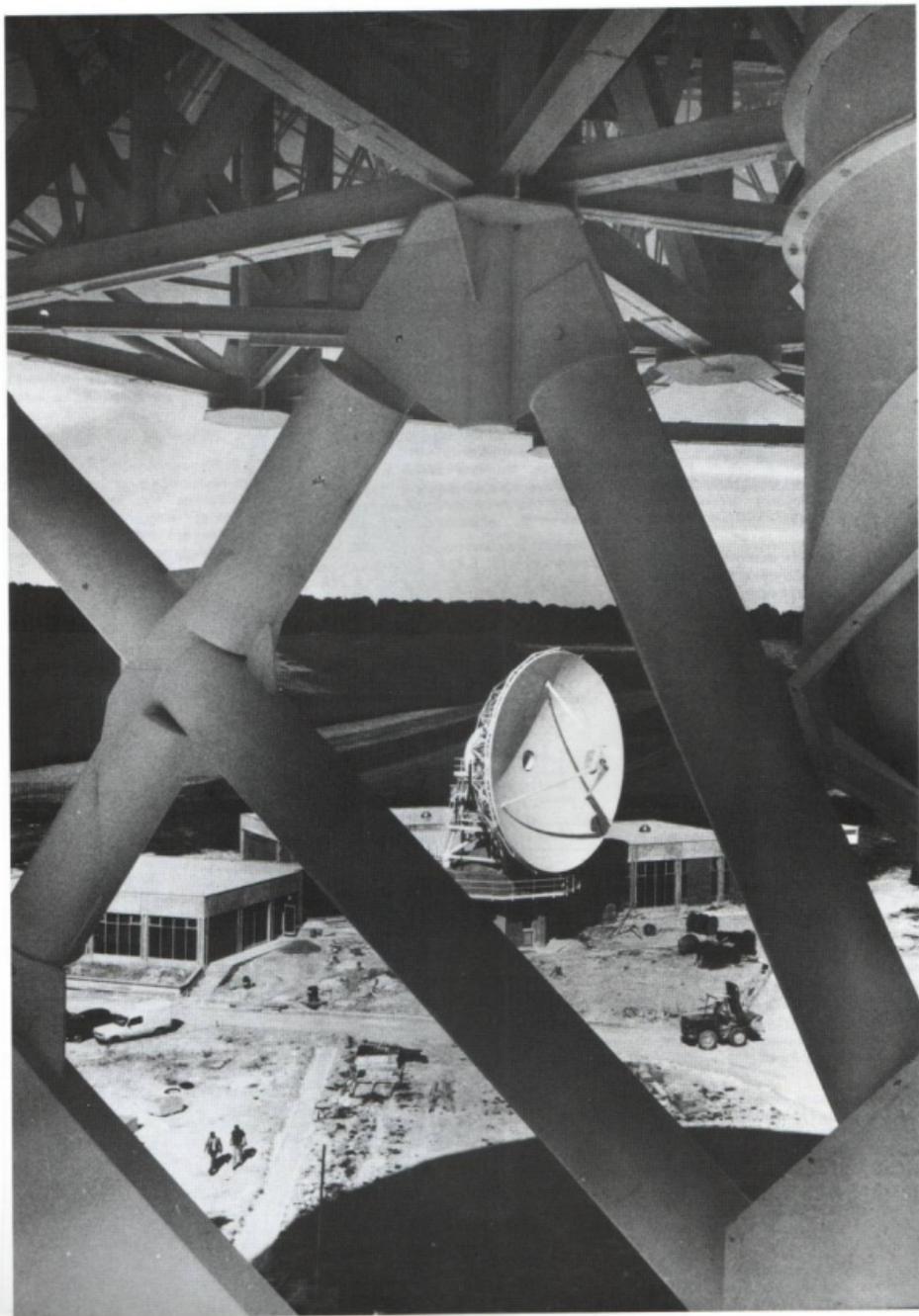
La capacité de communication du CTS est, actuellement, de 6 432 communications

simultanées réparties en 3 132 voies "analogiques" et 3 300 voies "numériques". De plus il permet de transmettre les images vidéo. En 1989, ce trafic a représenté 1 053 émissions soit une moyenne annuelle de 18 000 heures de transmission télévisée, réparties en 10 000 vacations. Enfin il établit, chaque mois, environ 30 heures de vidéo-conférences privées entre la France, le Japon et l'Amérique.

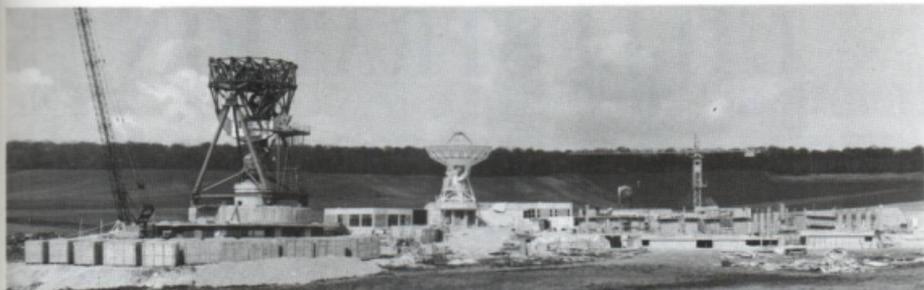
Le CTS de Bercenay-en-Othe est aujourd'hui un point névralgique pour l'acheminement des informations vers les départements d'Outre-Mer et l'étranger. Pour maintenir et exploiter toutes ces installations, environ 135 agents spécialisés assurent une permanence de 24 heures sur 24.



Photo SIC PTT



Chantier de Bercenoy-en-Othe en 1977 (Ph. SIC PTT)



Le chantier de Bercenay-en-Othe en 1976



Photo SIC PTT

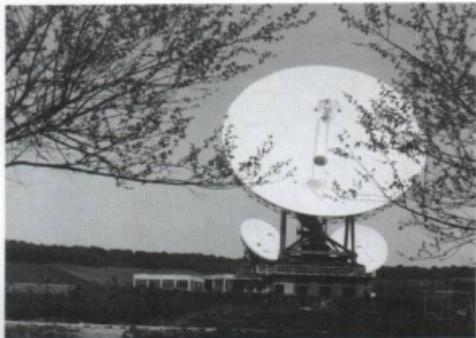


Photo SIC PTT

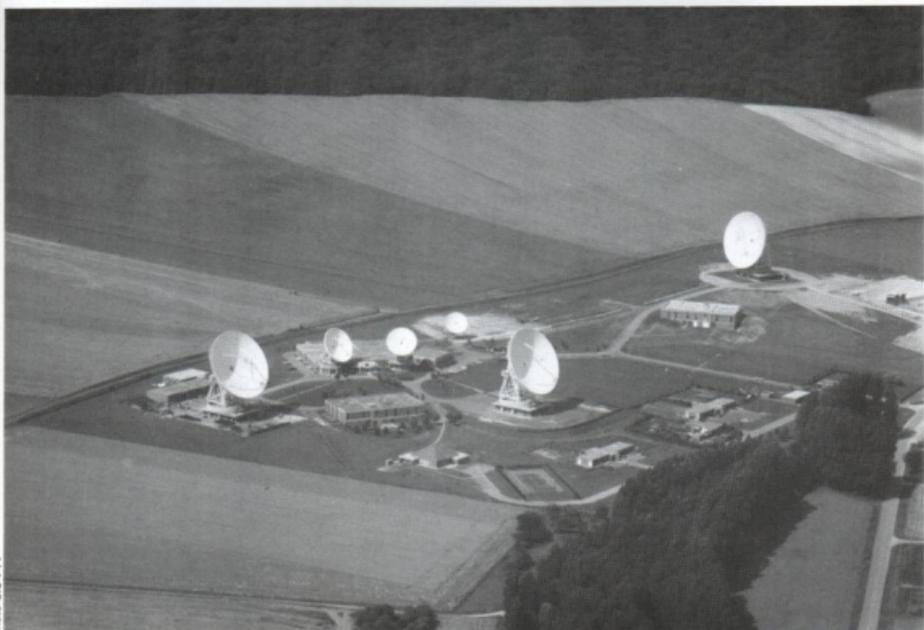


Photo SIC PTT

L'ILLUSTRATION

Prix de ce Numéro : Un Franc.

SAMEDI 20 MARS 1909

67^e Année. — N^o 344



M. Sanyan

M. Lépine

1909: la grève!

La vie syndicale est devenue indissociable de la vie d'une entreprise privée ou publique. Cela apparaît, aujourd'hui, si logique, que l'on oublie trop aisément qu'au début du siècle, ce phénomène social était bien loin d'être admis. Une grève y était ressentie comme une atteinte inadmissible à l'ordre public et "la troupe" était requise pour régler la situation.

La première grève générale des Postes, Télégraphes et Téléphone eut lieu au mois de mars 1909. L'hebdomadaire "L'Illustration" consacra à ce fait sans précédent une couverture et une pleine page dans son n° 3447 du samedi 20 mars et, à nouveau, une couverture et une demie page dans son n° 3448 du samedi 27.

En voici quelques extraits qui suffiront à nous replacer dans le contexte du moment. Précisons que le mouvement avait été déclenché à la suite d'une série de mesures prises par Simyan, sous-secrétaire d'Etat, qui tendaient à freiner l'avancement et, par conséquence, l'évolution du salaire du personnel. Ajoutons que ce mouvement avait été, en grande partie, conduit **par des femmes** — les gravures le montrent — mais le chroniqueur s'efforce de rester en permanence sur le mode impersonnel afin de ne pas avoir à mentionner cette "abomination" supplémentaire...

LA REVOLTE DES TELEGRAPHISTES DU CENTRAL PARISIEN

LA GREVE DES PTT

Un fait d'une extrême gravité s'est produit cette semaine : pour la première fois, la grève générale vient d'être proclamée par les agents d'une de nos administrations publiques...

On ne saurait évaluer à présent les conséquences morales et matérielles de cet événement inquiétant... les choses en sont encore, c'est à craindre à leur début. Pourtant, quelle perturbation, déjà, dans la vie du pays tout entier !

Le public est si directement intéressé dans ce conflit qu'il semble qu'il lui soit très difficile de juger de sang-froid. En tout état de cause, il ne saurait admettre que ceux qui sont chargés d'assurer un service aussi indispensable s'efforcent de faire triompher par ce procédé purement anarchique leurs revendications, fussent-elles des plus justes.

... nous avons désiré connaître les origines de ce mouvement regrettable. Nous avons interrogé non point quelques-uns des fauteurs de révolte, mais des fonctionnaires sages, qui, tout en désapprouvant le principe de la grève,

se solidariser, par esprit de corps, avec leurs collègues...

La préoccupation du sous-secrétaire d'Etat était de diminuer le nombre des agents ayant acquis le droit au grade de commis principal, au "cispalat"... Il imagina de réduire la proportion des employés désignés pour l'avancement au choix...

Cet ensemble de mesures produisit dans les rangs du personnel, des grands aux petits, une profonde émotion...

C'est contre elles que, le vendredi 12 mars, dans l'après-midi, allait protester, auprès de M. Louis Barthou, ministre des Travaux Publics et des Postes et Télégraphes, une délégation de l'Association générale des P.T.T., qui a pris maintenant la direction de la grève — qui l'a faite.

Cette Association, qu'on tend à taxer aujourd'hui de révolutionnarisme, connut pourtant naguère la faveur ministérielle... elle se brouilla avec le ministère actuel dès qu'il arriva au pouvoir, en revendiquant tous les droits syndicaux, y compris celui de s'affilier à la Confédération Générale du Travail, y compris le droit de grève : trois de ses membres furent immédiatement révoqués.

...Le gouvernement... ne se refusa pas à discuter avec l'"A.G."; M. Barthou, le 13 mars, reçut courtoisement les trois délégués... le ministre déclara tout net que la circulaire... ne serait pas rapportée.

...les "ambulants" décidèrent d'aller manifester devant le ministère. Mais des agents leur barraient le chemin... Ils se dirigèrent vers le Palais-Bourbon, puis, repoussés une fois encore... rue de Grenelle. Là, les forces de police furent tournées et débordées... les manifestants gagnèrent les salles des appareils... Il fallut faire appel à la police. Des arrestations nombreuses furent opérées.

... A la relêve de onze heures, l'équipe qui devait quitter le bureau s'y refusa... M. Simyan se décida à demander le concours de la police et de la garde municipale, pour expulser les perturbateurs... La rencontre fut chaude... Force resta pourtant à l'autorité.

Quant au central téléphonique... on dut recourir à des télégraphistes militaires... Sept cents agents ont été, en un jour, suspendus et sont menacés de révocation définitive.

(N° 3447 du 20 mars 1919)

LA FIN DE LA GREVE DES P.T.T.

Voici terminée, enfin, cette malencontreuse grève des postiers et télégraphistes, après des négociations qui furent longues et mouvementées... Ce fut M. Clémenceau qui... convainquit les délégués des grévistes de la bonne volonté du gouvernement... une délégation composée de huit hommes et de quatre femmes fut chargée de se rendre... à la Place Beauvieu...

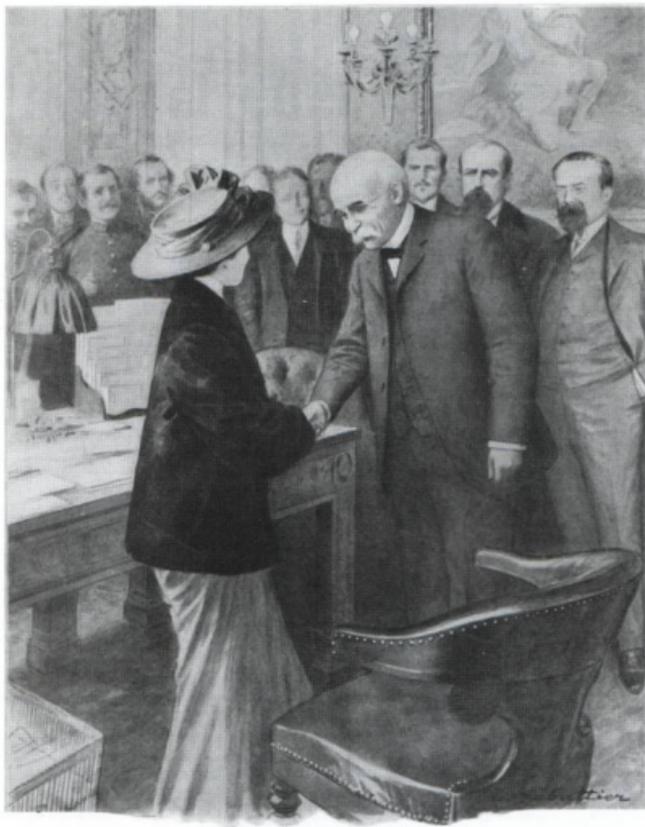
En somme, les grévistes obtenaient la suppression de ce "tiércement" contre lequel ils avaient protesté...

...L'après-midi les agents se réunissaient aux "permanences" de la place Vauban et de la rue du Louvre pour se rendre en colonnes serrées au travail...

(N° 3448 du 27 mars 1909)

Les télégraphistes militaires occupent le central, rue de Grenelle à Paris.





Après l'accord
gouvernemental
une déléguée
serre la main
de Clémenceau
Au second plan :
MM. Pauron et
Barthou



Les postiers et
télégraphistes
grévistés
en cortège

la femme & le téléphone

Le rôle de la femme dans la grève de 1909 nous amène à examiner le statut de celle-ci à la fin du XIX^e siècle.

Il nous faut, préalablement, "replacer" la femme dans l'histoire de notre société.

Certains supposent — mais la théorie n'est pas prouvée de façon absolue — que les premières sociétés humaines furent de type matriarcal. Ce que l'on sait de façon certaine, c'est que le culte d'une déesse-mère était encore prégnant dans la civilisation celtique "gauloise" dont nous sommes issus. A l'inverse, les cultes "romains" et ceux issus des croyances judaïques, dont l'islam et le christianisme, sont essentiellement à caractère patriarcal.

Dans une France — qui n'existait pas encore politiquement — l'église catholique se dit, pour s'imposer, d'adopter certaines croyances, certains cultes "primittifs" — dont celui de la vierge-mère. Cela ne l'empêcha pas pour autant de prôcher la supériorité de l'homme sur la femme et, à partir du VI^e siècle environ, cette tendance ne fit que s'accroître.

Heureusement pour nos compagnes, les hommes "nordiques" étaient moins prédisposés à cette forme de pensée que les "méditerranéens" et cela apparut dès le Moyen Age avec ce que l'on a appelé "l'amour-courtois". Cependant l'idée d'une "femme-suppôt-du-diable" avait fait son chemin dans le peuple, parallèlement à la notion de "femme-ventre" dans la noblesse et la bourgeoisie.

Ce rappel historique — plus que lapidaire — nous permet de mieux comprendre la mentalité de la bourgeoisie industrielle du XIX^e siècle et ses réactions vis-à-vis d'un personnel féminin.

Dans ce XIX^e d'industrie naissante, la femme — comme l'enfant — ne tenait que des rôles secondaires de manouvriers. C'était une main-d'œuvre souvent habile, facilement convoquée et toujours sous-payée.

C'est l'administration des Postes et Télégraphes française qui, la première, a engagé des femmes pour tenir des postes à responsabilité, par décision du "Conseil des Postes" du 17 Vendémiaire An XIII (1804) qui autorisait l'emploi des femmes comme distributrices, receveuses et même directrices des bureaux de poste... de province uniquement.

Bien que libérale, cette décision n'en était pas moins restrictive par ses règles de recrutement beaucoup plus discriminatoires que pour les employés de sexe masculin. Entre

autres elle favorisait les "femmes, filles et sœurs des anciens serviteurs qui comptent au moins dix ans de service ou qui sont morts en activité" et, toutes candidates devaient "fournir l'état des services de ses mari et frères". Par ailleurs les "demoiselles" devaient obtenir l'autorisation de leur administration lorsqu'elles souhaitaient "contracter mariage" et fournir "un certificat de bonnes vies et mœurs et de nationalité française du futur" ainsi qu'un extrait du casier judiciaire.

Inutile de préciser que le salaire des "dames-employées" était très nettement inférieur à celui de leurs homologues masculins...

En 1903, elles étaient 7 800 dames-employées. Elles recevaient un salaire moyen de 1 000 à 1 800 F par an qui ne devait pas les satisfaire totalement si l'on en juge par l'article paru le 15 avril 1903 dans le magazine "Le Conseil des femmes", n° 7 :

"Les Dames de la Poste, en ces derniers temps, se sont efforcées d'intéresser l'opinion publique et les autorités à l'amélioration de leur sort.

On sait qu'une délégation de dames-employées s'en fut porter les doléances du personnel féminin devant la commission parlementaire chargée du budget des Postes et que celle-ci répondit favorablement... la Chambre a... voté pour cette année, une sensible augmentation des traitements.

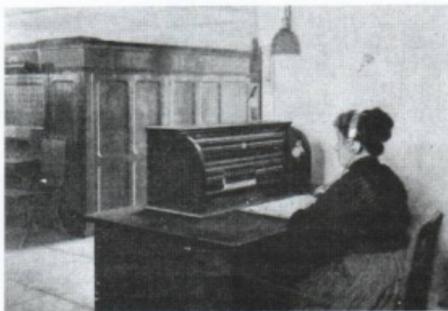
Si bien que la situation d'employée des Postes qui, en France, sans être jusqu'à ce jour très avantageuse, très lucrative, offrait néanmoins aux jeunes filles de la petite bourgeoisie le moyen de gagner leur vie... promet de devenir bientôt un emploi assez bien rémunéré et... plus tard, une excellente carrière féminine".

Les conditions de travail ne doivent cependant pas être particulièrement douces car, de l'avis même de ce chroniqueur "Dans la plupart des bureaux, dans tous les centraux, le travail des téléphonistes est dur et compliqué... la fatigue causée par le port continu du fameux casque — dont la description a souvent été faite — et l'énervernement que provoque la sonnerie permanente de l'abonné ajoutent un surcroît de malaise".

Au télégraphe, le travail en brigade a "l'inconvénient d'amener une grande irrégularité dans les repas et même de provoquer des maladies d'estomac... A part cet inconvénient, les dames du télégraphe se déclarent assez satisfaites de leur sort... les dames-employées... ne bénéficient guère que d'un dimanche sur deux, à condition que le personnel soit au complet... quinze jours de congé leur sont accordés chaque année. Elles peuvent aussi obtenir un certain nombre de jours de repos lorsqu'elles se trouvent souffrantes... des congés de maternité jusqu'à concurrence de trente-cinq jours... L'Administration des Postes charge plusieurs doctresses de soigner les employées malades... Les dames employées accusent — plutôt à tort semble-t-il — les doctresses... de refuser fréquemment les jours de repos sollicités... l'administration se plaint sans cesse... que le personnel féminin prend trois fois plus de congé que le personnel masculin..."

Il n'est pas utile d'entrer plus avant dans les conditions d'exploitation du personnel féminin pour comprendre qu'en ce début du XX^e siècle, ces "dames-employées" se soient engagées massivement dans le syndicalisme et soient venues grossir les rangs de l'"Association générale des Agents des Postes".

Une surveillante à la table d'écoute
(L'illustration, 02.03.1912)





Central d'Épernay (Ph. M^{me} Berrodier)

Inter Reims 1^{er} étage, 1948 (Ph. H. Larivière)



Central d'Épernay (Ph. M^{me} Berrodier)



COMMANDEMENTS DE LA TELEPHONISTE

A l'heure toujours arriveras
 Sous peine d'avertissement
 Tes chefs toujours admireras
 En t'inclinant profondément
 Et leurs ordres exécuteras
 Sans murmure et raisonnement
 Jamais tu ne protesteras
 Contre injustice ouvertement
 Aux abonnés tu répondras
 Sans faire attendre aucunement
 Le silence tu opposeras
 Aux discours et boniments
 Les grossièretés entendas
 Sans riposter conformément
 A tes collègues parleras
 Pour ton service exclusivement
 Sur ton groupe quand travailleras
 On t'écouterait certainement
 Faux numéros tu passeras
 Notée carnet sévèrement
 Et si malade tomberas
 Perdras le choix avancement
 Enfin presque folle seras
 A la retraite assurément
 Et pour te reposer iras
 à Charenton directement

1924

LE JOURNAL DES TELEPHONES

mémoire & souvenirs

Monsieur CUGNIET Agent mécanicien en 1930

Extraits d'enregistrement, mai 1990

J'ai pris ma retraite depuis 1967.

J'ai passé le concours d'agent-mécanicien le 30 juillet 1929. Alors, il y avait l'écrit à Châlons, ensuite, à Paris, une épreuve pratique d'atelier et puis, il y avait l'oral. J'avais été reçu 106^e sur 167.

Ensuite, j'ai été convoqué au cours de techniciens à l'École Supérieure des PTT, rue Barreau à Paris, le 9 décembre 1929. Ma nomination, c'était le 18 juillet 1930, à la fin des cours.

On avait une liste d'emplois disponibles et moi, comme j'étais de Reims, j'avais pris Meaux... En fait, j'ai jamais mis les pieds dans ce bureau ! J'avais été me présenter à la Direction Paris-extra-muros. On m'a gardé et on m'a envoyé à Colombes pour la mise en service d'un "multiple".

J'ai demandé à suivre les cours d'"automatique". Mon cours, ça a duré trois mois. Ensuite, on faisait trois mois de stage. Je les ai faits à St Quentin. À la fin du stage, je suis venu directement à Reims et le premier travail que j'ai exécuté : c'est les "tables d'essais" montées par la "Thomson". Enfin, on a fait la mise en service de l'automatique à Reims. C'était le 13 juin 1931. Ce "R6" de Reims était équipé, à l'époque, à 4 000 abonnés. Il a été démonté en 81 ou 82.

Ensuite, on est passé "vérificateur des installations électro-mécaniques" le 6 juillet 31. À l'époque, on était 6 agents mécaniciens et il y avait deux ou trois aides auxiliaires.

Chaque abonné avait un "relais d'appel". Il y avait des panneaux de 100 relais. Il y avait des "chercheurs d'appel" dans une boîte, à côté, et les "connecteurs". Quand un abonné décrochait, son relais mettait en route un "distributeur" qui commandait un chercheur qui s'arrêtait sur l'abonné qui avait appelé. À ce moment-là, il avait la tonalité. Il numérotait et il était mis en liaison avec un premier "sélecteur" ensuite, les deux derniers chiffres arrivaient sur le "connecteur" de la centrale où il avait appelé.

Le "R6" était automatique pour les abonnés du central mais, pour les gens qui voulaient sortir du réseau, ça passait sur des "tables libres" et l'opératrice les servait.

Le "calculagraphe" servait aux opératrices pour contrôler la durée d'une communication. Dans le temps, avant l'automatique multiple, il y avait des pendulettes pour avoir les heures.

Sur le "R6", c'était le calculagraphe. Il y avait deux poignées. Au commencement de la communication, l'opératrice appuyait sur une poignée et, à la fin, elle appuyait sur l'autre et ça notait les heures sur une fiche.

En 34, j'ai eu un accident. J'ai été onze mois à l'hôpital et j'ai été réintégré après : il y avait une place qui m'avait été réservée à Reims. Ils ont été chics !...

En 38, on a installé l'automatique rural. C'était des petits meubles qu'on installait dans tous les patelins et qui remplaçaient les standards où la postière répondait aux appels et passait, soit un abonné du même standard, soit demandait le centre de regroupement.

Il y avait des armoires à 10 abonnés, 20, 25 ou 50. Il y avait quand même des gros meubles à 100 abonnés, assez volumineux. Ça faisait 2 m sur 2 m par 50 cm d'épaisseur.

L'abonné, quand il appelait avec l'automatique rural, provoquait un appel au centre de groupement. L'opératrice lui répondait et lui passait sa communication. Elle avait la possibilité de rappeler automatiquement.

Moi, j'avais demandé à passer au "rural". C'était moins monotone que rester tout le

temps au central. Je suis resté là jusqu'à la déclaration de guerre.

Ça devait être en 34... La date exacte, je ne m'en rappelle plus... Ce jour-là, je m'occupais de l'inter-urbain. J'étais revenu le soir pour faire ce travail. Il y a le collègue qui faisait les essais à l'automatique qui me dit : "Y a le feu dans le répartiteur !" ... En effet, il y avait une tête de répartiteur qui rougissait. Quand j'ai vu ça, j'ai déclenché le disjoncteur général. Ça s'est arrêté en même temps et puis, quelques minutes après... ça recommence ! Ça grillait dans toute une tête de 224 paires. Il y avait des tôles à déplacer. On a sorti tout ça. On a pris une hache et on a coupé le câble. On a vu une flamme bleu-vert. On aurait dit un jet d'eau ! Ça brûlait à l'intérieur du câble. Alors on a tout coupé. Après on a su ce qui c'était passé. À Reims, il y avait un éclairage axial avenue de Laon, à côté du pont de chemin de fer, avec un câble métallique. Ça a tombé sur les lignes de tramway et sur la nappe téléphonique et les tramway, c'était du 600 watts ! Ça avait fait pas mal de dégâts. Il y avait des "jarretières" qui avaient brûlé un peut partout... Ça a fait du travail !

En 50, ils m'ont envoyé à Meaux parce qu'il y avait des histoires, des bagarres entre des

Départ en retraite de M^{me} Cugniat. 25.03.1964



catégories et d'autres. Chacun voulait garder ses prérogatives. J'y suis retourné en 1^{er} janvier, jusqu'en juillet.

Quand je suis revenu à Reims, je m'occupais des installations, des dérangements, du rural et du télégraphe.

Au télégraphe, on avait encore des "Baudot" et on avait un concentrateur manuel qui obligeait d'avoir quelqu'un en permanence devant. Moi, à ce moment-là, j'avais prévu un connecteur automatique. J'avais fait les schémas et l'ingénieur en chef m'avait dit de l'exécuter. On l'avait signalé à Paris et il y avait un ingénieur du service télégraphique qui avait été détaché pour voir et qui avait trouvé ça très bien. C'est un appareil qui permettait d'avoir 10 circuits. C'était pas suffisant et j'avais fait les schémas pour installer 50 circuits. C'est Paris qui l'a monté dans un meuble B de rural et on l'a installé à Reims après. Cela permettait avec 5 "creeds" de desservir tout ; alors qu'avant il en fallait 10. Ça a été utilisé ailleurs. Ça a duré une dizaine d'années mais, après, on a fait le telex... J'ai quand même eu les félicitations du ministre.

Après, il y a eu la guerre. Le rural, on l'avait supprimé : c'est l'armée qui ne voulait pas du rural parce qu'ils ne savaient pas se raccorder dessus !...

La guerre a commencé le 10 mai. On avait rétabli tous les standards au mois d'août. L'armée allemande a bombardé Reims, même l'hôpital et tout le monde, partout. Nous, on avait ordre de rester mais on nous a quand même donné l'ordre de partir à Châlons. De Châlons, on m'a dit de rejoindre Chaumont. Les Allemands approchaient... On nous a dit de partir. Je me suis dirigé vers Clermont-Ferrand. Là-bas, j'ai été embauché. Le directeur de la Mame, M. Degroncourt, était aussi à Clermont-Ferrand. Il y avait le gouvernement qui s'installait à côté de Chamallières ; il a fallu faire des extensions mais... les Allemands sont arrivés.

On était arrivé le 17 juin et, le 31 juillet, on a eu l'autorisation de repartir à Reims.

Le central était abandonné. Il y avait l'armée qui était restée. C'est eux qui avant de partir, avaient bouillé tout. Ils avaient coupé tous les câbles. Il y avait 10 groupes par centrale, tous avaient été coupés, sauf un qui servait à appeler les inters spéciaux des grosses Maisons qui avaient des lignes spéciales.

Il y avait des batteries qu'on chargeait avec des dynamos. Ils avaient commencé à donner des coups de haches. Ils avaient crevé tous les bacs mais ils n'ont pu faire qu'une rangée : tout avait coulé par terre et ils étaient dans l'acide sulfurique !

Alors, quand on est rentré, on a soudé des pièces de plomb après les bacs pour pouvoir les remplir et on a rétabli les batteries. Et puis, j'avais modifié les 10 groupes pour pouvoir les numéroter à 4 chiffres et on pouvait appeler par l'inter-urbain. Des abonnés, il n'y en avait pas beaucoup mais, il y avait quand même la mairie et tout un tas de services. Ça a duré un moment. Après la "Thomson" est venue rétablir tout ce qui avait été coupé.

Quand on est rentré, les Allemands étaient là. On avait coupé les "multipages" et on leur

avait laissé une vingtaine de tables. Il y avait des opératrices qui parlaient allemand qu'ils avaient amenées. En fait les Allemands exploitaient leur partie et on avait une partie pour les abonnés de Reims... Ils surveillaient un peu ce qu'on faisait, quand même...

Ils sont restés là jusqu'en 44.

A ce moment-là, j'étais parti à Epemay. J'avais été nommé contrôleur principal en 43. Je suis resté à Epemay jusqu'en 46 mais, à la Libération, on m'a demandé de venir comme contrôleur principal à Reims en attendant qu'il y ait quelqu'un car M. Ringeval était malade.

A ce moment-là, c'était les Américains qu'il y avait. Eux aussi avaient pris une moitié du

central pour eux. Ils utilisaient ce qu'il y avait, quoi...

Ensuite, la Poste a eu des ennuis. Il y a eu des grèves. C'était un service privé qui devait emmener le courrier et, ils voulaient que je leur donne deux voitures. J'ai pas voulu... Ça a fait un tas d'histoires !...

En ce temps-là, entre l'exploitation et le technique ça allait plus ou moins mal. Tout le monde était sous la coupe d'un directeur départemental qui était toujours un postier. Il y avait bien un ingénieur mais il n'avait pas beaucoup de pouvoir... Après, il y a eu un ingénieur en chef et le directeur devait tenir compte de ce qu'il disait... Ça faisait quand même quelquefois des accrochages...



Inter à Reims en 1980 (Ph. H. Larivière)

Mademoiselle BOILEAU Employée au service des mesures en 1954

Extraits d'enregistrement - mai 1990

Franchement, le téléphone a progressé d'une façon formidable.

A l'époque, les gens des petits pays allaient téléphoner à la cabine. Vous aviez des "gérants de cabine" à ce moment-là. Vous étiez en contact toute la journée avec. Et puis les gérants faisaient souvent des commissions pour les clients. Ils tenaient un petit commerce, un petit café, une petite épicerie.

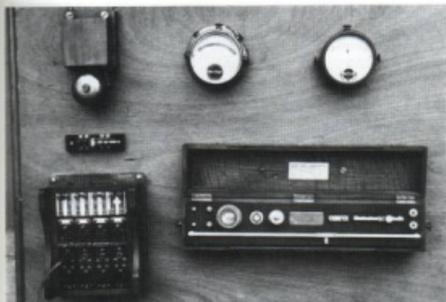
Quand je suis partie de Sézanne, il y avait 2 000 abonnés dans le secteur Sézanne, Montmirail, Fère-Champenoise, Esternay. La dernière fois que j'y suis retournée, il y en avait 6 000 !

Les abonnés dans l'ensemble étaient gentils et nous les servions du mieux possible. Oh ! il y en avait toujours un petit peu de grincheux, on les connaissait bien. Quand c'était eux, on tâchait d'arrondir les angles...

Dans le service des mesures, c'était la façon dont on arrivait à détecter les dérangements qui me plaisait le mieux. Avec cette table-là, on avait tous les circuits qui arrivaient comme un standard. Il y avait des clés, des boucles, un ampèremètre, qui nous permettaient de faire des essais. Par des calculs, avec des touches, on arrivait à situer les dérangements sur les circuits à 100 m près.

On voyait quand même les monteurs. Avec eux on faisait une boucle. C'est-à-dire qu'on reliait les circuits. On arrivait à partir de ce pont à voir si le dérangement était entre nous et le monteup ou au-delà. On faisait plusieurs essais. Quand le monteup me disait que c'était bien à cet endroit-là, et bien, j'étais contente.

Je me souviens. J'avais fini Chef de section à Sézanne. J'avais encore 5 ou 6 ans à faire. On avait un inspecteur de Châlons, M. Gérard, qui était venu. Il me dit : "Mademoiselle Boileau, avec le grade que vous avez, vous pourriez peut-être repartir au service postal ?" Oh ! je lui ai dit non ! Moi je finirai ma carrière aux mesures. Je ne



Appareils de mesures Chauvin-Arnold



Comptabilité téléphonique à Sézanne
Mlle Noblin, MM^{mes} Vincent, Malleze, Legras, M. Paupardin

Central téléphonique de Sézanne en 1959



retournerai pas à la Poste ! Je m'y plais trop bien, ici..."

J'aurais eu un grade supplémentaire et une retraite un peu supérieure mais l'ambiance avec les monteurs était vraiment bonne.

J'aimais bien les monteurs et ils m'aimaient bien. Un travail avec des hommes, vous savez, ça n'était pas le même qu'avec des femmes. Il y avait une meilleure ambiance. Il y avait des fois où l'on se disputait mais, cinq minutes après, on n'y pensait plus. Tandis qu'avec des femmes... ça n'aurait pas été pareil !

Dans les périodes où il y avait des intempéries, j'en ai fait des heures supplémentaires... et elles ne m'ont jamais été rendues, ni payées. C'était pas facile d'avoir des remplaçantes. J'en ai mises 23 au courant pendant mes 16 années.

Moi, je n'ai pas connu le "souterrain". Ça, ça a supprimé beaucoup de dérangements.

Les lignes passaient en priorité le long des voies ferrées et dans les bois. Le service des lignes faisait bien un peu d'élagage mais, ils n'étaient jamais assez nombreux. Quand il pleuvait, il y avait des branches qui tombaient sur les lignes et cela faisait des dérangements. J'ai vu des monteurs "faire" la voie ferrée de Sézanne, presque jusqu'en Seine-et-Marne, les pieds dans la neige ! Ça n'était pas drôle.

Je suis native de Vannes, à côté de Fère-Champenoise. Mon père était artisan boucher. J'ai eu mon brevet en 1926. J'avais passé le concours d'École Normale. J'ai été reçue mais il en fallait 22 et j'avais été reçue 26^{ème}... J'avais écrit à une douzaine de départements. C'était plein partout...

Avec mon brevet, je pouvais rentrer dans les PTT. Au mois d'octobre, j'ai été convoquée à Châlons. Il a fallu que je passe un examen médical le 28 décembre et le 16 janvier, j'ai commencé à Courtisols.

A ce moment-là, il y avait du courrier le dimanche matin. La première année, je suis venue deux fois par mois, voir mes parents. Il fallait que je prenne un car, un train, pour arriver à Fère-Champenoise et que j'aille à Vannes en vélo !...

J'y suis restée 6 ans puis, 6 ans entre Montmirail et Epernay. On a commencé à mettre l'automatique rural et on a supprimé l'emploi. A ce moment-là, je suis venue à Esternay.

Quand je suis venue à Sézanne on avait un standard à 50 directions, c'est tout...

Ça fera 52 ans au mois d'août que j'ai mon permis de conduire. J'étais une des rares femmes qui l'avaient à cette époque-là...

Moi, j'ai connu le téléphone à manivelle. Après ça a été des cadrans. A Esternay, j'avais une relation avec une vieille demoiselle qui a 91 ans. Elle avait un poste à cadran et elle ne voyait pas les chiffres, tandis qu'avec le poste à manivelle elle tournait la manivelle et elle avait quelqu'un au bout du fil qui la dépannait de suite...

J'ai connu les postes en bois. J'en étais chargée pendant que j'étais à Sézanne. C'était de l'acajou !



Central téléphonique de Sézanne en 1959
Mlle Beniteau, M^{me} Vincent, MM. Paupardin et Richard

Répartiteur de Sézanne, salle des mesures en 1959
Mlle Boileau, MM. Richard, Paupardin, Mlle Megard



J'avais 25 ans de postal. J'ai travaillé 16 ans à Sézanne. J'ai gardé des Télécoms un souvenir vraiment bon.

J'ai débuté à Sézanne en 54, au mois de mai. C'était le receveur du service postal qui supervisait le téléphone.

On était dans un bâtiment spécial. Si vous saviez comment on a débuté!... C'était vraiment minable. Je n'avais même pas de bureau, juste une planche dans une embrasure de fenêtre. Il y avait une autre salle pour les monteurs. Le matin, on arrivait, il n'y avait pas de feu. On avait un vieux plancher qu'on passait au travers... Mais, au service postal c'était pas beaucoup mieux...

Le centre de Sézanne a été inauguré en 1959. On m'a dit vous irez au service téléphonique, au service des mesures. Sur place, c'est l'inspecteur, M. Richard, qui m'a appris.

Mademoiselle LEFEVRE Téléphoniste en 1939

Extraits d'enregistrement - mai 1990

Je suis restée auxiliaire 11 ans. De 1931 à 42, on nous a nommées "dames spécialisées". J'ai commencé par les "articles d'argent": les mandats, au centre de contrôle des mandats à Châlons.

Je suis partie au téléphone à Reims. En mars 39, c'était la bousculade! On m'a mise à un poste et je suis tombée sur quelqu'un qui m'a parlé d'un "préavis"? J'avais jamais entendu parler de ça de ma vie!...

C'était un grossiste. Il travaillait par téléphone. Il avait 8 lignes et on avait une table d'écoute pour lui... Il nous traitait de tous les noms! Il n'était pas méchant mais très, très grossier.

Un jour la surveillante me dit "qu'est-ce qu'il y a? Ça va pas?" Je lui dis "Oh non! Il est vraiment infernal!" Elle me dit "passe-le moi!" et lui, il a dit "Qu'est-ce que tu veux vieille vache?" En plus de ça il demandait toujours avec "indication de durée". On avait des "sauteuses" qui déclenchaient toutes les 5 secondes. On marquait sur la fiche l'heure de départ et on guettait. Au bout de 3 minutes on prévenait l'abonné "Attention! la communication va finir!". Alors, moi, la première fois, je le préviens au bout de 3 minutes... et vlan! pour lui c'était spécial, c'était 6 minutes!

Une fois, il était tellement mauvais, on lui a supprimé le téléphone. Il est venu envahir les cabines de Reims avec son personnel! Si bien qu'on a été obligé de lui remettre le téléphone... Il voulait aussi qu'on lui donne ses communications dans l'ordre qu'il demandait. Mais, la réglementation était qu'on devait lui donner ce qui était libre... Il rouspétait!... Pour vous donner un autre exemple, un jour une employée est arrivée en service à midi et il lui dit "oh!... puis j'te dis

J'arrivais à 7 h 30 et j'avais pas de samedi. Au début j'avais demandé à faire le dimanche au central parce que ça permettait d'avoir des jours en semaine. Dans mon service, moi, à part mes congés, j'avais jamais de jour en semaine.

On avait un receveur qui était assez sévère. Le bureau de Sézanne avait connu une mauvaise période. Les abonnés et les clients se plaignaient. Alors ça, il a redressé le bureau! Après, on a été cité en exemple. Ça n'a pas été fait sans grincements de dents... Ça, c'est sûr... Quand on vous serre la vis, ça se sent. Mais, j'ai toujours estimé que dans n'importe quel métier, il fallait un chef.

J'y vais encore de temps en temps à Sézanne, revoir les collègues. Du fait qu'on a l'automatique, c'est pas du tout le même travail. J'y connais plus rien.

Quand il y avait des orages, ça nous arrivait d'avoir 100 abonnés en panne. C'était pas extraordinaire mais on avait un délai pour les relever. On ne devait laisser aucun pays sans téléphone.

En 58, ils ont créé à Châlons un cours de mesure de trois semaines. J'avais 48 ans. Eh bien j'y suis allée et je ne l'ai pas regretté. On avait comme instructeur M. Titeux. C'était M. Frondevert qui supervisait et M. Muller qui faisait les démonstrations manuelles.

Ça m'a tellement plu que je n'ai jamais retourné au service postal. Je suis toujours restée et puis, je travaillais avec des monteuses. Il y avait une bonne ambiance.

Maintenant le service a beaucoup changé. Avec l'automatique, on a moins de contact avec les gens... tout passe par la mécanique...



Central manuel à 6 directions

merde!" Alors elle lui a répondu "bein, mangez-là, ça vous fra du bien! Moi, j'ai déjeuné!" Et c'était... un très bon client!?

A part ça, vous savez, on n'avait pas beaucoup le temps de parler. On avait le

casque sur la tête et il fallait inscrire les communications. Il fallait en donner le plus possible. La surveillante principale faisait un contrôle permanent. Elle allait se brancher sur nos tables. Elle comptait et vérifiait nos fiches...

Nous, on marquait l'heure de début et l'heure de fin sur la fiche. On mettait le numéro demandeur et ce qu'il demandait.

Si on prenait à midi, il fallait avoir le casque sur la tête à midi moins une, moins deux. Après 5 heures, on ne le quittait que quand on avait fini la communication. C'était très dur...

On avait le demi-casque. On avait qu'un seul écouteur et elle voulait qu'on change d'oreille. Moi, je ne changeais jamais. C'est pour ça que je suis un peu sourde. Ça fait du dégât dans les oreilles...

On avait juste 10 minutes d'arrêt dans l'après-midi. Alors on allait se reposer et on pouvait aller aux W.C. C'est la surveillance qui nous disait "Prenez la pause !". Autrement on n'avait pas le droit de quitter son service.

Les communications qu'on donnait pour "sortir" de Châlons, par exemple pour avoir la Bretagne : on passait par Paris — On recevait une bonne sonnerie dans l'oreille ! — et il fallait des fois passer par plusieurs centres. Quand vous aviez bien établi l'acheminement, pan ! il y en avait une qui coupait et... fallait tout recommencer !

L'abonné nous donnait son numéro. On lui disait de raccrocher et on rappelait. On ne comptait que quand il avait le correspondant en ligne. Mais il pouvait donner n'importe quel numéro : on n'avait pas d'annuaire ! Alors, il fallait qu'on refasse le numéro transmis pour être sûr que c'était bien au bon qu'on l'avait donné...

On était au moins une soixantaine. Le meuble tenait presque toute la longueur de la salle. On faisait des "brigades" de 7 h à midi, de 2 h à 5 h ou alors midi à 7 h et il y en avait qui faisaient 7 h à 9 h parce que le gars de nuit n'arrivait qu'à 9 h du soir.

Quand on recevait un appel, il fallait dire "Reims, j'écoute !" et pas dire "Reims écoute !" et... comment ! On appelait, on disait "Ici Reims, je voudrais..." Alors, à Paris elle disait "Paris, j'écoute !" et on disait "Je veux telle ligne, tel pays" ! Il n'était pas possible de discuter. Quelquefois elle disait "Oh ! Le circuit n'est pas libre, j'attends deux minutes ?" et je disais "hein si, j'attends mais fais vite parce que..." On se tutoyait bien sûr, toutes.

Quand la "principale" se mettait sur notre écoute, fallait donner au moins 20 communications dans l'heure... au moins !

On essayait toujours de prendre le plus de communications : plus on en faisait, mieux on était notée ! C'était à celle qui enficherait le plus vite... Si c'en était une ancienne, elle nous disait "Ritire-toi !" alors, fallait se retirer pour lui laisser la communication...

Il n'y avait pas de relations humaines dans le téléphone. On se connaissait à peine... et le pourcentage de malaises, de malades était important : Ça donnait des stress.

Pour les congés, les auxiliaires n'avaient droit qu'à 5 jours par an...

Alors, ce que j'ai jamais compris, c'était une "vieille". Elle était sourde mais elle téléphonait très bien. Elle prenait et elle donnait les communications comme une autre et, quand on lui parlait... elle n'entendait pas !

Il y a eu la déclaration de guerre. Alors là, toutes les lampes s'allumaient. Tout le monde voulait téléphoner mais ensuite, on n'a plus donné que les communications officielles. On avait des officiers français et des officiers anglais qui sont arrivés aussitôt en septembre. Ils avaient leurs tables d'écoute.

Comme il n'y avait plus d'homme, c'est les femmes qui faisaient la nuit de 9 h du soir à 7 h du matin. On nous rendait 10 heures, c'est tout.

Les officiers anglais buvaient leur thé. C'était des gamins de 20 ans alors, souvent ils s'endormaient ! Quand leurs lignes s'allumaient, on était obligé de les réveiller... ils étaient très sympathiques. Ce qu'il y a, c'est que l'on ne se comprenait pas bien, quoi...

Alors, après, je suis tombée malade. J'ai arrêté en mars 40.

En rentrant d'évacuation, je suis allée au "guichet". Forcément, rien ne marchait !

J'ai été titulaire au téléphone en 1942 à Châlons. Alors là ! C'est les Allemands qui avaient nos circuits !

Le central de Châlons était dans la cour de l'ancienne poste, rue Juliette Récamier. C'était entièrement manuel — même les numéros — et les abonnés de Châlons qui demandaient Châlons, fallait répondre et enficher.

Les Allemands étaient au-dessus. Ils avaient leur personnel, "les souris grises" comme on les appelait parce qu'elles étaient habillées en gris.

Vous savez, c'était difficile de vivre avec les Allemands. Ils venaient dans les bureaux. Au début, on me prenait pour une juive parce que j'étais très brune avec la peau blanche et le nez un peu busqué. Il y en avait un qui m'avait repérée... Il a fallu qu'on fasse une déclaration sur l'honneur comme quoi on

n'était pas juif et qu'on ne faisait partie d'aucune secte !

Les Allemands, ils avaient leur chauffage mais nous, on n'était pas fort chauffé. On avait un "réducteur" qui travaillait en pardessus, avec son chapeau sur la tête et son cache-nez autour du cou. On a eu vraiment froid, surtout que — c'est toujours pareil — les hivers de guerre sont très, très durs.

Au moment de la guerre de Russie, un réducteur, M. Kambo, avait épinglé une grande carte. Un jour, un Allemand lui dit en montrant la Manche "Petit canal, petit canal on franchira !" et lui a répondu : "Petit canal, petit canal, vous n'avez pas encore franchi !" Quand les Allemands ont reculé, il leur disait "Hein ! Haute stratégie !". Moi, je lui disais "Kambo ! Un de ces jours, vous allez vous faire massacrer, vous !" Il n'a jamais eu d'ennui et... il ne mâchait pas ses mots !

Les Allemands, le jour du débarquement, ils nous ont parqués dans la grande cour de la poste. Ils ont appelé les deux directeurs et, presque toute la matinée, on est resté debout dans la cour. C'était pas marrant. Tout d'un coup, le directeur nous a dit "Vous pouvez monter dans vos bureaux !" Il était presque l'heure de partir...

A partir de ce jour-là, il a fallu montrer sa carte d'identité en entrant au bureau...

J'ai été titularisée d'office en 42 parce que j'avais mon brevet et, je ne sais plus à quelle date, ils nous ont intégrées sur une liste d'aptitude. J'ai eu le numéro 1 sur 75.

J'avais un bon chef et, comme je travaillais bien... On nous a nommées "contrôleurs" puis, je suis passée "contrôleuse divisionnaire".

Ah ! On riait pas. Hein ! Mais enfin, c'est tout. Ça ne m'a pas fait mourir... Il y a déjà 15 ans que je suis en retraite !

1392-18 A

Observations :

REMARQUE. — Lorsque la position n'est pas connue de cartographiques, porter les lettres de numérotation et de de la communication à la main, au recto de l'étiquette, avec le même signe au verso et à gauche.

Fiche de téléphone

14 H 3 00
115 20

SCC n°
PCV. PAV. AVF. ID. CAB. MESS.

17/11/45

DEMANDÉ (N° et nom)
S. G. Colombe

DEMANDÉ (N° et nom)
S. G. Colombe

Groupement

Établi par ci-devant

Monsieur ENCILLON Agent mécanicien en 1930

Extrait d'enregistrement - mai 1990

Ma femme a débuté en 1926 à Epernay, dans un ancien bureau. T'étais obligé d'allumer le feu le matin. Le tuyau du fourneau passait "dans le téléphone" et quand il se déboîta, la suie te tombait sur la tête. Les plus jeunes femmes, qui n'avaient pas d'enfant, travaillaient le dimanche. C'est elles qui devaient allumer le feu ! Ça serait maintenant ! Tout le monde roupêterait !...

Il y avait des vieux monteuses : Rouy, Poirier, Moineau... Ils ont pris leur retraite quand je suis arrivé en 30.

M. Rouy, c'était un bon vieux. Quand il appelait la téléphoniste pour régler ses sonneries, il disait "Un petit coup d'sonnette pour les pauvres de la paroisse !"...

Je suis arrivé à Epernay en 30 comme mécanicien dans un "multiple" qui venait d'être inauguré par le ministre Bocanovski. C'était le premier multiple d'Epernay.

A ce moment-là, il y avait deux tables urbaines équipées en "multiple" de 1 000 abonnés suivies d'une table de concentration de 5 tables A et 2 tables B d'arrivées.

Il y avait une table de surveillante. Elle pouvait se brancher sur les postes des opératrices pour entendre ce qu'elles faisaient... Il y avait des contrôles formidables ! C'était terrible !...

J'ai été en cours, sept mois à Paris. C'était M. Suchet qui était directeur de l'École Supérieure des PTT et de l'œuvre de Cachan. J'ai été nommé "agent mécanicien" le 1^{er} mai 1930.

A Eprenay, j'ai trouvé un vieil agent mécanicien. M. Petitjean, qui prenait sa retraite au mois de juin. Il m'a dit "Vous n'avez pas que le bureau ! Il faut vous occuper des 30 standards des environs !"...



Il y avait 3 monteuses : Loyau de Dormans, Laurency de Ay et Huard, qu'on appelait "Fend-la-bise" parce que pour nous déplacer, on avait des bicyclettes et lui, il allait vite...

On avait aussi des cartes de circulation en 2^e classe pour le train sur Château-Thierry/Romilly, Eprenay/Laon, Eprenay/St-Dizier, Eprenay/Romilly. C'était des omnibus. Si on partait à 6 h 30 d'Epernay, on arrivait à Sézanne à 9 h 30 ! Et on ne rentrait qu'à 21 h 30 le soir...

On avait des déplacements payés mais l'indemnité qu'on touchait nous payait même pas le repas à l'Hôtel !

On avait récupéré beaucoup de matériel américain pendant la guerre de 14-18 et j'avais touché une espèce de sac à outil assez haut. Leblond, un ami mécanicien de Reims, m'a dit "Donne-moi ton sac, je vais te le faire transformer en valise" Et ça, c'était très pratique. Je mettais ça sur le portebagage arrière de la bicyclette avec mes outils dedans.

Il y avait un agent des lignes au service des mesures qui se déplaçait avec un réchaud et un fer à souder sur sa bicyclette. Des fois, il se "tapait" la voie ferrée à pied ! Il descendait par le train à Damery, prenait son réchaud et il allait reprendre le train, le soir, à Port-à-Binson. Tout ça pour réparer les circuits...

Le central était place Egplon, au 2^e étage. A la salle des accumulateurs, il y avait 3 batteries de 12 éléments. Les lampes fonctionnaient en 24 volts et l'alimentation du téléphone en 48 volts. On chargeait les batteries tous les 2 jours. C'était des bacs en bois revêtus de plomb à l'intérieur. Les plaques positives et négatives étaient chacune reliées par des barres filetées en laiton, la positive étant plus grosse que la négative. L'acide attaquait le laiton et fallait drôlement entretenir pour que ce soit propre !

Dans la salle des machines, il y avait un "groupe". C'était un moteur triphasé 220 solidaire d'une dynamo 24 volts. Il y avait un panneau de marbre de 2 m sur 2 m où se trouvaient les disjoncteurs de charge et les coupeaux pour permuter les batteries. Il y en avait toujours deux en débit et une en charge



La Poste à Montmort en 1932

ou en repos, en cas de coup dur. Il y avait aussi un moteur américain de secours avec une dynamo de 24 volts. Les tuyaux d'échappement passaient par la salle des téléphones. On essayait ce moteur-là quand il y avait une surveillante, Mlle David, avec qui on n'était jamais d'accord ! Je mettais le truc en route à 10 heures, en plein trafic ! et elle, elle roupêtait parce que ça faisait du bruit dans le téléphone !...

En 1914, le bureau de poste était près de l'Hôtel de Ville, rue Jean Moët. Les fils arrivaient en tourelle, sur le toit. Il a été bombardé à la guerre de 14-18.

Après, quand ça a été transféré, tout est passé en souterrain avec des câbles énormes qui faisaient 8 cm de diamètre pour amener 28 circuits seulement !... Pas plus ! Au répartiteur il y avait les relais d'appel et de coupure par boîte de 10, sur un panneau pour 1 000 abonnés. Dans la salle des mesures, chaque abonné avait son petit papier où on inscrivait les dérangements et des grands cartons pour les circuits.

A ce moment-là, nous avions des réunions syndicales à Reims. Nous bataillions parce



que nous arrivions au maximum à 18 500 F — anciens — par an, alors que les commis de la Poste arrivaient, eux, à 22 500 F...

On avait déjà la "Mutuelle des PTT", "La Tutellaire" mais, à ce moment-là, c'était "L'Amicale".

Jusqu'en 1940, nous avons été sous la direction des receveurs des Postes. Quand il était sympathique, il ne nous faisait pas de remarque si on n'arrivait pas à l'heure. Il nous laissait bien tranquille parce qu'il savait que, sans ça, on lui jouerait des tours !...

Sur l'aile nord du bâtiment, c'était le télégraphe. Il y avait deux appareils Hugues avec des touches, comme un piano, un relié avec Paris, l'autre avec Châlons.

En 1930, il y avait une employée très âgée, M^{me} Cureau, qui était sourde comme un pot et qui prenait les télégrammes par téléphone ! C'était curieux, hein, elle entendait bien...

Le télégraphe était alimenté par des batteries de piles de 50 volts. C'était des vases de verre qui faisaient un litre et demi, avec des plaques en zinc amalgamé posées au fond, un petit croisillon de bois, du charbon de corne et un liquide, le sel ammoniac.

La première installation téléphonique que j'ai eu à faire, c'était à Avenay. C'était un tableau américain à 40 directions récupéré de la guerre 14 — comme toujours ! C'était Mme Dubois qui était la receveuse et elle était... terrible. Elle était dure. Il fallait installer dans sa chambre à coucher, un bouton d'alarme et une sonnerie de nuit. Il fallait passer un câble et on voulait percer le plafond. Elle n'a jamais voulu et comme elle avait "des accointances" à la Direction, on a reçu l'ordre de passer par l'extérieur. J'ai dit à la receveuse "Ça vous jouera un vilain tour si nous passons à l'extérieur !" et elle m'a dit "Vous passez à l'extérieur ! On vous l'a dit !" ... Un an après, un coup de foudre, les rideaux ont flambé dans sa chambre à coucher !...

J'avais comme chef un inspecteur technique, M. Prat. Un bon p'tit père qui avait le bouc et qui avait dans les 58 ans. Il commandait les équipes et surveillait parce que nous n'avions pas d'ingénieur à cette époque. Il était très

sympa. Des fois, il me téléphonait pour savoir où j'allais. Quand je m'en allais à Montmort et que je prenais le "CBR" de 6 h 30, il venait avec moi. Le "CBR" c'était un train d'intérêt local qui faisait Epernay, Montmort... jusqu'à Montmirail. On partait d'Epernay à 6 h 30 du matin, on arrivait à 10 h 30 à Montmirail et il ne repartait qu'à 4 h de l'après-midi.

À Montmort, le matin, M. Prat m'aidait à réparer mes cordons, à nettoyer les paratonnerres et, l'après-midi, s'il restait une heure ou deux, et bien on allait en forêt, aux champignons, en attendant le train du soir. Il était sympathique, Monsieur Prat...

À cette époque-là, il y avait peut-être trois ou quatre inspecteurs techniques dans tout le département. M. Prat sur Epernay, M. Robinet à Reims... Ah ! Bien ! C'était quelqu'un "le" Robinet ! plus tard il est venu comme adjoint de M. Poncelet à Châlons. Je l'ai retrouvé, en 1940, quand nous avons évacué Epernay et que nous sommes arrivés à Troyes... Il m'a mobilisé dans la 4^e Armée et j'ai été dépanner l'Etat-Major à Nogent-sur-Seine...

Je suis arrivé là-bas. C'était l'armée : ils avaient mis les batteries en parallèle et, dans le "rural", il y a toujours une batterie dont le pôle négatif est à la terre ! Ça a fait un court-circuit. Les batteries étaient complètement à plat. C'était le jeudi 13 mai 1940.

Ma petite camionnette était en panne et je voulais remonter à Sézanne, chercher des batteries. Je suis monté avec l'agent des dérangements d'Epernay. Il avait une "Peugeot". Il était à peu près 2 h de l'après-midi. On arrive à 2 km de Villenaux. Il y avait des Allemands qui bombardaient et il y avait des files partout. On a contourné le patelin. Je vois des militaires qui montent et je leur dis : "Qu'est-ce qui se passe ?" — "Les Allemands sont à Sézanne depuis midi !"

On a fait demi-tour. On arrive à Conflans sur Seine. Il y avait un mouton mort sur la route. Il a fallu que je l'enlève pour que la voiture puisse passer.

Entre Conflans et Marcilly, on s'est fait arrêter par une patrouille de 4 soldats. Je dis "Vous n'êtes pas fous ! Les boches arrivent !" — "On n'a pas d'ordre. Il faut qu'on reste là..."



St Dizier 1936

M. Prat, inspecteur technique en 1932





St Dizier 1936

On a passé le pont de la Seine à 18 h, direction Romilly. De l'autre côté du pont il y avait une dizaine de soldats et un ponton. Je dis "Bein ? C'est tout ce qu'il y a comme troupe ? Il y a les boches qui arrivent !" — "On n'a pas d'ordre. On est là..."

Je suis arrivé à Romilly. Je connaissais le collègue de Romilly. Je lui dis "Jean, il faut foutre le camp ! Il y a les Allemands qui arrivent !" Le receveur arrive et je lui dis "Ecoutez, les Allemands viennent ! Téléphonnez à Nogent, qu'on vous envoie des militaires pour reprendre le central !" Il me dit "On m'a dit à Troyes de ne pas bouger et d'attendre les ordres !" Moi, j'ai dit "Je m'en vais !"

Je suis donc parti en direction de Troyes où était ma famille. Par liaison téléphonique, j'ai réussi à avoir Auxerre et le Commandant Robinet m'a dit "Rendez-vous à Auxerre par vos propres moyens !"

Ma voiture était toujours en panne, le pont arrière grippé. Je l'ai démonté et j'ai mis de l'huile fluide. J'ai réussi à le dégripper.

On est reparti dans la nuit jusqu'à Auxerre. Il y avait un camp d'aviation où les avions étaient brûlés et il y avait une caserne. Un copain me dit "Arrête ! C'est la 4^e Armée..." — "Attends, je t'en dis, je vais à la Poste prendre des renseignements" Je cherchais toujours de l'huile pour mon pont arrière...

Au magasin automobile de la Poste, il y avait un gars en panne qui me dit "J'ai pas d'huile

pour mon moteur..." alors je lui ai dit "Si tu me procures de l'huile de pont, je te procure de l'huile fluide !..." On a fait échange.

A minuit, grand branle-bas : les Allemands arrivent ! Hop ! Nous voilà partis en direction de Nevers...

A Nevers, c'était la débandade : ça venait de l'est, de l'ouest, et il n'y avait qu'un pont pour traverser la Loire. C'était infernal !

Justement, j'ai retrouvé une collègue auxiliaire à Montmirail. Je la mets dans ma voiture et puis j'essaie de passer le pont. Il y avait une espèce de gradé sur une place. Je lui dis "Je voudrais rejoindre la 4^e Armée !?..." et il me dit "On ne rentre pas à l'armée avec une femme !"

J'ai réussi quand même à passer de l'autre côté du pont et la fille est partie en direction de Moulins.

On est allé jusqu'à un petit patelin, sur les bords de l'Allier, où était le père d'un copain, un nommé Bonnet. On arrive, un peu avant le pays, il y avait un arbre au milieu de la route et un paysan avec une fourche et un bonnet de coton sur la tête. Je lui dis "Laissez-nous passer, les boches vont bientôt arriver !" Il nous a laissés passer et on est arrivé chez le père Bonnet.

On est remonté le lendemain sur Nevers et nous avons embarqué sur Moulins.

A Moulins, il y avait un nommé Breaux, vérificateur à Châlons. Il m'a dit "J'ai un cousin qui est parti soldat. Il habite une maison à 2 km de là". On est tous montés à la maison et on a commencé à dormir.

Il était à peu près 11 h du matin, j'apprends qu'on distribuait de l'essence aux voitures PTT. Le gars qui s'occupait de la pompe à essence était en cours avec moi à Paris. Il m'a aidé et j'ai pu faire le plein d'essence.

De Moulins on est parti à Clermont-Ferrand. On a été bombardés en cours de route. Ma bagnole n'avait plus de calandre, le moteur était à l'air et volait qu'il se met à pleuvoir. Cela a fait un court-circuit et ça a pris feu. Il y a un tracteur de l'armée, un petit 4 roues, qui s'est arrêté et qui m'a pris en remorque jusqu'à Clermont-Ferrand.

On est resté un bout de temps à Clermont. Il y avait Pétain qui revenait sur Vichy. Alors, le Pétain, on le voyait se promener dans la rue et, on a vu... les Allemands arriver...



La Poste à Anglure en 1932



Monsieur LAMIRAL Technicien des installations

Extraits d'enregistrements - mai 1990

Bon, Alors en 1930, moi, je sortais de l'école. La Compagnie Générale des Téléphones Thomson Houston arrivait pour monter un central "R6" à Reims, rue Cérés, pour remplacer l'ancien qui datait de la guerre 14-18.

Je suis donc rentré à "la Thomson" comme aide-monteur.

A l'époque, la ville de Reims comptait 180 000 habitants et il n'y avait pas 4 000 abonnés !

Il a fallu un an pour le monter. On l'a mis en service le 13 juin 1931 et le central a marché jusqu'en 1984. Après est arrivé le "Pentaconta, quand je suis parti... Ça fait 17 ans que je suis en retraite.

J'ai été pendant 6 mois à la disposition de l'administration pour monter les essais et j'ai fait toute la carrière...

Au niveau technique, sur le "R6", il y avait 6 vérificateurs et 2 aides vérificateurs en brigade. Ça partait de 7 h jusqu'à 12 h puis, 13 h à 20 h. Moi, je faisais 9 h à 12 h et 5 h du soir à minuit pour faire les essais la nuit, pour ne pas interrompre les trafics de jour. Mon collègue Avery venait le soir aussi, deux fois par mois, faire les essais d'allumage de toutes les petites lampes, des milliers de lampes, de l'inter.

Les fiches étaient manipulées tous les jours. On changeait 50 fiches par jour ! On les refaisait mécaniquement. On avait un atelier et nous étions de bons bricoleurs.

Il y avait aussi la "recherche d'appels malveillants", des insultes, des menaces... La machine Girard était adaptée sur le "R6". On reliait l'abonné plaignant — c'était assez complexe — sur les connecteurs. Celui qui l'appelait venait se connecter sur la machine Girard qui enregistrait tout : le temps, la "com", la durée... et on savait d'où ça venait. Seul le chef de service pouvait donner des explications et encore parce que la vie du secret professionnel dépendait du Procureur de la République.

Pendant la guerre de 40, les Allemands ont installé leur central à Reims au 1^{er} étage mais pas dans le "R6", tout à fait à part. Il n'y avait que moi qui le surveillais avec Mayet. Mais, une fois que Mayet a été arrêté...

C'était les "souris grises" qui travaillaient à ce central manuel. On les appelait comme ça parce qu'elles étaient habillées en gris. Habillées... Elles avaient du charbon, elles ! et dans leur petit "Vermittlung", il faisait une chaleur là-dedans ! Elles étaient presque toujours à poil et le matin, quand j'arrivais, elles étaient pratiquement en "petite tenue".

Plug, le sous-officier allemand qui dirigeait le central, quand il rentrait et que j'étais derrière les tables, il saluait.

J'étais à la Résistance et nous sommes devenus amis après parce que c'est bien à cause de lui que le central n'a pas sauté. Il devait faire descendre une voiture de dynamite dans la salle des machines. On lui a

téléphoné de Rethel pour lui demander s'il avait prévu le système. Il a répondu "Ya !" mais, n'a rien fait... J'en ai été témoin et j'ai porté un dossier favorable aux Américains. C'était un avocat autrichien. Il m'a dit un jour, tout à la fin "je fais partie de l'armée blanche d'Hitler"... Il s'est marié avec une Française. Ils sont morts tous les deux...

On avait des armes dans le radier des caves qui conduisaient à la salle des machines. Ils marchaient dessus tous les jours et ils ne les ont jamais trouvées.

Mayet avait des trucs pour faire sauter les bobines de câbles. Au "Petit Lycée", rue Voltaire, ils avaient des installations importantes et il y avait des bobines de gros câbles

sur le trottoir. Mayet me disait "Tu vois, demain, il n'y aura plus grand chose dans le coin..." Il mettait du plastic et puis "Boum !" dans la nuit...

On n'a jamais fait sauter un central.

A la fin, un maréchal allemand — son nom m'échappe — est venu à l'hôtel Bellevue. Tout autour de Reims, ils ont installé des canons antichars et antiaériens. Un collègue, un bon camarade, Daubinet, qui ne disait jamais rien, un jour, me dit "Tu ne pourrais pas me donner la couverture qui est faite autour de Reims, comme l'es dans le coin ?" Je lui ai donc donné les renseignements... Il était "radio", si bien que, 48 heures après les "spitfire" sont venus foutre en l'air l'hôtel Bellevue.



CG TTH 1930-1931

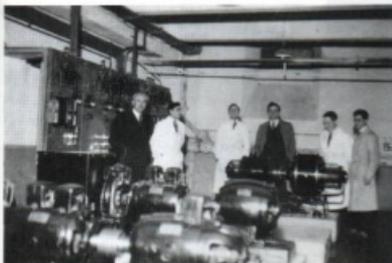


Equipe de tests CG TTH

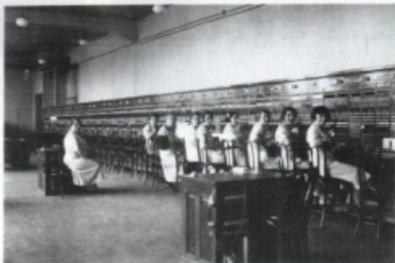




Salle de l'automatique et équipe d'entretien 1931



Salle des machines 1931



Inter à 26 positions 1931

Il faisait partie d'un autre réseau et il était très discret... C'était très cloisonné. Ça marchait par "mains" et par cinquantaines. Moi, je ne connaissais pas le chef de réseau "Résistance PTT" auquel j'appartenais. Moi je ne connaissais que Mayet. Si on était arrêté, il fallait qu'on ne puisse rien dire. C'était la loi du silence.

Nos ingénieurs, dans la technique, nos patrons, l'ingénieur Keller du réseau souterrain étaient dans le coup.

Moi, je m'en suis occupé localement avec ce qui m'était donné comme ordre. Mon rôle à moi c'était de détruire, d'empêcher leurs communications. Le capitaine allemand qui

était là, s'est aperçu un jour qu'il n'y avait plus rien qui marchait et a demandé l'intervention d'un spécialiste. C'est Cuito, vérificateur à Châlons qui est venu. L'ami Cuito me dit "Dis donc, maintenant plus rien qui marche ! Je sais. Mais, qu'est-ce que je mets sur mon rapport ?" — "Bah ! Je lui ai dit, à force de travailler, de tirer sur les trucs, et bien ça s'use ! Dis-leur que ça s'étire et que c'est usé. Que j'ai beau faire le nécessaire, il faut remplacer !"...

Pour la batterie qui a été détruite — s'ils s'étaient aperçus ! — on mettait un petit fil de résistance très très fin entre les deux bornes de la batterie. On faisait court-circuiter ! On l'a

fait une fois, deux fois, mais intelligemment, on ne peut pas répéter ça...

Vous savez on ne dormait pas toutes les nuits. Surtout quand ils venaient taper à la porte ! Moi, j'avais préparé, dans la salle de bain, une échelle pour monter sur le toit, rabaisser la trappe et rester là, au-dessus. Ma femme devait retirer l'escabeau... Leur combine, quand ils venaient vous arrêter, c'était ça : ils encraillaient la maison et si le gars fuyait par les jardins, il était bousillé... Il y a malheureusement des camarades qui se sont fait piéger...

Vous savez, je ne suis pas plus patriote qu'un autre ! Je suis Français, c'est tout.

Madame MICHE Télégraphiste en 1945

Extraits d'enregistrement - juin 1990

Je suis entrée au service télégraphique le 3 avril 1945, après avoir fait un essai de quelques jours, sans traitement.

Je devais être prise aux PTT un an avant. J'avais 16 ans et demi. Seulement j'arrive rue de la Grue et j'ai la surprise d'y voir trois Allemands qui m'ont réclamé mes papiers d'identité et m'ont dit que les PTT étaient à eux ! J'ai réfléchi et je ne suis pas venue travailler.

Lorsque j'y suis retournée, un an après, M. Damery qui faisait fonction de chef de centre m'a demandé pourquoi je n'étais pas venue depuis un an. Je lui ai expliqué et il m'a dit "Bon, je vous reprends tout de suite !"

J'ai eu un diplôme de "Baudot" et de "Creed". Il n'y avait plus de "Morse" à notre époque. Nous avons appris le télégraphe par nos supérieurs, MM. Bertrand, Damery et Février.

Nous prenions des télégrammes qui s'appelaient des "PGR", c'est-à-dire "Prisonnier de Guerre Rapatrié".



Nous les recevions en "Baudot". On était en transmission avec Epernay, Châlons, Nancy. On tapait à la machine sur le "Creed" et nous avions, en sens inverse, sur le côté gauche, la bande qui arrivait avec les télégrammes qui nous parvenaient de Nancy.

Cette période me rappelle un très bon souvenir. Nous nous donnions mutuellement la main. Il y avait une très bonne entente, aussi bien du petit télégraphiste à nos supérieurs hiérarchiques et... nous avions une conscience professionnelle à ce moment-là.

Au niveau du public, nous étions en direct par le téléphone car nous étions aussi service téléphonique-télégraphique.

A un certain moment il a fallu faire 6 mois au central téléphonique. Nous étions environ une soixantaine. Moi, j'étais "inter 99". C'était assez fatigant. La méthode de travail était différente. Il ne fallait dire que les paroles "enregistrées" et c'était les fiches... Beaucoup étaient malades... Il fallait s'inscrire pour aller aux toilettes ! Vu la surcharge, ça ne pouvait venir que 3 heures après !! Si on était au fond de la salle, il fallait traverser cette salle, puis une autre pour arriver aux toilettes... Et l'ambiance n'était pas aussi bonne qu'aux télégraphes.

En 1945, le "Morse" n'existait plus mais un appareil était encore dans notre bureau, comme souvenir. Le "Creed" servait pour les villes les plus proches de nous, Epernay, Châlons et le "Baudot" était pour les villes les plus importantes. Le "Hugues" existait et certains s'en servaient mais, c'était vraiment minime.

On transmettait toujours les messages en clair. Pour éviter les erreurs, il y avait des mots difficiles, des mots qui prêtaient à confusion, on les répétait en fin de télégramme. Il me semble qu'une fois, il m'est arrivé d'avoir fait 60 télégrammes sans erreur. On était content.



Je ne sais pas combien il y avait de personnes. Il y avait un service de téléphone, la salle de transmission où nous avions les "Baudot", les "Creed" et les "Hugues" qui ne servaient pas beaucoup. Ensuite il y avait une verrière et derrière il y avait les téléphones où nous prenions les télégrammes et où nous transmettions les télégrammes-téléphonés et nous avions des petits guichets. La "Contredame", Mme Refert, passait les télégrammes qui devaient être portés à la "boullisterie", la salle des "petits facteurs" qui faisaient l'intermédiaire entre nous et les "petits porteurs de télégrammes". Au rez-de-chaussée, il y avait aussi les télégrammes du guichet de la poste principale de Reims-Central. Les personnes du guichet nous les faisaient parvenir en "pneumatique" par un genre de soufflerie.

Nous, on était bien une vingtaine. On était des services de brigade. Nous faisons le service du matin et nous revenions terminer l'après-midi. Le lendemain, c'était de midi à 19 h 30. C'était un jour sur deux.

La période n'était pas rose. Il y avait énormément de travail et il y a souvent eu des manques de personnel. Nous travaillions du lundi matin au samedi soir et les jours de fête. Nous faisons 8 heures par jour. Quelquefois on se remplaçait pour pouvoir bénéficier de certaines fêtes de famille et, quand nous travaillions le dimanche, c'était rendu.

Mais il y avait vraiment de l'amitié au télégraphe. Il y avait M. Strome qui faisait de

la musique. Il allait faire des petits concerts en dehors de son travail. Nous avions un couple qui aimait jouer au tiercé, c'était leur dada ! Ils aimaient dire s'ils gagnaient ou pas. Nous avions notre surveillante, Mme Colardelle, qu'on appelait "Rosette". Elle était sympathique. Nous avions fait, suivant nos heures, un "service de bal" : On se retrouvait pour une détente et il y avait bal entre nous.

Je me souviens très bien de la grande grève générale. Je suis syndicaliste, moi, CFTD, je peux le dire. Vers les années 48, nous n'étions pas assez de personnel. Il y a eu cette période de grève. Ça a réussi et il y a eu enfin du personnel.

Vis-à-vis de nos collègues, celles qui étaient au bout, au "Creed" avec Epernay, Châlons, Nancy, nous nous disions bonjour à l'arrivée et, le soir, au revoir. Nous avions fait une journée, sans nous connaître. Mais, une fois, une collègue de Châlons est venue à Reims pour nous connaître. Nous sympathisions entre nous, on se tutoyait, nous savions nos prénoms.

Nous avions toutes notre certificat d'études à l'époque et, un collègue avait le "bac". Il était fils unique et certainement gâté par ses parents mais, il était simplet. Certaines lui ont fait des farces. Elles lui donnaient rendez-vous à une adresse et n'y allaient pas ! C'est le seul qui n'a pas terminé sa carrière... Il est devenu clochard ! Les PTT l'acceptaient dans le hall, les hivers de grands froids. Je le vois encore avec un grand manteau noir... Sans doute ses souvenirs le rapprochaient des PTT.



Nous avons eu une collègue qui a eu une très grave maladie. Elle avait un courage formidable et, pendant un an, elle est venue travailler au standard en fauteuil. Ensuite elle ne pouvait plus. Le service social des PTT lui a accordé d'avoir le téléphone gratuit. Comme cela les collègues pouvaient lui téléphoner pour lui dire un petit bonjour... Elle est décédée vers les 38, 40 ans.

Tout ça, c'était quand même quelque chose de bien de la part des PTT.

J'ai quitté en 1950. On ne peut pas oublier cette période des télégraphes. On ne l'oubliera jamais. Simone Foiret, par exemple, je suis allée à son mariage. Avec Ginette, nous sommes devenues amies, nous sortions ensemble et Odette Pioche, notre camarade de l'époque, était une grande Résistante. On était copains, copines, même avec les porteurs de dépêches...

Monsieur ROBINETTE
Agent PTT S.T.O. en 1943

Monsieur Robinette fut requis comme postier par le gouvernement de Vichy dans le cadre du "Service du travail obligatoire", S.T.O. en Allemagne le 1 août 1943. Envoyé à Frankfurt am Main, il échappa aux bombardements de la ville par l'aviation alliée des 26-27 novembre et 20-21 décembre 1943 et fut libéré par les troupes américaines le 30 avril 1945.

Carte provisoire d'étranger N° 7847 de 1943

Laissez-passer du 7 août 1943

Fiche d'identité provisoire américaine du 30.04.1945

Ordre de mutation S.T.O. du 26.07.1943

Titre provisoire de rapatrié N° 2323055 de 1945

Entré dans l'administration des P.T.T. pour faire carrière, bien sûr — mais, aussi avec le secret espoir d'échapper aux réquisitions du S.T.O., je devais déchanter rapidement !

Nommé le 6 mai 1943 au service télégraphique de Château-Thierry — qui dépendait alors de la région de Châlons-sur-Marne — je recevais, deux mois après, un ordre de mutation pour la poste allemande !!!

Petit avantage : avec cette façon de procéder j'ai pu réunir quelques vêtements dans une petite valise alors que certains collègues furent — littéralement — "enlevés" à leur guichet et arrivèrent en Allemagne avec leur blouse sur le dos et leurs familles apprirent leur déportation alors même qu'elles les croyaient à Paris !

Notre situation administrative fut "régularisée" quelques mois plus tard par notre "mise en disponibilité" — "Qu'en termes élégants ces choses-là furent dites"... Je pense et j'espère que ceux qui prirent ces décisions n'eurent pas bonne conscience...

Donc, muni d'un passeport et d'un laissez-passer hitlériens, je suis affecté aux postes de Francfort où, avec mes camarades, nous subissons de terribles bombardements, de jour comme de nuit car, travaillant dans les bureaux-gares au tri des lettres et des paquets et à la manutention, nous étions particulièrement exposés.

De temps à autre, le ministère avait nos familles que nous étions en bonne santé... un mois plus tôt ! Entre temps, hélas, de nouveaux bombardements avaient tué des collègues.

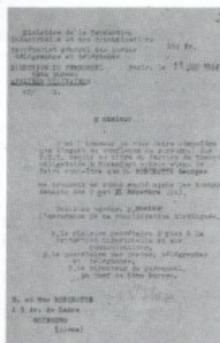
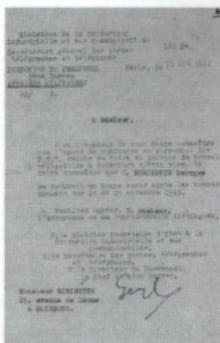
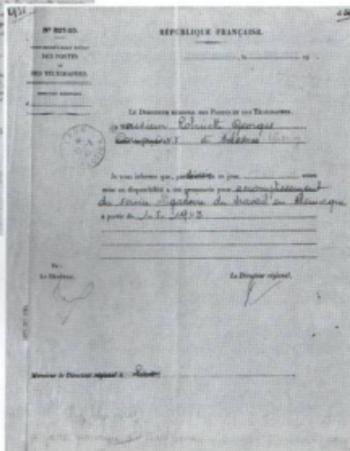
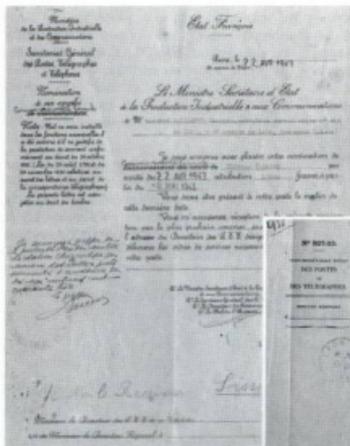
Nous étions totalement sinistrés. Mélangés aux Allemands ; nous mangions une soupe à une cantine militaire installée dans les ruines d'où explosaient — par intervalles — des bombes à retardement. Nous couchions dans les caves qui étaient encore restées intactes.

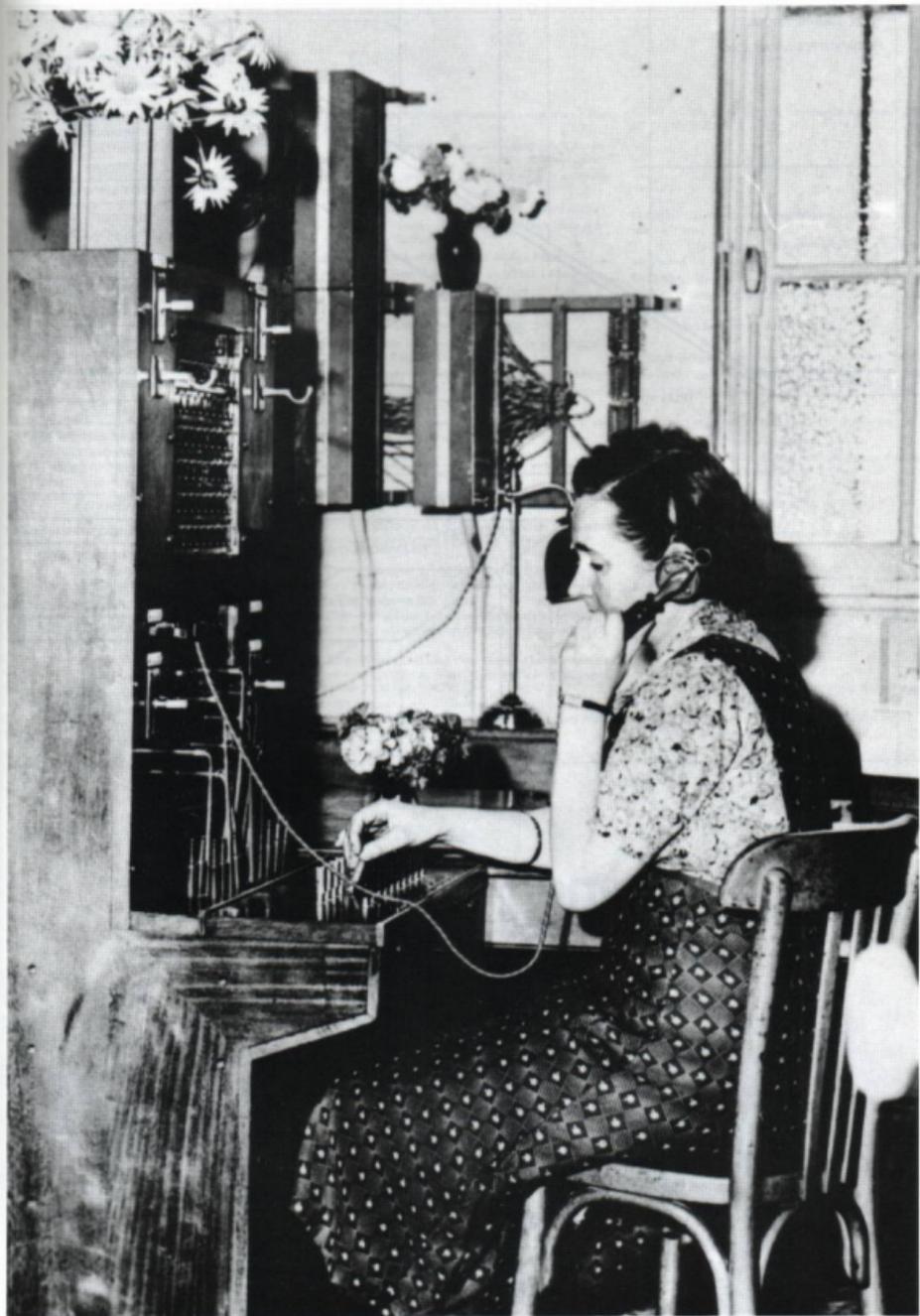
Bref, la vie n'était plus possible à Francfort et nous fûmes dirigés sur Bebra, en Thuringe. Les mêmes dangers nous y attendaient !...

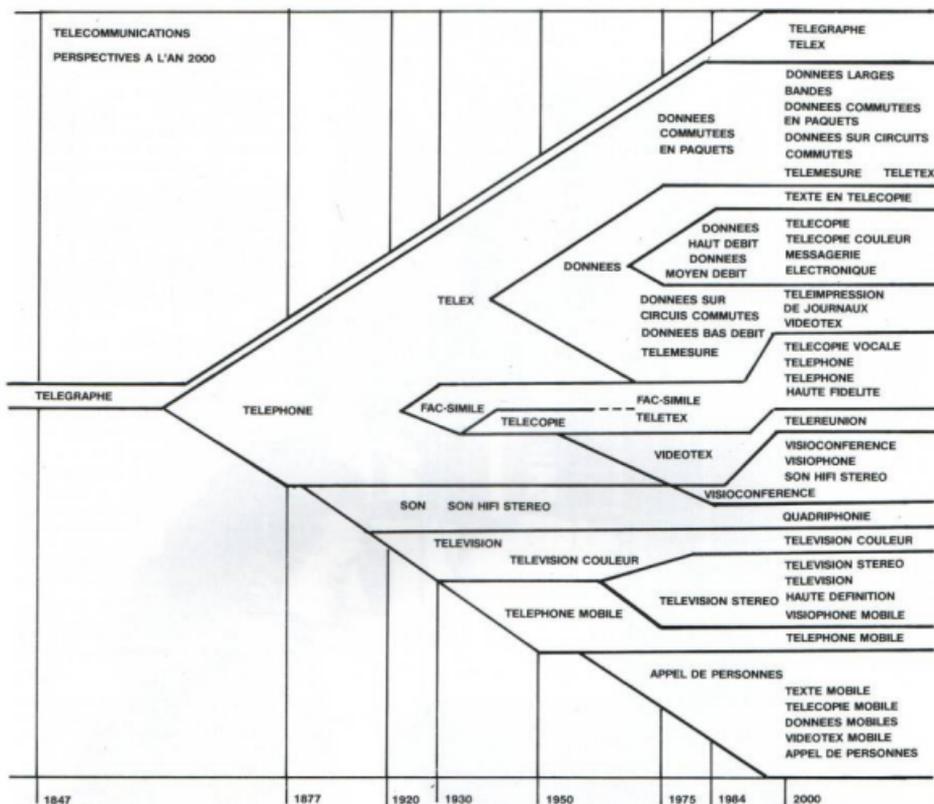
Enfin, libérés par les chars de Patton, le gouvernement militaire américain nous délérait un laissez-passer. Un de plus ! Mais, plein d'espoir, celui-là !

Nous revenions en France après bien des péripéties et la carte de rapatrié concluait heureusement ces deux années pour ceux à qui elle était délivrée...

Les postiers, morts là-bas, n'ont pas eu cette joie...

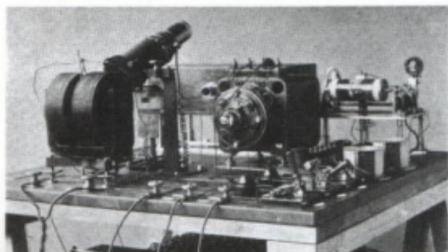






Télécom An 2000

Belinographe 1907



Micro ordinateur 1990



Télégraphes et téléphones de Valmy au microprocesseur - Catherine Bertho - Ed. Le Livre de Poche
Chroniques Téléphoniques et Télégraphiques - Coll. Nat. des Télécommunications

1889-1989. Le téléphone au fil du temps - Association d'histoire des Postes et Télécommunications

"Les Télécommunications Champagne-Ardenne", 1965.

Revue des PTT de France - N° 3/1975

Cours de Téléphone automatique - Ed. Eyrolles - Paris 1949
Cours d'installations Téléphoniques - Ed. Eyrolles - Paris 1929

Cours de multiples Téléphoniques - Ed. Eyrolles - Paris

Postes et Télécommunications en France - IFF Edt. 1968

Installations d'abonnés - Imp. Nationale - Paris 1961

Éléments de téléphonie automatique - Dir. des serv. d'enseignement PTT - Paris 1965

Les autocommutateurs Socalat S1 - Imp. Nationale - Paris 1964

"Télécom" N° 23/1970

Un avenir d'avance - France Télécom - Délégation à la communication - Paris 1969

Collection historique de cartes postales - Ed. Association pour la recherche historique des télécommunications

"Fréquences" - Revue des télécom

France-Télécom Champagne-Ardenne - Dir. des Télécom Châlons-sur-Marne

Traité élémentaire de télégraphie - Dir. des serv. d'enseignement PTT 1959

Messages des Postes, des Télécommunications et de l'espace - 1989

Le Centre de télécommunication par satellites - Bercey-en-Othe - France-Télécom

"Le Jaune et le Rouge" N° 416/1986 - Ed. de l'Aulne - Paris

"La Vie en Champagne" N° 274/1978 - Troyes

Commutations et transmissions - Les fibres optiques - France-Télécom

Faisceaux hertziens de télécommunication - France-Télécom

Colloques sur le télégraphe aérien - Nancy 1961 - Toulouse

1983 - Lor. His. Tel - Nancy

"Les vieux Télégraphes" - Mémoire de la Sté d'agriculture de la Marne 1912

"Horizons d'Argonne" - Au temps du Télégraphe Chappe - N° 43/1981

Transmissions pendant la guerre 1914-1918 en Champagne - P. Fontagne

Le système de Télégraphie Baudot - Ed. Dunod 1920

La vérité sur l'invention des appareils Télégraphiques imprimés - Paris 1888

Un Haut-Marnais célèbre Baudot Emile - Wassy

"Les Cahiers Haut-Marnais" N° 147/1981 - Chaumont

Histoire des Télécommunications en France - Erès

Cahiers d'histoire de la poste et des Télécommunications

"L'Illustration" années 1907/1908/1909/1912

Rôle du dessin dans une cellule d'étude aux faisceaux hertziens - P. Maillet - Dir. des Télécom

L'appareil Hugues - Ed. Courcier des examens - 1900 (?)

Le Télégraphe optique - H. Gachot - Ed. Savemoise - Saverne 1967

Colloque international sur la télégraphie aérienne. Lor. His. Tel 1965

17387 - Ordre signé Général commandant l'armée (vers 1915) (Aff. Tr.VI.31)

Collection d'ouvrages de la Bibliothèque municipale de la ville de Troyes

117723 - Les téléphones publics français et l'industrie américaine - J. Philp 1929

0117-251 - Le Télégraphe - A. Blanchard - PUF 1947

128551 - Memento d'électrotechnique - A. Crochod - Ed. Dunod Paris 1935

28539 - Fachkunde für Fernmeldetechnik - H. Blatzheim - 1943

135305 - Téléphone privé et interphone - R. Besson - 1951

335-0117 - Les Télécommunications - J. Laffay - PUF 1949

27503 - C.A.P. Téléphonistes - F. Brumgarten - Ed. Dunod 1931

117294 - Télégraphie et Téléphonie - C. Gutton - 1934

127394 - La Téléphonie - R. Dreyfus 1931

Documents pour servir à l'hist. du Télégraphe électromagnétique - J.J. Clément-Mullet - Mém. Sté Acad. 1850

De quelques nouveaux appareils Télégraphiques - H. Bierzy - Mém. Sté Acad. 1865

20720 - La Télégraphie Historique... - A. Belloc - 1888

00221-258 - "Avenins" N° 258/1974

0117-1919 - La Télégraphie - A. Couzy - PUF 1961

27305 - Leçons d'électricité - E. Gérard 1926

0131-251b - Le Télégraphe - R. Wälstein - PUF 1984

150648 - Le Télégraphe pour tous - J.F. Ruygès - Seul 1970

128699 - Appareils et installations Téléphoniques - R. Bonin 1924

128526 - Traité pratique... A. Soulier

26154 - L'origine de la Télégraphie électrique et la vertu de l'aimant - A.S. Det 1883

117586 - Les ondes hertziennes et la Télégraphie sans fil - A. Boulicr - Flammarion 1929

BAR-SUR SEINE (Aube). - La Poste et la Caisse d'Épargne



Yve Bourgonne, éditeur



Jeune fille de Vendeuvre s Barse en costume de cérémonie traditionnel vers 1880 - Plaque de verre, cos. privé.

LA GAZETTE DE CHAOURCE "COIN-COIN" - M.J.C. - 10210 Chaource

N° 232 - *Bonjour ! - Basket - Cross - Concert passion - Expo 90 - Les langues à l'école primaire - Mémoire d'une gondole - Souvenirs - La danse et le bal à travers les siècles...*

N° 233 - CA de la MJC - Les Bros - Echo du jumelage - En direct du collège - C'était au siècle dernier - Il y a 50 ans, juin 40 - Foyer chaourçois.



LE CHAOURÇOIS PAYS D'ARGILE - M.J.C. - 10210 Chaource

Ce numéro spécial de "La gazette de Chaource" est le fruit de l'exposition réalisée par la M.J.C. sur le thème de la poterie chaourçoise. Cette expo qui n'a malheureusement duré que 10 jours (30 mai/10 juin) était d'une qualité remarquable. Des sujets aussi divers — que complémentaires — tels : la géologie, les tuileries, les poteries, croyances, médecine populaire... y étaient traités de façon agréable et très didactique. Ce qui n'excluait pas une très grande rigueur de la présentation. Nous y avons découvert — entre autre — une très belle collection de "tuiles parlantes", des vitrines de poteries relatives au lait et au fromage de Chaource... Le livre peut être obtenu en écrivant à la MJC (il coûte 50 F).

CHAMPAGNE GENEALOGIE - BP 20 - 51000 Châlons-sur-Marne

N° 47 - Généalogie de l'Aube... Comment naît une paroisse... Généalogie de la Marne... Un village champenois en 1614... Généalogie de l'Haute Marne... Un village disparu, Hédricourt.

Précisons qu'il existe trois "centros" en liaison avec les départements et que l'adresse que nous avions donnée dans les précédents numéros était... fautive !

Centre généalogique de l'Aube - Archives de l'Aube - 131, rue Etienne-Pétron - 10000 Troyes.

Centre généalogique de la Marne - BP 20 - 51000 Châlons-sur-Marne.

Centre généalogique de la Haute Marne - BP 175 - 52005 Chaumont Cedex.

LES CAHIERS HAUT-MARNAIS - N° 180 - BP 565 - Chaumont Cedex

Le chapitre de St Jean Baptiste de Chaumont au XVIII^e siècle - Deux expositions - AG du 5 mai 1990 - Notes de lecture...

TERRES ARDENNAISES - N° 31 - BP 71 - 08002 Charleville-Mézières Cedex

Les instituteurs à Clavy-Warby, de la Révolution à nos jours - L'école primaire d'autrefois, dans les villages de la Thiérache ardennaise - Un aller-retour pour Valmy - L'affaire du curé Peltéan - 14 juillet 1860, première Fête Nationale - Fête de la Concorde - La Saudrie - Edouard Piette, géologue et archéologue ardennais - Toponymie de Gasparsart (suite) - Vicis Carignan dans le comté de Chiny - Le colonel François, une étonnante carrière d'aviateur (II).



L'EXCARBOUCLE N° 4 - Les amis du P.N.R. de la Forêt d'Orient - Maison du Parc - 10220 Piney

Petite chronologie de la construction du Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient - Connaître et protéger les busards cendrés - Avec ou sans moteur... Vers l'éco-musée de la Forêt d'Orient - Calendrier des fêtes et manifestations...

A notre avis la création d'un éco-musée serait une excellente chose MAIS ne serait-il pas encore plus urgent de prendre des mesures immédiates pour faire cesser la dégradation de l'habitat local par des constructions, pavillonnaires ou autres, parfaitement incongrues et qui poussent comme des champignons... vénérables. Qu'en pensent les "décideurs" ?

LA MEMOIRE DE L'AUBE - URAQ - BP 118 - 10300 Ste Savine

Numéro spécial : Marcel Bidot raconte 50 ans de cyclisme.



COURRIER DES HABITANTS - N° 45 - P.N.R. de la Montagne de Reims - 51480 Pourcy.

La fête au village - Expositions - Animations - Nouvelles brèves - Mobilisation pour la sauvegarde des haies en Montagne de Reims - Une carte I.G.N. pour le parc.

VENDANGES AUX LIVRES

Deuxième édition de cette manifestation pour le livre ; elle se tiendra comme d'habitude à LANDREVILLE (10) les 1^{er} et 2 septembre 1990.

LECTURE ET TRADITION - BP 1 - 86190 Chiré-en-Montreuil

Peut-être parce que les N° 113, 116 et 117 de "Folklore de Champagne" étaient consacrés à la période révolutionnaire, nous avons reçu ce bulletin littéraire contre-révolutionnaire...

Autopsie d'une défaite - La petite histoire de France - Marin Marie - Henri Massis - Le dictionnaire de patoisette - 1789-

1989 deux cents ans de guerre révolutionnaire - Lettres pastorales et écrits de Monseigneur Lefebvre - La contre-Encyclopédie...



AGUIANE "LE SUBIET" N° 158 - SEFCO - Les Granges - 17400 St Jean d'Angely

Mauvais riches, prenez garde ! vous dit le portail nord de l'église de Macqueville - Légendes oubliées et courames disparues de notre commune - Survivance urbaine : le poitevin à Naintré - Les Bâtons de Veughonzaat - Éloge de la passeresse - Contes de la zigouille - A propos...

BULLETIN TRIMESTRIEL - Sté des Antiquaires de Picardie - Musée de Picardie - 80000 Amiens

N° 615 - La cathédrale d'Amiens pendant la Révolution - L'abbaye St Acheul d'Amiens et la Révolution de 1789 - La vie théâtrale à Amiens pendant la période révolutionnaire - Un aspect inconnu de Babeuf à l'été chamière de 1791...

N° 616 - Le livre d'heures de Rambures - Appendice I et II...

FOLKLORE DE FRANCE - N° 223 - CNGFF - 160, Traversée de Russan - 30000 Nîmes

Actes des XIX^e Assises nationales du folklore français.

EKLJTRA - Bibliothèque municipale - 80000 Amiens

N° 2-1990 - Particularités phonétiques du parler du Quésnel - Eche sauré - Min Picard - Marie et l'ortoge - Recette de la tarte à l'oëlette (chanson) - Pove tchout orphelin - La vieille aux pétrunnes...

N° 24-1990 - Considération sur le traitement spécial du suffixe "elium" dans quelques communes du Vimeu - 4^e complément au glossaire du parler picard d'Origny Ste

Benoite - Chanson de Vendeuil - De la Loire à la France par la Picardie - À la mémoire de René Debaine - L'Osse littraire - Les maîtres d'école du canton de St Sauflieu pendant la Révolution de 1789 - L'orgue de St Gobain en 1828...

MUSIQUE BRETONNE - N° 103 - Dastum - BP 164 - 22604 Loudéac Cedex

Le "grand évènement" remis aux calendes - Rencontre avec Roland Becker - La dérobée dans les Côtes d'Armor - Résultats du Kan ar Bobl 90 - La tradition en fête à la Sella en Cogles - Championnat de Bretagne d'accordéon diatonique - Coumer... Festou-noz...



MYTHOLOGIE FRANÇAISE - N° 157 - 175, rue de Pontoise - 60000 Beauvais.

À la recherche des limites du Morvan - Rites de fécondité et de fertilité en Ht Morvan - À la Certenue - N.D. des Neiges - Les arbres de fauboulin - Héorologie et origines de St Véran - Pentagruel et Jean de Berry - Les sources de la connaissance de Gargantua - Le rouge-gorge et le rolalet - Brigitte - Berthe - Le pied, le boiteux et l'Au-dé-là - Un Montgiscard à Beaumont du Gatinais - Histoire, géographie et légendes.

EL BOURDON - ALWC - Rue de Namur 600 - 6071 Chatelet - Belgique.

N° 422 - Universitaires et auteurs wallons - Nombres contes et histoires en wallon - Rimes et formulettes du Pays Noir...

N° 423 - Hommage à Lucien Léonard - Contes et histoires en langue wallonne - Les noms de lieux de pays de Charleroy...

N° 424 - Contes et histoires de Wallonie - Quelques appellations de la toupe dans l'agglomération caroloréennienne -

Rimes et formulettes du Pays Noir - Les noms de lieux au pays de Charleroy...

N° 425 - Le Wallon - Contes et histoires - Rimes et formulettes du Pays Noir - Les noms de lieux du pays de Charleroy...

N° 426 - Et si on regardait du côté des Grisons - Le wallon - Contes et histoires - Rimes et formulettes du Pays Noir - Les noms de lieux du pays de Charleroy...

AU PAYS DES RIEZES ET DES SARTS - N° 117 - N. Depoix Regniowez - 08230 Rocroi

Rocroi au Panthéon - Le drame de Sart en Fagne le 24 janvier 1944 - Les trois cimetières de Rocroi - Le moulin de Nismes - Les allumettes - Les marques postales à noms révolutionnaires - La première faucheuse mécanique à Cui des Sarts - Souvenirs d'un réfractaire de la 2^e guerre à Neuville le Chaudron - Jades et nagure...



LA MEMORIA D'ALBAN - Museu d'Etnologia - Diputación de Valencia - Espagne

Del gra al pa, els molins. Deuxième volume de l'étude des moulins "du grain au pain", aussi documenté et illustré que le tome I (version en castillan).

ANTROPOLOGIA PORTUGUESA - Vol. 7 - Universidade de Coimbra - Portugal

Actas do 2^o Colóquio sobre a Investigação e o Ensino da Antropologia em Portugal: Da Antropologia Simbólica à Antropologia Cognitiva - Breves Considerações Sobre o Estado da Antropologia em Portugal - Pensamento Dogmático, pensamento Positivista: O Governo Letrado das Relações Sociais...

JE M'ABONNE

VEUILLEZ ENREGISTRER MON ABONNEMENT POUR 6 NUMÉROS A LA PLUS BELLE REVUE REGIONALE D'ARTS, TRADITIONS, ARTISANATS ET TECHNIQUES DE CHAMPAGNE-ARDOINNE

Madame, Mademoiselle, Monsieur

NOM _____

PRENOM _____

PROFESSION (incluant) _____

ADRESSE _____

VILLE _____

CODE POSTAL _____

BUREAU DISTRIBUTEUR _____

Reglement à l'ordre de SAFAIC joint par
 chèque mandat CCP 221 R. Châlons sur Marne

Date et signature

Taux 1982/1983

- Normal 125 F
 Soutien 150 F
 Bienfaiteur 300 F
 Etranger 165 F

DETACHEZ CE BILLETIN
 J'ADRESSE VOTRE REQUERANT
 POSTEZ ALDOUBRHI MERE

1204 

safilec Les Grandes Chapelles 10170 Méry s Seine
 safilec 40 rue des Artisans 51000 Châlons s Marne

ABONNEMENT
 POUR UN AMI

On le part de

M. _____

Adresse _____

VEUILLEZ ENREGISTRER L'ABONNEMENT POUR 6 NUMÉROS A LA PLUS BELLE REVUE REGIONALE D'ARTS, TRADITIONS, ARTISANATS ET TECHNIQUES DE CHAMPAGNE-ARDOINNE

Madame, Mademoiselle, Monsieur

NOM _____

PRENOM _____

PROFESSION (incluant) _____

ADRESSE _____

VILLE _____

CODE POSTAL _____

BUREAU DISTRIBUTEUR _____

Reglement à l'ordre de SAFAIC joint par
 chèque mandat CCP 221 R. Châlons sur Marne

Date et signature

Taux 1982/1983

- Normal 125 F
 Soutien 150 F
 Bienfaiteur 300 F
 Etranger 165 F

DETACHEZ CE BILLETIN
 J'ADRESSE VOTRE REQUERANT
 POSTEZ ALDOUBRHI MERE

1204 

safilec Les Grandes Chapelles 10170 Méry s Seine
 safilec 40 rue des Artisans 51000 Châlons s Marne

REPRODUCTION
 TIRAGE LIMITE NUMÉROTÉ

JE DESIRE ACQUERIR LA REPRODUCTION DU POSTERAT DE MONT DE N. PAR N. S. ARNAUD AU PRIX DE 100 F franco

en

exemplaires numérotés

Les cartes sont attribuées dans l'ordre de réception des commandes. Le coût de la poste (tarif 191)

Madame, Mademoiselle, Monsieur

NOM _____

PRENOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____

CODE POSTAL _____

BUREAU DISTRIBUTEUR _____

Reglement à l'ordre de SAFAIC joint par
 chèque mandat CCP 221 R. Châlons sur Marne

(Date des ordres accompagnés du règlement seront pris en compte)

Date et signature

Taux 1982/1983

- Normal 125 F
 Soutien 150 F
 Bienfaiteur 300 F
 Etranger 165 F

DETACHEZ CE BILLETIN
 J'ADRESSE VOTRE REQUERANT
 POSTEZ ALDOUBRHI MERE

1204 

safilec Les Grandes Chapelles 10170 Méry s Seine
 safilec 40 rue des Artisans 51000 Châlons s Marne

JE COMPLETE
 MA COLLECTION

VEUILLEZ M'ADRESSER LES NUMEROS COUCHES D'UNE
 COULEUR

Madame, Mademoiselle, Monsieur

NOM _____

PRENOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____

CODE POSTAL _____

BUREAU DISTRIBUTEUR _____

Je suis abonné

OUI NON

Reglement à l'ordre de SAFAIC joint par
 chèque mandat CCP 221 R. Châlons sur Marne

ATTENTION certains numéros sont en stock. Ils seront vendus que vous serez
 dans le cadre de votre demande et par

Evitez l'envoi de part et d'envoi pour le France

Pour l'étranger ajouter 3 FF de port complémentaire par exemplaire. Merci.

Date et signature

Taux 1982/1983

DETACHEZ CE BILLETIN
 J'ADRESSE VOTRE REQUERANT
 POSTEZ ALDOUBRHI MERE

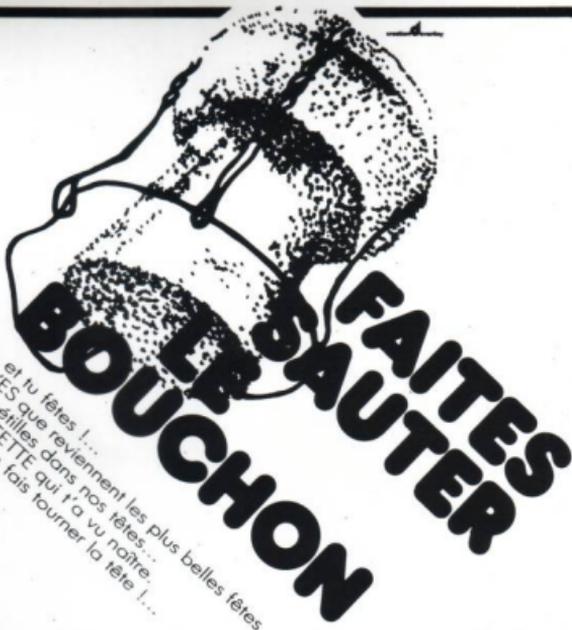
1204 

safilec Les Grandes Chapelles 10170 Méry s Seine
 safilec 40 rue des Artisans 51000 Châlons s Marne

Tu fiances, tu maries, tu baptises, et tu fêtes !...
A toi CHAMPAGNE DEFONTSOYES que reviennent les plus belles fêtes...
CHAMPAGNE DEFONTSOYES tu pétilles dans nos fêtes...
Sur le coteau d'ESSOYES, c'est FONTETTE qui t'a vu naître.
CHAMPAGNE DEFONTSOYES, tu nous fais tourner la tête !...

Defontsoyes

FONTETTE
10380 ESSOYES
TEL. 25.29.60.63



Imprimerie LEDUCQ S.A.

Tous travaux typo et offset

Place Paul Beaufort - 51000 FAGNIÈRES
Téléphone 26.68.36.18

le patrimoine
l'histoire locale
le savoir-faire
du pays de Langres
c'est sur...

**RADIO
PAYS DE
LANGRES**



**A L'ERE DE LA COMMUNICATION
VOUS ETES PRESENT PARTOUT INSTANTANEMENT**



Souvenez-vous, c'était hier, nous remportons le pari du téléphone pour tous. Aujourd'hui, chaque jour, vous vivez les télécommunications: 26 millions de lignes, 5 millions de minitels, 300 000 télécopieurs, la télévision par câble, les radio-téléphones, des liaisons spécialisées et déjà trois de

nos satellites dans l'espace. Demain, communiquer vous fera vivre le monde très simplement. Etre présent partout. Instantanément. Communiquer sur une même ligne par la voix, l'écrit, les données et l'image. Un rêve? Non. Une réalité qu'un grand service public prépare chaque jour pour vous.

